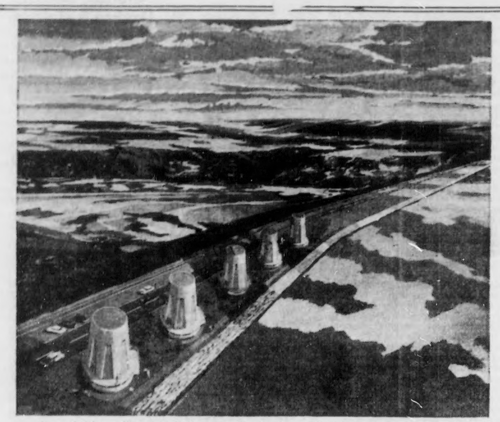


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 4 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 31 AOUT 1962 — PRIX: 10c





Il ne s'agit pas d'une installation nouvelle du réseau DEW. Ce sont, vus par un artiste, les postes de commande des vannes de cinq tunnels de dérivation en voie de construction au barrage de la rivière Saskatchewan-Sud. Les vannes serviront à régulariser le débit des eaux qui s'écouleront par les tunnels, une fois la construction terminée.

L'électronique, une alliée de l'agriculture

L'agriculture est la dernière sphère d'activité à tirer parti de l'électronique, propre à l'ère des envolées spatiales.

Des calculateurs électroniques aux opérations spontanées servent à des études faites par les chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture pour découvrir les effets des conditions climatiques sur les cultures.

La plupart des fermes expérimentales se servent de cartes poinçonnées au Service de la météorologie pour communiquer leurs données sur la météo. Ces cartes sont mises à la disposition des chercheurs en bioclimatologie, explique M. K. H. MacKay, de la Section de la météo agricole relevant de l'Institut de recherches sur les végétaux, à Ottawa.

Maintes questions qui se posent dans l'exécution des projets de recherches exigent des calculs très complexes qu'une simple machine à calculer prendrait des semaines ou des mois à effectuer, dit M. MacKay. Or, les calculateurs électroniques réduisent ce délai à quelques heures.

En outre, ces calculateurs élargissent le champ de la recherche. Sans eux, bien des questions seraient jusqu'ici demeurées sans réponse, vu la longueur des calculs nécessaires pour en trouver la solution.

1,000 opérations à la seconde

Ces merveilleux appareils, aptes à faire près de 1,000 opérations à la seconde, ont servi à déterminer le "nombre normal" de jours propres au séchage relevé en juin à plusieurs fermes de l'Est du pays. On peut ainsi comparer, pour une même ferme ou entre plusieurs, la longueur de la période de fenaison propre à différentes années.

Ces appareils peuvent même nous fournir une prédiction rapide des risques de gel après une certaine date, le 24 mai par exemple.

Les "cerveaux" électroniques aident encore la recherche en bioclimatologie en dégageant le rapport qui existe entre les infestations de sauterelles, d'une part, et la température ou la pluviosité, d'autre part. Ils facilitent aussi l'étude des effets des conditions climatiques sur les rendements en blé. On veut perfectionner cette dernière méthode pour en arriver à une prédiction des rendements.

L'usage de calculateurs a contribué à accélérer les études entreprises à maints endroits pour déterminer les rapports entre la croissance des cultures et la température, la longueur des jours et la pluviosité.

Les résultats démontrent par exemple que le blé réagit aux températures diurnes, mais est très peu touché par les températures nocturnes. Le millet, au contraire, est sensible avant tout aux températures fraîches de la nuit.

Les calculateurs constituent un outil nouveau et polyvalent qui permet une étude très poussée sur les rapports cultures-climats, conclut M. MacKay.

M. Caouette n'endosse pas les "folies" des dictateurs

TROIS-RIVIERES — M. Réal Caouette, le fougueux chef-adjoint du ralliement des créditistes, a dit que l'article de Mlle Hélène Pilotte dans le magazine "Maclean" était "correct", mais que les détracteurs du Crédit social ont déformé ses paroles.

"Ce que j'ai dit c'est que pendant la grande crise, alors que nous crevions de faim, alors que nous avions des chômeurs en grand nombre, à ce moment-là, Mussolini et Hitler donnaient la prospérité à leurs pays.

"Si Hitler et Mussolini sont devenus fous en 1939, est-ce la faute à Réal Caouette?".

M. Caouette a dit que lorsque le premier ministre Diefenbaker félicite la Russie pour ses exploits dans l'espace cela ne veut pas dire que le chef du gouvernement est communiste.

Si M. Lester Pearson a reçu le prix Nobel de la paix, cela ne voulait pas dire qu'il était communiste.

(Lorsque plus tard, au cours d'une conférence de presse, des journalistes ont dit à M. Caouette que le prix Nobel n'avait aucun caractère communiste, le chef québécois a dit qu'il avait déjà entendu dire qu'il l'était, mais qu'il n'avait jamais vérifié.)

M. Caouette a continué en disant que Mussolini avait libéré les Etats pontificaux et qu'il avait fait oeuvre constructive en asséchant les marais d'Italie. Mussolini avait aussi, dit-il, encouragé l'enseignement de la religion catholique dans les écoles.

Pas de parti provincial

Les créditistes de la province de Québec ont décidé de ne pas s'occuper (pour le moment) de politique provinciale. Une résolution en ce sens a été adoptée par plus de 600 délégués réunis en congrès à Trois-Rivières en fin de semaine.

La résolution est en fait un compromis entre ceux qui ne veulent pas entendre parler d'une campagne provinciale et ceux qui désirent au contraire se lancer à la conquête du pouvoir à Québec. Les mots "pour le moment" ont été ajoutés en amendement à une résolution qui semblait fermer la porte complètement à une telle action.

Deux comités du congrès où la question avait été débattue étaient arrivés en effet à deux résolutions non pas contradictoires, mais assez différentes. Et les deux résolutions avaient été adoptées avec une très forte majorité dans les deux comités.

CRI DES ORANGISTES

De temps à autre, il faut que les orangistes de l'Ontario fassent entendre leurs cris de haine. Ils n'exercent plus la même influence qu'autrefois et leur fanatisme et leurs excès leur ont fait perdre le prestige qu'ils possédaient dans certains milieux. Néanmoins, ils tiennent encore à cracher leur mépris pour tout ce qui est catholique et tout ce qui est français.

Récemment, à Woodstock, Ontario, lors d'une réunion d'orangistes, un révérend (le rév. John V. Mills, de Toronto) a dénoncé les protestants qui louaient des logements à des catholiques, parce qu'en agissant ainsi ils "minent le système de l'école publique".

Il ne faut pas louer à un catholique parce que le catholique va fréquenter l'école séparée et parce qu'en fréquentant l'école séparée il peut affaiblir l'école publique, l'école non catholique! Voilà de la belle charité chrétienne, de la part d'un ministre protestant. Voilà du beau "fair-play" de la part d'un Anglophone.

Mais, consolons-nous. Ces propos n'ont fait que soulever les protestations de plusieurs personnages de l'Ontario (des non catholiques) et celles de journaux y compris le "Toronto Star", ce qui ne manque pas d'être significatif. Le quotidien torontois dénonce le rév. Mills et ses idées saugrenues et émet l'espoir que cette manifestation de haine sera répudiée par les organismes supérieurs de l'éducation dans la province voisine.

Les loges orangistes ont toujours constitué l'un des gros obstacles à l'unité nationale au Canada. Aujourd'hui, le venin qu'elles vomissent n'est pas aussi dangereux qu'autrefois mais il vient nous rappeler que le fanatisme anti-catholique et anti-français n'a pas disparu.

("Montréal-Matin")

Un ouvrier devient prêtre à 52 ans

SAVONE — Ordonné prêtre à l'âge de 52 ans, un ancien ouvrier de Savone, Don Luigi Bogliaccino, a célébré la messe pour 400 de ses anciens camarades à l'établissement où il a travaillé pendant de longues années.

A la suite de la mort de son frère aîné, le nouveau prêtre avait dû interrompre ses études à l'âge de 13 ans, pour travailler et subvenir aux besoins de ses parents infirmes. Pendant la guerre, il fut fait prisonnier en Russie. A la mort de sa mère, il léguerait sa petite maison, avec tout le mobilier et jusqu'à ses effets personnels, à un Institut religieux.

La pénitence inséparable d'un Concile Oecuménique

LUGANO — Son Exc. Mgr Angelo-Giuseppe Jelmini, administrateur apostolique de Lugano et doyen de l'épiscopat suisse, a adressé à ses diocésains une lettre pastorale intitulée: "Prière et Pénitence pour le Concile".

Dans l'introduction, Mgr Jelmini rappelle l'encyclique "Poenitentiam agere" du pape Jean XXIII. Certains pensent, de nos jours, que parler de pénitence est quelque chose de dépassé, mais la pénitence est inséparable de l'avènement du Royaume de Dieu. L'Evangile en témoigne.

De fait, la pénitence a toujours été la condition nécessaire aux grandes rencontres entre Dieu et l'humanité, souligne ensuite l'évêque. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament nous rappellent constamment cette vérité. Lorsqu'il se présente en face de Dieu par la prière, l'homme prend conscience de ses fautes, de ses insuffisances. Et il ne peut remédier à celles-ci que par la pénitence. Si l'on veut que le Concile fasse passer un souffle rénovateur et sanctificateur dans l'humanité, c'est de Dieu et de sa grâce qu'il faut espérer un tel renouveau. De tels bienfaits seront le fruit de la présence vivante et opérante du Christ dans son église, "Mère et Educatrice". Nous ne les obtiendrons que par la prière et la pénitence.

Deux sortes de pénitence

Le Pape, dit également l'évêque, relève l'importance de la "Pénitence intérieure et extérieure". Ce devoir de pénitence découle de notre qualité de baptisés, qui demande de nous une vie pure et sans tache. Par nos fautes, nous avons maculé notre innocence baptismale. Il importe donc, à la lumière de l'amour miséricordieux du Sauveur, de prendre conscience de notre misère et de notre faiblesse et de rechercher la purification de nos fautes dans la vertu purificatrice de la Passion et de la Mort du Christ. La première pénitence extérieure sera l'acceptation généreuse des difficultés et des souffrances de notre vie quotidienne. Cette pénitence doit nous conduire à une vie meilleure, plus chrétienne.

Par la prière et la pénitence, conclut l'évêque, les fidèles assureront une abondance de biens et de lumières spirituels aux Pères conciliaires. Ce sera la collaboration la plus puissante et la plus efficace qu'ils pourront apporter.

Lettre de Paris

Après le nouvel attentat dirigé contre de Gaulle

Quelques instants après que sa voiture eût essuyé, sur la route de l'aérodrome de Villacoublay, le feu de plusieurs armes automatiques, le général de Gaulle s'exclama: "Cette fois, c'était assez tangent". De fait, le président de la République l'a échappé belle, puisque plusieurs projectiles ont traversé sa voiture, sans toucher aucun des occupants.

Cet attentat, le second dont le chef de l'Etat est l'objet en moins d'une année, est naturellement mis au compte des commandes "activistes" qui, déçus de la tournure prise par les événements d'Algérie, s'efforcent de poursuivre en France un combat sans gloire et sans espoir. Car de nombreux spécialistes de l'action terroriste ont franchi la Méditerranée en même temps que le flot des réfugiés, avec armes, bagages et provisions financières. Les "réseaux" ont été reconstitués sur le sol métropolitain, dont l'objectif, visiblement est autant de faire payer au président de la République le prix de sa "trahison" à l'égard de l'Algérie, que de renverser le régime de la Ve République. Reprenant une phrase célèbre prononcée par de Gaulle en 1940, ils disent: "Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre". Et ils s'estiment en mesure de le prouver.

• • •

Pourtant, dans l'atmosphère de vacances des mois d'été, les Français ne pensaient plus guère à l'O.A.S., qui leur paraissait déjà une vieille histoire. Coup sur coup, le mandat d'arrêt lancé contre M. Georges Bidault, les mésaventures de M. Jacques Soustelle à Milan, et surtout l'attentat dirigé contre de Gaulle ont réveillé leurs souvenirs et leurs alarmes.

Se peut-il, cependant, que des hommes politiques aussi intelligents et avertis que le sont MM. Bidault et Soustelle — les deux chefs de la nouvelle "résistance" — puissent nourrir quelque illusion sur l'efficacité de leur action? Un journaliste a posé la question: "Quand on a échoué dans un pays où l'on pouvait compter sur l'appui de 90 pour cent de la population intéressée, quelle chance a-t-on de réussir dans un pays où l'on a 90 pour cent de la population contre soi?".

De fait, il ne parait absolument pas douteux que les entreprises violentes de l'O.A.S. sont condamnées par l'immense majorité des Français, même s'il se trouve parmi ceux-ci, un nombre important de personnes qui regrettent, déplorent ou critiquent sévèrement la façon dont la France s'est finalement "dégagée" d'Algérie.

• • •

Dans ces conditions, quel avantage l'O.A.S. — ou du moins ceux de cette organisation qui manipulent la violence — peut-elle escompter d'une disparition brutale du général de Gaulle? La guerre civile dont, à coup sûr, cette disparition donnerait le signal, ne pourrait finalement qu'être profitable au parti communiste, seule organisation politique capable, dans l'Etat de choses actuel, de s'opposer victorieusement aux entreprises factieuses. A moins, bien sûr, que selon une théorie chère au colonel Argoud — l'un des "penseurs" de l'O.A.S. — qu'en suscitant plus ou moins artificiellement un nouveau danger communiste, les activités ne parviennent à obtenir une alliance de fait de tous les éléments modérés et anticommunistes de la nation.

Au reste, ce que l'on sait des projets de MM. Bidault et Soustelle donne à penser que ces deux hommes politiques sont en désaccord avec ceux des militaires qui les ont rejoints dans la lutte clandestine contre de Gaulle et le régime. L'ancien président du Conseil et l'ancien ministre seraient partisans d'une action à long terme, visant à renverser de Gaulle par les voies parlementaires et légales. Ils auraient notamment en projet la création d'un vaste parti qui s'efforcerait de regrouper, autour des 500,000 rapatriés d'Algérie, tous les mécontents qui firent naguère la brève fortune politique de l'inconsistant Pierre Poujade, ainsi que tous ceux qui, à droite et dans le camp conservateur, ont toujours eu de Gaulle en horreur.

Les militaires, au contraire, ont le goût et le désir d'utiliser les méthodes beaucoup plus expéditives de l'action directe et du terrorisme, sans préoccupation aucune pour les lendemains politiques. Aussi est-on tenté de leur attribuer la responsabilité de l'attentat contre le général de Gaulle, dont les exécutants, aux dires de M. Frey, ministre de l'Intérieur, ont employé une technique qui ne se rencontre pas couramment dans la vie civile".

• • •

Quoi qu'il en soit, et hormis le risque, à la vérité énorme, de la réussite d'une action visant directement le président de la République, la France ni le gouvernement n'ont à redouter une entreprise O.A.S. de grande envergure. Le gouvernement a les moyens de contenir la subversion provoquée par une infime minorité politique.

Aussi bien, les milieux officiels affichent-ils un certain optimisme quant à l'évolution de la situation. Ils ont même laissé à la presse le soin de monter en épingle tous les actes de banditisme dont la France est le théâtre, comme chaque année à pareille époque, notamment sur la Côte d'Azur. Cambriolages, attaques de banques, incendies de forêt plus ou moins accidentels sont automatiquement mis au compte de bandes de rapatriés d'Algérie, ce qui est à la fois simpliste, injuste et dangereux.

Simpliste, car s'il est exact que certains auteurs de méfaits ont récemment passé la Méditerranée avec le flot des réfugiés, ils ne sont certainement pas les seuls à "travailler" au cours de ces mois d'été: la pègre locale ne s'est pas mise en vacances pour laisser le champ libre aux truands venus d'Afrique du Nord.

Injuste, car la très grande majorité des réfugiés ne demandent qu'à travailler, à refaire leur vie en paix sur le sol métropolitain, après avoir subi le terrible déchirement de l'exode. L'amalgame qui est fait avec beaucoup de légèreté ou d'hypocrisie entre ces hommes et les brebis galeuses que renferme tout corps social est préjudiciable au moral déjà fortement ébranlé de cette malheureuse communauté et à ses bons rapports avec la population métropolitaine.

Dangereux, enfin, car si le demi-million de Français rapatriés d'Algérie n'est pas rapidement incorporé, moralement et physiquement à la communauté métropolitaine, les plus grands déboires seraient à prévoir et à redouter.

• • •

Avec le renouvau des activités de l'O.A.S., nouvelle formule, le gouvernement semble avoir pris conscience du péril. Des mesures ont été décidées au cours du Conseil des ministres qui a précédé l'attentat contre le général de Gaulle, mesures qui auront pour effet de faciliter plus encore la réintégration des rapatriés d'Algérie dans la Métropole. Et à ce propos, le ministre de l'Information, M. Peyrefitte, a déclaré: "Il faut éviter de dresser la population métropolitaine contre l'ensemble des rapatriés et rendre, de cette manière, leur réinstallation et leur réintégration dans la vie nationale impossibles. Il importe de se garder, dans ce domaine, de toute exagération. Il y a, certes, une recrudescence de la délinquance, mais il ne faut pas en surestimer l'importance".

Au demeurant, une chose est certaine, le drame algérien pèsera longtemps encore sur la vie de la France.

Maurice HERR.

OTTAWA — Le ministère de l'Immigration a rapporté que, pour la première fois depuis 1958, les Britanniques ont été plus nombreux que les Italiens à immigrer au Canada durant le premier semestre de l'année en cours. 6,973 immigrants du Royaume-Uni sont venus s'installer au Canada, soit 786 de plus que l'année dernière à la même époque. Par contre, les nouveaux venus italiens n'ont été que 6,618, enregistrant un déclin de 694 personnes. En tout, 34,061 immigrants sont entrés au Canada au cours des deux premiers trimestres de 1962, comparativement à 36,782 durant la même période de l'an dernier.



A l'occasion des fêtes du 50e anniversaire du Nord Manitobain, cinq frégates de la Marine canadienne (les frégates Lauzon, Cap de la Madeleine, La Hulloise, Swansea et Buckingham) sont entrées dans le port de Churchill. Elles effectuent un voyage d'entrainement de plus de 5,000 milles, ayant à bord 140 cadets des universités navales, et 800 officiers et marins. Ci-dessus l'on voit trois de ces frégates dans le port de Churchill. (Photo Lou Perrin, Churchill)



M. G. H. Philbin, administrateur du village de Churchill, à gauche, reçoit, à leur descente d'avion, quelques dignitaires qui viennent participer aux fêtes du cinquantenaire à Churchill: l'hon. E. Willis, lieutenant-gouverneur, l'hon. D. Roblin, premier ministre, M. Gildas Molgat, chef de l'opposition au parlement, M. A. R. Paulley, chef manitobain du nouveau parti démocratique, et l'hon. G. Evans, ministre du Commerce et de l'Industrie. (Photo Lou Perrin, Churchill)



Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, Miles C. Lacasse, d'Otterburne, et J. Lavack, de Ste-Anne-des-Chênes, qui arrivent à la gare de Churchill où elles enseigneront parmi les Blancs, les Indiens et les Esquimaux. On dit là-bas que les missionnaires Oblats apprécient énormément l'arrivée de ce deux jeunes institutrices qui les aideront particulièrement dans l'enseignement du catéchisme.

(Photo Lou Perrin, Churchill)

Jean XXIII affirme la priorité des parents dans l'enseignement

MONTREAL — Le pape Jean XXIII affirme qu'il appartient à l'Etat de coordonner et, au besoin, de compléter les efforts des divers corps sociaux en matière d'éducation. L'Etat supplée ainsi aux déficiences et aux inégalités qui pourraient se produire entre les régions, les groupes, les secteurs moins favorisés, précise-t-il.

Le Saint-Père fait cette déclaration dans une lettre qu'il a envoyée à l'occasion de la 38e session des Semaines sociales du Canada. La lettre est datée du 13 juillet et porte la signature du cardinal A. G. Cicognani. Elle a été lue, à l'Université de Montréal, au cours de la séance inaugurale de ces assises.

Le Saint-Père souligne que la grandeur et la prospérité d'un peuple sont en partie liées au nombre de ses enfants qui ont reçu une éducation et à la qualité de celle-ci.

Notant que le Canada est bien conscient de ce fait, il ajoute: "La communauté francophone en particulier est justement fière des institutions d'enseignement qu'elle a su fonder et faire progresser dans un esprit chrétien. Elle entend aujourd'hui continuer ce généreux effort et parfaire son système d'éducation en l'adaptant aux circonstances et aux conditions nouvelles".

Droits premiers

Soulignant que l'éducation est intimement liée à la fin dernière de l'homme, que les droits de la famille et de l'Eglise en matière d'éducation sont tout à fait premiers et antérieurs à ceux de l'Etat, le pape poursuit:

"Sans se substituer aux initiatives privées des éducateurs, il appartient à l'Etat de coordonner cependant les efforts des divers corps sociaux, de les compléter, là où ils s'avèrent insuffisants. Il supplée ainsi aux déficiences et aux inégalités qui pourraient se produire entre les régions, les groupes, les secteurs moins favorisés. Il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort . . . Il lui revient également — et ce n'est pas là la moindre de ses tâches — de régler les efforts multiples et de les faire concourir au bénéfice présent et futur de la société dont il doit assurer le bien commun.

Etat limité

"Néanmoins, toutes les initiatives scolaires de l'Etat, même celles qui sont de son propre ressort, doivent respecter les droits légitimes des parents et ceux de l'Eglise."

Par la suite, Sa Sainteté rappelle que "les catholiques ne peuvent approuver qu'au nom d'une efficacité apparente, on remette inconditionnellement toutes les tâches éducatrices aux seules mains de l'Etat. Il y aurait là, c'est trop évident, un monopole contraire aux droits innés des familles et de l'Eglise".

Et le pape continue: "Si les directives de l'Eglise en matière d'enseignement donnent les orientations majeures, c'est à la Hiérarchie locale qu'il appartient de déterminer les applications concrètes et de prendre les décisions suggérées par les circonstances". Il précise que les évêques canadiens ont bien à coeur d'assumer pleinement leurs responsabilités en vue d'une meilleure adaptation aux conjonctures présentes de leur pays.

BONN — Le ministère des Affaires économiques de l'Allemagne fédérale a révélé que les exportations du Canada en Allemagne ont diminué sensiblement au cours du premier semestre de 1962. Pendant ces six mois, Bonn a importé $103,000,000 du Canada, soit une diminution de 2 et demi pour cent par rapport à la même période en 1961.

Cinquantenaire de l'ACFC

"MES SOUVENIRS"

par Raymond Denis

(Voir suite de ces articles en page 5)

Pour la fête du travail

OTTAWA — Dans sa déclaration annuelle publiée à l'occasion de la fête du Travail, l'épiscopat canadien affirme que la socialisation est la réponse toute naturelle aux dangers tant du socialisme totalitaire et matérialiste que de l'individualisme.

Affirmant que le socialisme totalitaire et matérialiste est une forme extrémiste et hérétique de la socialisation, l'épiscopat précise que "la socialisation ne conduit pas nécessairement à cette sorte de socialisme, pas plus que le désir naturel de liberté conduit nécessairement à l'autre extrême, l'individualisme".

Si la technique change maintes formes traditionnelles de travail, souligne l'épiscopat canadien, la socialisation peut rendre l'homme plus productif et peut pousser son esprit créateur et artistique à trouver de nouveaux moyens.

"Nous avons à peine commencé à utiliser les ressources d'organisation que possèdent les citoyens dans le système démocratique, les employeurs et les travailleurs dans la vie industrielle, la famille dans les localités et les professions dans la planification sociale. Tant que nous ne l'aurons pas fait, la société technique ne sera pas une civilisation humaine, car elle ne présente pas le reflet de ces expressions humaines. C'est la socialisation qui apporte un caractère humain à la planification requise par la société industrielle."

La déclaration de l'épiscopat souligne que les Canadiens voient un conflit de valeurs entre la sauvegarde de la liberté individuelle et la jouissance des bénéfices du progrès social.

L'épiscopat canadien ajoute que l'Eglise s'est exprimée l'an dernier dans l'encyclique "Mater et Magistra" pour résoudre ce dilemme.

"Ce conflit est encore tout actuel chez nous", affirme la déclaration de l'épiscopat. "On le constate avec évidence sur le plan international dans certaines restrictions au commerce et à l'immigration, et dans une inaptitude à trouver une place pour l'expérience économico-culturelle de la socialisation qu'est le marché commun européen. Cela est également patent sur le plan national dans le cas de la question des soins médicaux, dans la persistance de conflits industriels et dans l'ampleur d'un chômage permanent."

"On constate par ailleurs certains signes d'encouragement, poursuit la déclaration: le sens de la responsabilité face aux effets de l'industrialisation sur la société que l'on a manifesté lors de la récente conférence présidée par le duc d'Edimbourg; le voyage des représentants du conseil de la productivité en Europe occidentale; la préoccupation grandissante chez les travailleurs, les employeurs et les représentants de l'Etat pour un programme approprié de formation des travailleurs industriels; l'attention plus grande portée à la famille par les travailleurs sociaux et ceux qui sont chargés de la planification sociale; et les expériences les plus diverses que l'on fait dans le domaine de l'éducation.

"Cependant, tout cela ne sera qu'un gaspillage d'énergie, d'action et de bonne volonté, si notre société est dépourvue d'une philosophie sociale appropriée à notre époque. Voilà pourquoi nous recommandons fortement que l'enseignement social de l'Eglise soit étudié aujourd'hui avec plus d'intensité que jamais. A l'intérieur de l'Eglise, les fruits de la socialisation, rendus manifestes dans le mouvement liturgique, le mouvement de l'apostolat des laïcs et le mouvement oecuménique ont été accompagnés d'un renouveau théologique. Il en est ainsi pour notre société. Elle doit découvrir et apprendre les formuls d'une participation active, libre et intelligente, en même temps que ses membres s'organisent dans ces groupements sociaux qui seront l'expression d'une philosophie sociale adaptée à l'homme de ce nouvel âge."

Commission royale d'enquête sur le fisc

OTTAWA — Les gouvernements provinciaux seront invités à faire connaître leurs vues à la Commission royale d'enquêtes sur le fisc.

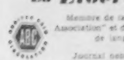
Les attributions de la Commission comprendront tout le domaine de la fiscalité au niveau fédéral, y compris les principes et les pratiques eu égard en particulier aux effets sur l'économie nationale.

Le président de la Commission sera M. Kenneth Lem Carter, comptable agréé de Toronto. Les autres membres seront nommés bientôt.

Cette Commission d'enquête, dont le premier ministre a promis la création lors de la dernière campagne électorale, aura pour mission d'étudier la justice du mode actuel de répartition de l'impôt fédéral entre les différents secteurs de l'économie.

Ce sera la première fois de notre histoire qu'une Commission royale enquêtera sur un tel sujet au niveau fédéral. Le dernier remaniement de notre système fiscal date de la seconde guerre mondiale.

(Suite à la quatrième page)



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 2 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour la neuvième année consécutive, le Service des parcs de la ville de Montréal, en collaboration avec le Club Kinsmen de Montréal, a organisé une olympiade. Cette manifestation s'est déroulée le 15 août, au Parc Jarry, sous la présidence de M. André Champagne, directeur du Service des parcs. On se serait cru à Rome. La colombe de paix a pris son envolée, un jeune athlète a allumé le flambeau symbolique, on a prêté le serment olympique et les disciplines sportives ont suivi leur cours selon un programme et un horaire rigoureusement observés.

Le "colisée" du Parc Jarry était en liesse: aux cris et aux applaudissements de la foule, nos jeunes athlètes ont accompli avec élégance des sauts en longueur et en hauteur; ils ont essayé de battre tous les records de vitesse; ils se sont relayés dans des courses spéciales; ils se sont faits discoboles dans des lancées de poids et de disques en présence de représentants officiels de la cité.

Il faudra voir ces jeunes athlètes à l'oeuvre, au cours de la diffusion de "Sports d'été", le dimanche 2 septembre à 4 h. p.m.

Nos longs métrages

Le samedi 1er septembre, à 8 h. 30 p.m.: "Archimède le clochard", avec Jean Gabin, Darry Cowl, Bernard Blier et Julien Carette. A l'approche des mauvais jours, Archimède le clochard se met en quête d'une résidence pour l'hiver et dans l'espoir d'y attendre le printemps, cherche à se faire mettre en prison.

A 10 h. 30 le même soir, "L'heure suprême", film de Henry King, avec Simone Simon, James Stewart et Jean Hersholt.

Le dimanche 2 septembre, à 11 h. p.m.: "Le code secret", avec David Hedison et Luciana Paluzzi. L'agent de contre-espionnage a pour mission de se rendre à Cannes où l'accompagnateur d'une chanteuse aveugle est soupçonné d'espionnage.

Le lundi 3 septembre, à 10 h. 30 p.m.: "Naterçia", avec Pierre Vaneck, Clara D'Ovar, Françoise Prévost et Alexandra Stewart. Un grand amour dans le milieu cinématographique parisien.

Le mardi 4 septembre, à 10 h. 30 p.m.: "Le panier à crabes", avec Pierre Michael, Anne Doat et Michel Bardinet. Déçu dans ses amours et ses études, un jeune homme se dirige vers le cinéma et son rêve est de réaliser un film sincère.

Le mercredi 5 septembre, à 8 h. p.m.: "Titanic", avec Clifton Webb, Barbara Stanwick et Robert Wagner. En avril 1912, le Titanic heurte un iceberg au large de Terre-Neuve. A l'affolement et au désespoir succèdent des actes d'héroïsme.

A 10 h. 30 le même soir: "Je reviendrai à Kandara", avec Daniel Gélin, Bella Darvi, François Périer et André Valmy. Un professeur a vu une ombre, le soir que son voisin a été tué et, le lendemain, un jeune homme au comportement étrange s'inscrit à ses cours.

Le jeudi 6 septembre, à 10 h. 30 p.m.: "Eve", avec Bette Davis, Anne Baxter et Georges Sanders. Une jeune fille ambitieuse parvient au premier rang des étoiles de la scène.

Le vendredi 7 septembre, à 8 h. 30 p.m.: "Ma femme est une panthère", avec Jean Richard, Jean Poiret et Michel Serrault, Marcel Lupovici et Tina. Un jeune homme entend un inconnu prononcer des paroles inquiétantes au téléphone. Il le suit, l'empêche de commettre un assassinat et découvre, après coup, une histoire plus compliquée qu'il ne croyait.

Le même soir à 10 h. 30: "Un acte d'amour", avec Kirk Douglas, Danny Robin et Serge Reggiani. Aux jours de la libération de Paris, une jeune fille est prise dans une rafle et un soldat américain qui veut l'épouser ne peut obtenir la permission de son capitaine.

Découverte d'un arsenal des Croisés

ST-JEAN D'ACRE — Des archéologues italiens ont découvert sur l'emplacement d'un ancien cimetière, au nord de St-Jean d'Acre, un arsenal datant de l'époque des croisades. Cet arsenal comprenait principalement une réserve de projectiles destinés aux engins balistiques de l'époque, ces projectiles étant prêts à l'emploi et soigneusement entassés les uns sur les autres. Cette trouvaille constitue la première découverte de ce genre.



L'irrigation par inondation d'un champ de foin dans le projet d'irrigation de Val Marie, au sud de la Saskatchewan, se fait à l'aide de siphons pour attirer l'eau du canal. L'approvisionnement d'eau vient des réserves de Cypress Hills. Le terrain, propriété du gouvernement fédéral, est loué aux éleveurs de bestiaux de la région. Le foin et les fourrages d'hiver sont les principales cultures.

Foin d'hiver assuré par l'irrigation

Malgré un ruissellement inférieur à la normale provenant de la fonte des neiges depuis trois années consécutives, les barrières d'emmagasinement construits par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies à Cypress Hills continuent d'alimenter convenablement cinq des entreprises d'irrigation dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

A Val Marie, Val Marie Ouest, Eastend, Consul, Maple Creek et Swift Current, ces entreprises d'irrigation ont été aménagées afin d'assurer la production de fourrages d'hiver. Seule l'entreprise de Maple Creek manque d'eau cette année.

Les eaux fournies par les réservoirs de retenue de Cypress Hills ont aidé à la culture de 35,000 acres durant plus de vingt ans, ce qui a permis de stabiliser l'agriculture dans une large mesure et d'assurer l'alimentation des bestiaux durant les années de sécheresse, en 1961 par exemple. Les terres qui appartiennent au gouvernement fédéral sont mises à la disposition des éleveurs de bestiaux de la région.

Ces entreprises facilitent en outre l'irrigation par immersion et par aspersion de petites superficies en foin que les éleveurs ont aménagées dans les environs Ces dernières ont une superficie de 5,000 acres.

Le foin et les fourrages représentent presque 90 pour cent des cultures. Environ 50,000 tonnes de foin de luzerne produite chaque année vont à l'alimentation d'hiver de plus de 40,000 têtes de bestiaux appartenant à quelque 600 cultivateurs et éleveurs.

A la faveur de ces approvisionnements, les cultivateurs n'ont pas à acheter d'énormes quantités de fourrages à prix élevés que doivent faire d'autres régions victimes de la sécheresse. Cette entreprise de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies peut en outre desservir 5,000 acres de terre appartenant à des particuliers.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
4.00—Sports d'été
5.00—Semaines sociales du Canada
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Retour à Dieppe
8.30—Concert
9.30—Actualités politiques
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "Le code secret"

LUNDI 3 SEPTEMBRE
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Exploits sportifs
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Machins et Machines
10.30—Cinéma: "Naterçia"

MARDI 4 SEPTEMBRE
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic-Tac-quin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "Le panier à crabes"

MERCREDI 5 SEPTEMBRE
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Comment dites-vous
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Titanic"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "Je reviendrai à Kandara"

JEUDI 6 SEPTEMBRE
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—Chansons étrangères
9.00—Votre courrier
9.30—J'ai été un Noir
10.00—Tribune libre
10.30—Ciné-Club: "Eve"

VENDREDI 7 SEPTEMBRE
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neufve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Féminin pluriel
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Ma femme est une panthère"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "Un acte d'amour"

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "Pays de la haine"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Contes des quatre sourires"

L'arbre assoiffé dépérit

La vague de chaleur et de sécheresse de l'été dernier nous a enseigné durement que seules les variétés vivaces d'arbres peuvent subsister dans les Prairies.

Les arbres plantés l'année dernière ont subi des dommages considérables, ce qui nous rappelle que la région n'est pas l'habitat naturel des arbres.

Les pépinières forestières du ministère de l'Agriculture du Canada distribuent tous les ans des millions de jeunes arbres pour l'établissement de rideaux protecteurs et l'embellissement des terrains publics.

Selon M. C. G. Riley, du laboratoire des recherches du ministère des Forêts, à Saskatoon, les épinettes et les pins nouvellement plantés n'ont pas été les seuls à souffrir du manque d'humidité, mais aussi la forêt indigène. Certains conifères sont morts; d'autres sont en piètre état.

Ici et là, les arbres brunissent et se dessèchent. C'est un phénomène commun à plusieurs parties du Canada au début du printemps lorsqu'un soleil intense ouvre les pores respiratoires du feuillage aux vents desséchants et que la terre encore gelée refuse son humidité aux racines.

M. Riley recommande les paillis et les binages pour conserver au sol son humidité ainsi qu'une rangée d'arbrisseaux résistants à la sécheresse pour protéger les arbres plus fragiles.

Il arrive que les arbres des rues et parterres souffrent de la sécheresse même si l'herbe qui les entoure est entretenue par de fréquents arrosages. Si les arrosages ne sont pas abondants, l'herbe absorbe toute l'eau et en prive les racines des arbres. L'eau doit pénétrer au moins deux pieds dans le sol pour atteindre les racines. Par conséquent, les arrossages moins fréquents et plus abondants sont meilleurs pour l'herbe et les arbres que quelques gouttes d'eau tous les jours, déclare M. Riley.

Autre observation: l'accumulation de mites et de kermès sur les arbres. Les épinettes sont particulièrement sensibles à la sécheresse lorsqu'elles sont attaquées par ces ennemis pendant plusieurs années. Il est facile de les détruire au moyen de pulvérisations!

Les mouches s'assembleront toujours où elles trouveront du miel; les envieux, où ils apercevront du mérite.
La Tour d'Auvergne.

Le monde du sport

La saison de football vient à peine de commencer qu'on crie déjà!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si jamais vous avez caressé le rêve de devenir instructeur d'une équipe de football professionnel, vous en avez maintenant la chance! I' y a un poste de vacant dans la ligue de l'Est et c'est celui de Lou Agase, l'instructeur des malheureux Argos de Toronto. Trois défaites consécutives ont été trop fortes pour la direction de l'équipe. Agase a donc été trouvé coupable et on l'a mis à la porte. Remarquer que Lou ne se plaint pas trop puisqu'il doit recevoir un magnifique salaire de $25,000 par année, et cela pour les deux prochaines saisons. C'est mieux que rien et ça n'arrange pas trop le club de Toronto.

Dans l'Ouest du pays, il y a aussi des gens qui crient. Cette fois les cris viennent d'Edmonton, la ville riche par excellence. Or il semble que l'or des habitants d'Edmonton soit difficile à trouver ou encore qu'ils ne veulent pas s'en départir facilement. Toujours est-il que la situation serait devenue alarmante dans la ville des millionnaires. Le président du club a publié des statistiques qui démontrent que l'équipe a perçu la somme de $440,000 l'an dernier, mais que ses dépenses ont atteint la somme de $440,000. Parlant largement, comme il se doit, le président a parlé d'un déficit de l'ordre de $70,000, bien que le déficit réel ait été de $38,000, ce qui n'est pas une petite somme! La direction des Eskimos ne trouve pas la situation amusante du tout et elle a laissé entendre aux braves gens de la ville de l'huile et du pétrole qu'à moins d'un renouveau d'intérêt les Eskimos iraient poser leur iglou ailleurs la saison prochaine. On n'a pas dit exactement où les Eskimos iraient, mais on a laissé entendre de façon non équivoque que l'équipe tournerait le dos à Edmonton l'ingrate, qui n'a pas su apprécier le fait que ce club a participé aux finales onze fois en douze saisons.

Tandis qu'Edmonton réclamait plus de revenus et que Toronto renvoyait Lou Agase compter son argent chez lui, Perrys Moss, l'instructeur des Alouettes de Montréal, sortait lui aussi sa serviette et se mettait à pleurer. Moss a découvert que le football n'était pas un jeu de salon, mais, chose plus amusante encore, il apprenait que les blessures à retardement ça existait. La médecine ne connait pas trop bien ces cas-là, mais Don Clark, des Alouettes, aurait été frappé au premier quart pour tomber sérieusement blessé, au troisième quart. On se demande ce qui l'a tenu debout et lui a permis de courir 80 verges avant de tomber? Ça arrive ces choses-là?

Encore?

Les amateurs de baseball se demandent si les Dodgers ne perdront pas leur championnat cette année encore. L'équipe de Wally Alston était en tête du classement en septembre l'an dernier quand les Reds se rendirent les visiter. On sait le reste de l'histoire, les Reds prirent la mesure de leurs rivaux à trois reprises et finalement terminèrent en tête de la ligue, pour se mériter le droit de passer en finale. Au moment où vous lirez ces lignes, les Reds auront terminé une série de trois joutes contre les Dodgers et le sort de la première position dans la ligue Nationale sera peut-être décidé. Les Dodgers dépendent de leurs lanceurs et tout dernièrement leurs lanceurs semblaient absolument perdus. Mais voilà que Podres retrouve sa forme et qu'on attend des nouvelles de l'infirmerie pour savoir quand Sandy Koufax reviendra au travail. Il semble que son absence ait désorganisé complètement le personnel des lanceurs des Dodgers, à moins que l'ancienne équipe de Brooklyn ne soit de nouveau aux prises avec cette nervosité caractéristique qui a fait perdre tant de championnat à des clubs qui n'étaient pourtant pas remplis de joueurs peureux. En terme du métier on dit que certains Dodgers "étouffent" sous la tension. L'avenir nous prouvera sans doute le contraire.

Il revient

Doug Harvey nous avait pourtant déclaré très sérieusement qu'il ne retournerait pas à New York la saison prochaine. Voilà maintenant que l'argent lui a fait changer d'idée et qu'il retournera reprendre sa place sur la défensive. Sa décision nous surprend, car Doug n'est pas un homme à renier ses paroles. Il avait même demandé à la direction des Rangers de ne pas le protéger, "car il ne jouerait pas au hockey la saison prochaine pour une autre équipe". La direction des Rangers, à notre avis, a maintenant pris une sage décision en protégeant Doug. Si une autre équipe, disons celle de Boston, avait pris Doug et lui avait offert un contrat aux mêmes termes que celui des Rangers, Harvey aurait été justifié de dire oui et de signer un contrat pour cette équipe. Comme Boston est encore plus près de Montréal que New York, Doug aurait été libre de rentrer à la maison plus souvent.

Nous ne savons pas ce que Doug fera dans l'uniforme des Rangers cette année. Il nous a paru au bout de sa corde et cela depuis deux saisons déjà. Les journalistes lui ont fait confiance et l'on choisi sur le premier club des Etoiles, mais feront-ils la même chose cette saison, maintenant que Doug n'aura plus qu'à jouer sans diriger l'équipe? Ne sera-t-on pas porté à tenir trop compte de son salaire et, si les choses ne marchent pas rondement pour les Rangers, ne portera-t-il pas une bonne part du blâme sur ses épaules? Nous comprenons très bien le désir des dirigeants de l'équipe de New York Ils ont en main une pléiade de jeunes joueurs sans expérience et il semble qu'en utilisant Bert Olmstead et Doug Harvey ils obtiendront l'équilibre indispensable pour connaître de meilleurs succès cet hiver. Avec ou sans Harvey, New York sera le club à battre d'ici une couple de saisons. Les autres équipes ne le savent peut-être pas, mais les jours de gloire sont à la veille de revenir au Garden. Tant mieux pour Doug s'il en tire un bon parti.

Editorial

En reprenant la routine

M. Bruce Hutchison se plaint amèrement depuis le 18 juin que les citoyens du Canada manquent de fierté. Après avoir enlevé à M. Diefenbaker sa majorité écrasante au parlement, ils auraient dû protester même avec violence contre la sérénité avec laquelle le premier ministre a continué son règne. Mais l'éditorialiste oublie tout simplement que pendant les mois de juillet et d'août au Canada une activité seule compte, jouir autant que possible du beau temps. Il serait intéressant de pouvoir compter les organisations qui, au mois de juin, approuvent une résolution donnant pleins pouvoirs à l'administration pour deux mois. Et si un congrès annuel s'impose pendant ce temps, on a soin dans la préparation du programme de tenir compte du fait que la plupart des congressistes y mêlent affaires et vacances.

Mais enfin le mois de septembre arrive, les enfants reprennent le chemin de l'école, les exécutifs se réunissent pour discuter les programmes de "la nouvelle année" et les citoyens, en dépit du désespoir de M. Hutchison, commencent à songer à l'avenir du pays et de M. Diefenbaker.

Nos lecteurs, surtout au Manitoba, trouveront ample matière à réflexion, en reprenant la routine de la vie.

Il y a d'abord le Concile Vatican II qui s'ouvrira le 11 octobre. L'ouverture sera précédée sans doute par une neuvaine mondiale de prières et de pénitence. Plusieurs suivront les délibérations de ce Concile avec intérêt, car ils s'inquiètent de l'avenir de l'Eglise, de la solution de problèmes spirituels et moraux, du progrès des matérialistes, des formes d'apostolat laïque, etc. Cette réunion aura certainement pour effet d'intensifier chez chaque catholique le sentiment d'appartenance au corps mystique du Christ, avec tout ce que cela comporte de privilèges et de devoirs sociaux.

Au Canada, cette prise de conscience prendra une orientation spéciale dans la forme d'un sentiment accru de responsabilité envers l'Eglise catholique de l'Amérique latine. Le Saint-Siège, la Conférence Catholique des évêques, plusieurs communautés et diocèses et même des groupements de laïques (les C. de C.) témoignent avec une précision et une conviction croissantes d'une vocation spéciale canadienne à l'égard du catholicisme dans le sud du Nouveau-Monde.

Rien de mieux pour faire le lien entre les préoccupations internationales du citoyen canadien et ses problèmes comme citoyen du pays, que l'étude de l'encyclique "Mater et Magistra". Signalons une fois de plus que Jean XXIII ne veut pas que ce document tombe dans l'oubli. Au contraire, il consacre toute la dernière partie de son chef-d'oeuvre à préciser pourquoi et comment agir. Il faut "observer, juger et agir".

Il importe que la doctrine sociale catholique devienne partie intégrale de l'enseignement de la religion dans les écoles catholiques. Il faut cesser de considérer cette doctrine comme une espèce "d'à-côté" du catholicisme, comme si elle devait se manifester en marge seulement de la vie personnelle chrétienne et de la vie catholique paroissiale. Cette encyclique oblige tout chrétien à tenir compte de la solidarité dans la création de moyens aptes à solutionner les problèmes sociaux (assurance-santé), à se pencher sur les besoins de fermiers, d'ouvriers, d'immigrants en particulier. Sans diminuer les impératifs de la justice qui ont été accentués par Léon XIII et Pie XI, tout cela se fera dorénavant dans un esprit de charité fraternelle.

Dans l'Ouest canadien, la population de langue française a mis sur pied des caisses populaires et des coopératives de consommation. La production coopérative laisse encore à désirer et la philosophie des caisses semble parfois négative et étroite, en comparaison avec les normes indiquées par le Souverain Pontife.

L'étude de cette encyclique aiderait aussi dans un autre domaine qui lui semble à première vue étranger, à savoir le rôle du peuple d'expression française au Canada. Il y a deux fortes sections de ce document qui insistent sur la validité des cultures particulières. On y trouve de plus toute une orientation catholique de "présence" dans tout ce qui touche au bien-être de l'humanité, d'ouverture, de communion, d'entraide. En un mot, chaque peuple est invité à être soi-même, à développer ses ressources, à prendre sa place au soleil, mais tout cela dans le cadre d'une plus grande contribution au bien commun. Il ne faut pas que la langue devienne un obstacle à l'épanouissement de la foi.

Plusieurs de ces considérations s'appliquent intégralement aux provinces des Prairies, et en particulier au Manitoba. La question scolaire, qui consiste à donner une liberté véritable aux parents dans le choix de l'école que fréquenteraient leurs enfants, ne cesse de menacer la paix publique dans ces provinces. Il faut que les catholiques se tiennent ensemble d'abord, comme de véritables frères et qu'ils se préoccupent d'assurer cette liberté fondamentale à tous leurs concitoyens, car la liberté scolaire raisonnable est la pierre de touche du respect authentique des minorités et de la priorité du droit sur le nombre dans les affaires publiques. Il y a des compatriotes qui se laissent entraîner trop facilement vers une vie sociale et politique de compromis sans principes. Il y en a aussi qui semblent croire à la possibilité de se faire une petite vie bien renfermée, qui ne tient aucun compte du milieu, de compatriotes moins fervents à aider, de coreligionnaires faiblement organisés, de concitoyens bien disposés. Le chemin étroit de la vérité est entre ces extrêmes.

Comme partout au pays, les francophones de l'Ouest examinent à l'heure actuelle leurs écoles et l'armature qui les entoure. Les parents demandent plus de "high schools" afin d'assurer une éducation plus poussée et plus avantageuse à leurs garçons. Le rôle des collèges classiques change et devient plus spécialisé, en conformité d'ailleurs avec les standards plus élevés des universités. Le problème des instituteurs qualifiés en nombre suffisant est grave. Ce recrutement manque au Manitoba et, sans exempter les visiteurs et les commissaires de leur responsabilité, l'on peut se demander si les membres actuels de la profession ne peuvent pas faire mieux pour encourager les jeunes dans cette ligne. Le climat dans les départements provinciaux favorise de plus en plus l'enseignement du français et l'organisation de cours destinés à préparer cet enseignement — faut-il à l'heure où ça devient plus facile, que les ouvriers manquent à l'appel ou qu'ils préfèrent s'engraisser ailleurs dans un champ d'action moins exigeant?

Tout autour de l'école se trouvent les associations, dont on veut moderniser la structure. De toute évidence il faut arriver à avoir un chef de secrétariat de l'AECFM qui s'occupe du bureau, de la correspondance, de la documentation, des concours, de l'ordre, et un "field man" qui visite, discute, avise, stimule les centres, les APM, les commissaires, les curés et entretient le dialogue à travers la province. Au Manitoba, on peut même se poser la question de la ligne de conduite à suivre quand des inspecteurs de langue française sont en charge d'une division francophone, tandis que d'autres régions manquent un peu de tout, et que d'autres tâches réclament une solution, par exemple, l'orientation des élèves, l'éducation postscolaire dans les cadres des APM, l'organisation de bibliothèques régionales, la promotion du théâtre amateur, la création de cercles d'études du cinéma, de la radio et de la télévision.

De plus, dans le domaine de l'organisation et selon l'esprit de "Mater et Magistra", il semble de plus en plus urgent de structurer davantage l'activité économique des minorités de l'Ouest. Il y en a qui s'en occupe déjà, mais c'est un travail délicat, où tous les éléments doivent trouver place, les marchands du coin, les hommes d'affaires qui ont fait leur chemin chez nous, les directeurs d'entreprises financières et commerciales, les caisses, les coopératives, les hommes publics, les éducateurs. Il y a un travail de liaison à établir, avec les gouvernements provinciaux et locaux qui peuvent aider énormément dans le développement des ressources naturelles et humaines, et avec les compatriotes du Québec, qui veulent aider sans s'imposer, dans l'esprit que le pape a préconisé aux nations riches quand elles viennent en aide aux pays moins développés.

Enfin, laissant de côté l'influence directe de l'Eglise, il y a lieu de se rappeler que la préservation et le rayonnement de la foi catholique et de la culture française au pays, et surtout dans les provinces à majorité anglaise et protestante dépendent en premier lieu du foyer et en tout premier lieu de personnes humaines adultes, qui exercent dans sa plénitude un rôle spirituel de paternité et de maternité. La vie ecclésiastique, politique, sociale, économique, à tous ces paliers, même familial, n'a qu'un but, permettre à la personne humaine de s'épanouir aux dimensions voulues par la Providence, par le déploiement de tous ces talents en ce monde et de toutes ses grâces dans l'autre. C'est le sentiment de travailler à la réalisation de ce plan divin qui inspire plus sûrement toutes les autres activités communautaires. Dans ce sens, la routine est glorieuse.

L'anglicisation la plus dangereuse

La livraison d'août du magazine "Maclean" nous montre ce que peut être une revue écrite en français mais conçue selon une philosophie et une technique étrangères aux lecteurs canadiens-français. L'éditorial de Pierre de Bellefeuille est l'un de ces articles où l'on affirme n'importe quoi sans rien préciser. Le titre le résume parfaitement: "Chasser les bondieuseries de l'école pour ne pas en chasser Dieu". Après l'avoir lu, on ne sait pas en quoi consistent les bondieuseries dénoncées avec tant de vigueur. Par ailleurs celui qui a les yeux ouverts se rend compte que l'article, comme d'autres du même cru, n'a qu'un but: rendre l'enseignement neutre en reléguant la religion dans l'heure d'enseignement catéchistique. Ce qui est antipédagogique et contraire à la pastorale catholique. Celle-ci soutient que la religion doit imprégner tout l'enseignement et inspirer toute la formation si elle veut être vécue, ne pas se résumer à une science spéculative sans portée sur la vie de chaque jour.

La revue consacre un article au schisme de Saint-Jovite. Après l'avoir parcouru, on ne sait trop ce qu'il faut penser de ces novateurs, du point de vue catholique. Un appel à la charité et à la liberté. Le genre le veut ainsi: on étale, on raconte, on décrit, on excite la curiosité, on ne conclut pas. A chacun de penser ce qu'il voudra, qu'il ait ou non la formation requise pour juger l'évêque de Mont-Laurier et le curé de St-Antoine Abbé.

Anne McDermot fait le panégyrique de Normand Béthune, ce philanthrope casse-cou qui termina sa carrière auprès de Mao Tse Toung. Voici comment l'auteur décrit l'intervention de Franco alors que les communistes avaient entrepris de massacrer une partie des Espagnols: "Des troupes fascistes avaient envahi l'Espagne. Elles semblaient appuyées par certains éléments d'Allemagne et d'Italie". Un peu plus tard elle affirme ce qui suit de Tchiang Kai Chek: "Pendant que les communistes chinois combattaient contre les Japonais pour libérer le sol national, les troupes de Tchiang Kai Chek harcelaient leurs compatriotes à l'arrière et, par leur blocus, empêchaient tout ravitaillement de passer". Ces deux passages sont caractéristiques: sympathie évidente pour les communistes au détriment de la vérité.

Signalons encore un article d'André Laurendeau sur le Crédit Social. Le collaborateur de la revue (on se demande ce que ce nationaliste va faire dans cette galère) a longtemps accusé certaines gens de voir du communisme partout. Lui voit maintenant du duplessisme et de l'intégrisme dans tous les coins. Comme il fallait s'y attendre, la rédaction d'"Esprit" collabore. C'est M. Domenach lui-même qui décrit le planisme sexuel en France et le prend de haut avec la morale catholique. Enfin Mme Solange Chaput-Rolland fait un éloge dithyrambique de ce livre du ménage Chalvin, un bouquin qui n'est ni pensé ni même rédigé en français. Elle est fidèle à la consigne des surdoués montréalais: Pousse-moi que je te pousse.

La livraison de "Maclean" contient d'autres articles. Ils sont plutôt anodins. La pensée se trouve dans ceux qui viennent d'être recensés brièvement. Le mieux qu'on en puisse dire est que tous leurs auteurs sont du même côté de la barricade et qu'ils ne sont guère représentatifs de la population québécoise. Il serait injuste de juger une revue sur un seul échantillon. On peut au moins se demander si des publications éditées par une entreprise anglo-canadienne peuvent être un apport pour notre culture.

PERTINAX.

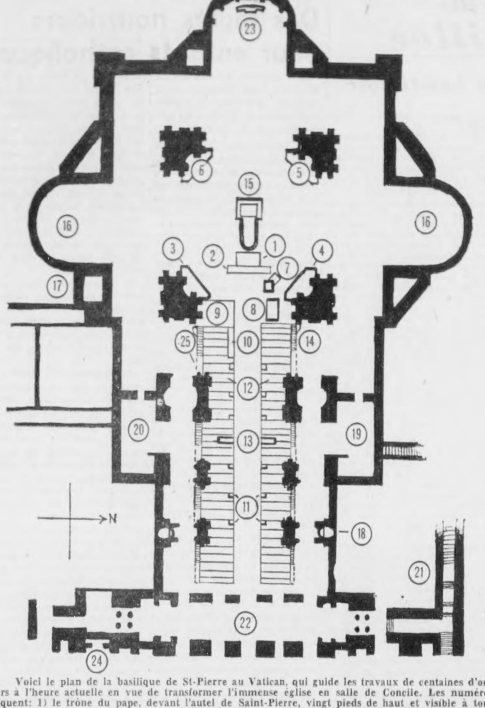
(L'Action Catholique)

Canonisation de Pie IX au cours du Concile?

CASTEL GANDOLFO — Le pape Jean XXIII a divulgué qu'il espérait canoniser durant le Concile Oecuménique qui débutera, à l'automne, le pape Pie IX, qui a gouverné l'Eglise du Christ durant la période la plus troublée du 19e siècle. Le Souverain Pontife a fait cette déclaration au cours d'une allocution qu'il prononçait devant des pèlerins de quinze pays à qui il avait accordé une audience à sa résidence estivale.

Pie IX, né Mastai Ferreti, a régné de 1846 à 1878. Son règne a été le plus long dans l'histoire de l'Eglise catholique romaine. Bien qu'élu en tant que "libéral", il refusa de prendre, en 1848, la tête du mouvement unitaire italien. Il proclama les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité pontificale, édicta le Syllabus, mais vit se consommer pour le Saint-Siège, la perte du pouvoir temporel.

"Il fut un pape altier et admirable dont on a écrit que personne n'a été plus aimé et plus détesté à la fois par ses contemporains", a dit le Saint-Père, en parlant de Pie IX.



Voici le plan de la basilique de St-Pierre au Vatican, qui guide les travaux de centaines d'ouvriers à l'heure actuelle en vue de transformer l'immense église en salle de Concile. Les numéros indiquent: 1) le trône du pape, devant l'autel de Saint-Pierre, vingt pieds de haut et visible à tous les participants; 2) le pupitre des présidents; 3) et 4) les tribunes des dignitaires étrangers; 5) et 6) les tribunes des techniciens de la radio, de la télévision et des journalistes; 7) la chaire; 8) l'autel portatif sur lequel repose la Bible; 9) les rangées graduées des sièges cardinalices — des chaises ultra-modernes, ressemblant aux chaises des avions de luxe —; 10) les sièges des patriarches; 11) les microphones à chaque deux rangées; 12) les sièges sur gradins pour évêques — ils se font face des deux côtés de la basilique; 13) les allées; 14) les escaliers d'accès en arrière des sièges des évêques; 15) l'autel du pape pour les cérémonies; 16) l'espace pour les fidèles; 17) et 19) les salles de détente; 18) l'ascenseur privé du pape; 20) la chapelle des chanoines; 21) les escaliers des processions; 22) l'entrée principale; 23) l'autel de la chaire de Pierre; 24) le passage pour voitures; 25) les huit tribunes spéciales pour consulteurs.

Le programme d'instruction physique de l'ARC suscite l'intérêt du monde

Il y a quelques années, l'Aviation royale du Canada, soucieuse de la condition physique de ses membres, mit au point un cours nouveau d'instruction physique individuelle. Les officiers qui prirent la tâche en main étaient loin de s'imaginer qu'ils allaient produire un livre à succès et qu'il leur faudrait imprimer d'autres exemplaires pour répondre aux demandes qui leur seraient faites de tous les coins du monde.

Les brochures qui ont éveillé un tel intérêt ont respectivement pour titre "5BX" (cinq exercices fondamentaux) pour les hommes et "X BX" (dix exercices fondamentaux) pour les femmes. Publiées par l'Imprimeur de la Reine, éditeur officiel du Gouvernement, plus de 400,000 exemplaires en ont été vendus, au prix de quelques sous chacun, et l'on s'attend à ce que leur tirage dépasse le million avant longtemps.

Ayant débordé largement le cadre original que l'aviation canadienne avait prévu, ces brochures ont été non seulement adoptées par d'autres organisations et d'autres individus au Canada, mais ont fait en outre l'objet de demandes de la part de pays aussi lointains que le Japon, l'Australie, la Thaïlande et l'Afrique du Sud. L'Armée américaine en Allemagne en a également requis.

Dans un pays industriel et moderne comme le Canada, le besoin d'un programme d'instruction physique est devenu pressant et chaque jour plus important, car l'automation et le haut niveau matériel de la vie courante ont pour effet d'abaisser la résistance physique. Ainsi que d'autres organisations, l'ARC était consciente de cette tendance générale. Et parce que la bonne forme physique de ses membres est d'une importance primordiale, l'aviation s'est sentie obligée, non seulement de reconnaître ce besoin, mais d'y pourvoir en mettant sur pied un programme adéquat.

Programme individuel

Les programmes traditionnels d'entraînement, basés sur le principe des exercices de groupe, ne s'avèrent pas très pratiques dans la plupart des bases, à cause des rotations de personnel. Tout exercice collectif est également impossible, à cause des différences d'âge existant au sein d'un même groupe. Certains en feraient trop . . . et d'autres pas assez.

Il fallait donc trouver un système pouvant être exécuté individuellement, n'exigeant aucun équipement et ne prenant pas trop de temps chaque jour. Ce système devait en outre présenter autant d'attrait pour les équipages que pour les manuels et les employés de bureau, tout en produisant les effets voulus.

Afin de mettre au point un tel programme, plusieurs groupes de recherche, composés de membres des services récréatifs de l'ARC et d'experts civils commencèrent en 1956 à examiner les besoins aussi bien que l'attitude des militaires. Parmi d'autres choses, ils se rendirent compte que pour être adopté sérieusement, un programme ne devait pas demander trop de travail, de temps ou d'argent (carte de membre ou frais d'équipement), de la part du participant.

En septembre 1958, après un examen méticuleux par des autorités compétentes et des médecins de l'ARC, la brochure "5 BX" fit son apparition. Destinée à l'usage des membres de l'Aviation et mise en vente par l'Imprimeur de la Reine, la brochure concise et bien illustrée devint un succès national en quelques semaines et faisait peu après l'objet de demandes de la part d'autres pays. En l'espace de 37 mois, avec la vente de 240,000 exemplaires, la brochure avait déjà atteint un tirage supérieur à tous ceux que l'Imprimeur de la Reine avait connus. Un programme semblable, le XBX d'abord publié en octobre 1960 à l'intention des femmes, eut un succès tout aussi grand et sa vente atteignit 180,000 exemplaires dès les premiers 13 mois.

11 minutes par jour

La simplicité et la commodité expliquent le succès de ces deux programmes. Des tableaux bien conçus et des illustrations très claires les rendent agréables et faciles à utiliser. Les exercices peuvent être effectués sans équipement et tout aussi bien dans un bureau, que dans un couloir, une tour de contrôle, un vivoir ou à la caserne. Ils ne prennent que 11 minutes par jour pour les hommes et 12 pour les femmes.

L'attrait majeur de ce programme, c'est que chacun peut y souscrire suivant ses propres possibilités. Les exercices, répartis en catégorie d'âge et de résistance physique, sont d'une difficulté progressive. Il faut posséder un exercice avant de passer au suivant, de telle sorte qu'on ne peut se fatiguer au-delà d'une mesure raisonnable. Lorsque le niveau recommandé a été atteint, des exercices permettent de le maintenir.

Bien que ces exercices soient en principe bénéfiques à tous, "de six à soixante ans", sans distinction d'occupation professionnelle, ils sont entrepris en majorité par les gens de 30 à 60 ans. La brochure insiste toutefois pour que chaque participant consulte son médecin avant d'entreprendre le programme.

Effectués dans des conditions appropriées, ces exercices engendrent ni fatigue, ni raideur, ni muscles douloureux. Alors que l'on avance dans la brochure, le même mouvement se répète plus rapidement. Par exemple, si un homme peut toucher la pointe de ses pieds 10 fois en 2 minutes le premier jour, il le fera peut-être 20 fois en 2 minutes, au bout d'une semaine. Les cinq exercices fondamentaux sont conçus scientifiquement pour développer les quatre principaux groupes musculaires du corps ainsi que le coeur et le système respiratoire.

Des examens spéciaux furent menés avant d'établir un programme propre aux femmes. On en arriva à la conclusion que le nombre des exercices devait être doublé, ce qui explique le titre de la brochure "10 BX" ou "X BX". Ainsi que le programme 5 BX, le X BX suscita un très grand intérêt au sein de l'ARC, tout comme à l'extérieur et l'Imprimeur de la Reine reçut aussitôt de nombreuses demandes émanant du personnel féminin enseignant, de fonctionnaires, de femmes d'affaires et de ménagères, de tous les coins du pays.

Il est important de noter que ces programmes ne peuvent faire l'objet d'une obligation. Ils sont prévus pour être utilisés d'une façon volontaire et les rendre obligatoires ferait perdre tout bénéfice que l'on pourrait autrement en retirer. Afin d'encourager l'application de ce programme, certaines bases ont formé des clubs d'instruction physique, certaines familles ou certains groupes ont décidé de faire les exercices ensemble, mais le facteur le plus important entre tous, c'est la volonté que l'on y met et le sentiment de réalisation que l'on éprouve. On trouve également dans ces brochures, des conseils relatifs au régime alimentaire, au contrôle du poids et la mention d'autres facteurs contribuant à une bonne forme physique et à un sentiment de bien-être.

L'ARC reçoit tous les jours des preuves nouvelles de la réputation internationale que ces deux programmes ont acquise. A Sydney (Australie), une revue hebdomadaire a publié un article illustré sur le 5 BX et l'Aviation royale australienne en a fait une démonstration à la mairie de Sydney. L'Armée américaine en Allemagne applique le 5 BX pour mettre ses troupes en forme pour le combat. Des demandes sont aussi parvenues de l'Afrique du Sud et de la Hollande.

Au Canada, en dehors de l'ARC, ces programmes sont appliqués par la Division de l'éducation de la Direction des Affaires indiennes, par les services d'hospitalisation psychiatrique de l'Ontario, le Collège d'ostéopathie, par le Programme national d'éducation physique pour les jeunes, commandité par la Légion canadienne, par les Boys Scouts, les cadets de l'air et les autres services des forces armées. Plusieurs organisations sportives, y compris l'Association canadienne de ski amateur, ont demandé la permission d'utiliser ces programmes, en tout ou en partie pour aider à l'entraînement de leurs membres.

En prenant l'initiative d'améliorer la condition physique et l'efficacité de ses membres, l'ARC a eu un succès qui a dépassé ses espérances. L'objet original était en effet limité, mais le besoin était vaste. Il semble, en fait, que si l'intérêt suscité par ces programmes et leur mise en pratique continuent de croître au même rythme, l'ARC pourra se vanter d'avoir contribué d'une façon appréciable à la santé du monde.

Le pilote devant la mer orageuse

Le député d'Edmonton-Ouest, M. Marcel Lambert, ancien secrétaire parlementaire du ministre du Revenu, sera le président des débats aux Communes.

Cet honneur revenait, en vertu d'une tradition scrupuleusement respectée, à un Canadien français. M. Lambert est issu d'une famille de pionniers de l'Ouest qui n'a jamais renié ses attaches québécoises et le député d'Edmonton-Ouest, bilingue parfait, connaît comme pas un le délicat problème que pose le dualisme de races et de cultures propre à notre pays.

Mais la tâche qu'on lui confie est lourde, complexe, difficile. Sans parler du tact qu'elle exige, sans parler de la connaissance précise des règles de la procédure parlementaire qu'il faut posséder sur le bout des doigts, que dire du climat de la session du 27 septembre prochain!

Il sera constamment à l'orage; à la moindre apostrophe d'un membre de la députation, il lui faudra être sur ses gardes, car l'incident le plus bénin risquera de lancer les Communes sur le sentier du désordre. Ce ne sera plus la mer calme sur laquelle un parti fort et puissant, sûr de sa majorité, pouvait naviguer en toute quiétude. Des lames de fond surgiront au moment le plus inattendu, les tempêtes éclateront dans le ciel le plus apparemment serein.

C'est vers le "pilote" que tous les yeux seront alors tournés. A lui de tenir solidement la barre, à lui d'agir avec rigueur, sang-froid et fermeté.

Plus difficile est la tâche, plus celui qui est responsable de sa parfaite exécution, mérite notre admiration. Homme politique chevronné, M. Marcel Lambert a brillamment fait ses classes en qualité de secrétaire parlementaire, rôle plus exigeant, plus subtil et significatif que d'aucuns le croient. Donc en accédant à la présidence des Communes, M. Lambert est solidement préparé à son rôle. Il ne lui reste plus qu'à le tenir.

Roger CHAMPOUX.

(La Presse)

CANADIANS ALL

According to the final analysis of the 1961 census, conducted by the Dominion Bureau of Statistics, Canadians whose ethnic origin is the British Isles continue to dominate in this country. The second largest ethnic group continues to be French with 30.4 percent of the total population as compared to the British at 43.8 percent.

These figures show clearly that all the other racial groups included in the total population account for only 25.8 percent. Representatives from all of the other European countries combined, account for only one quarter of the ethnic composition of this country with the fractional margin left to be shared by Canadians of different racial origin.

Canada is, and on the basis of the census figures, should remain, a bilingual country. It should be a matter of pride for all Canadians to have a working knowledge of both English and French. This objective has been attained by a high percentage of Canadians of French origin but unfortunately English speaking Canadians cannot say the same.

This situation is likely to change once a proper attention to the French language is given in the public school systems in the predominantly English speaking areas of the country. We are at last moving in that direction and this desirable objective should not be complicated by the introduction of side issues having little relation to the ethnic complexion of this country.

(The Winnipeg Tribune)

(Traduction)

Selon l'analyse finale du recensement de 1961 par le Bureau fédéral de la statistique, les Canadiens d'origine ethnique britannique tiennent toujours le premier rang au pays. L'élément français demeure le deuxième groupe ethnique ayant 30.4 pour cent de la population tandis que les Britanniques en ont 43.8 pour cent.

Ces chiffres démontrent clairement que tous les autres groupes ethniques de la population totale n'atteignent qu'une proportion de 25.8 pour cent du tout. Les ressortissants de tous les pays européens ne forment que le quart de la composition ethnique du Canada et les Canadiens d'autres origines raciales constituent un secteur infime.

D'après ces chiffres, le Canada est et doit demeurer un pays bilingue. Tout Canadien doit être fier de pouvoir parler convenablement l'anglais et le français. Un grand nombre de francophones ont réalisé cet idéal, mais peu de Canadiens d'expression anglaise ont suivi cet exemple.

Cette situation sera améliorée à mesure que les systèmes d'école publique dans les régions où l'anglais prédomine, accorderont au français l'attention qu'il mérite. Nous sommes en marche vers l'obtention de ce résultat. Souhaitons que cette tendance ne soit pas compliquée davantage par l'influence de facteurs secondaires n'ayant pas trop de rapport avec la composition ethnique du pays.

Billet du vendredi

Saint Paul de Tarse sur le chemin de Damas

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Saint Paul venait de laisser lapider saint Etienne, quand il partit pour Damas en Syrie, où il avait pour mission de persécuter d'autres hommes de la religion nouvelle, disciples de ce Christ qui s'était dressé face à la puissance du Sanhédrin, traitant de sépulcres blanchis les pharisiens orgueilleux et hypocrites. Il était lui-même un pharisien parmi ce qu'il y avait alors de plus intransigeant, et il venait d'être humilié à fond par Etienne, ayant tenté de le confondre dans un débat public, mais n'y ayant point réussi.

Quelques Juifs de Jérusalem, qui tiennent à avoir raison contre Etienne, payent de faux témoins pour l'accuser d'avoir proféré des blasphèmes contre Moïse et contre Dieu. On le traîne devant le tribunal du Sanhédrin, mais Etienne n'est pas homme à s'en laisser imposer. Il se défend. C'est un jeune Grec converti, robuste, plein d'énergie, qui a pour lui les faveurs de la foule et opère des prodiges. Ayant établi que les accusations contre lui sont fausses, il s'en prend à ceux qui l'attaquent: "Têtes dures! Vous résistez perpétuellement au Saint-Esprit. Vos pères le faisaient déjà. Quel est le prophète qu'ils n'ont pas persécuté? Assassins! C'est vous qui, ayant reçu la Loi, n'avez pas su la garder".

* * *

Etienne est mis à mort. Pour être plus libres de leurs mouvements, les bourreaux enlèvent leurs manteaux et les déposent aux pieds de Paul, voulant par là témoigner, comme le signale Ernest Hello, que "c'était de lui, comme représentant du conseil, qu'ils tenaient le droit de lapider le martyr", jetant sur lui "la responsabilité solennelle et officielle de l'exécution". Il part peu après pour Damas, où les chrétiens sont nombreux. Il est à ce moment une sorte de grand inquisiteur, chargé de les arrêter, là où ils se trouvent. Une escorte de cavaliers l'accompagnent, qui suivent depuis près d'une semaine la route romaine aux belles dalles de pierre. Elle longe le lac de Tibériade, franchit le Jourdain, oblique ensuite vers le nord-est.

Un jour, il est presque midi, et les cavaliers sont à quelque 250 kilomètres de Jérusalem. Tout à coup, Paul est enveloppé d'une lumière insupportable, si aveuglante que sa monture se cabre et que lui-même est précipité sur le sol. Au même moment, il entend une voix qui dit, l'appelant par son nom juif: "Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?". Il balbutie: "Qui êtes-vous donc, Seigneur?". Et la voix de répondre: "Je suis Jésus de Nazareth . . . Jésus, celui que tu persécutes!".

* * *

Dès cet instant, Paul va se joindre à ces chrétiens qu'il entendait balayer de la terre, pour la plus grande gloire du judaïsme. Dans l'instant où la lumière s'abat sur lui, il devient aveugle. Il ne sait ce qui lui arrive, il tremble d'effroi, mais il a encore la force de demander: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?". Car il est homme d'action avant tout et il ne perd pas une seconde. Telle est sa nature. Et quand Jésus lui répond de se lever, d'entrer dans la ville pour apprendre ce qu'il doit faire, il n'hésite pas. Trois jours plus tard, chez l'aubergiste Jude, il reçoit un visiteur inattendu qui nom Ananias, Juif pieux et fidèle observateur de la loi, connu comme disciple de Jésus.

Un de ceux, en somme, que Paul doit arrêter. Il reçoit l'homme, qui lui dit: "Saul, mon frère, le Seigneur, ce Jésus qui t'est apparu sur la route, m'envoie vers toi pour rendre la lumière, non seulement à tes yeux, mais surtout à ton âme, afin que l'Esprit-Saint la remplisse". On sait le reste. Saint Paul sera désormais celui qui ira évangéliser les gentils. Ananias le baptise, puis il va vivre dans le désert pendant trois ans, à l'exemple de son maître Jésus, avant son entrée dans la vie publique. Vêtu comme un bédouin, il tisse des toiles de tente pour gagner son pain, ainsi que le lui a enseigné son père en sa jeunesse.

Plus tard, il vivra auprès de Pierre, premier des apôtres et chef de l'Eglise, prêchera à travers le Moyen-Orient et finira par le suivre à Rome, où il sera martyrisé comme lui. Une excellente biographie de saint Paul, plus courte que celle de Baumann, plus facile d'accès que les monumentales études de Daniel-Rops, vient de paraître à Lyon, due à Jean Vuaillat: **Paul, le lutteur de Dieu.** (1)

L'ILLETTRE.

(1) **Editions et Imprimeries du Sud-Est.**

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberte et le Patriote

Le lundi soir 27 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. Les membres des comités se trouvaient tous présents à l'exception de l'échevin Guilbault.

M. le Maire souhaita la bienvenue aux échevins Softley et Baudry qui reviennent après de longues vacances.

Parmi la correspondance nous remarquons une lettre de l'Association d'Education qui envoie à la ville une copie de sa lettre au Ministre des Postes demandant que St-Boniface 6 soit reconnue comme adresse postale au lieu de Winnipeg 6. Le Conseil de Ville abonde en ce sens.

Remerciements

La ville de St-Vital remercie la ville de St-Boniface pour la part active qu'elle a prise dans les célébrations lors des fêtes de l'incorporation de cette ville.

Le village de Beauséjour remercie aussi la ville de St-Boniface pour ses voeux lors de leurs fêtes de cinquantenaire.

Mme J. C. Davis et M. Roland Couture remercient aussi la ville pour les félicitations qu'ils ont reçues lorsque le Saint-Père les avait désignés pour certaines décorations.

Mme G. Fortin remercie la ville pour la sympathie exprimée lors de la mort de son frère, M. Pamphile Laurendeau.

Les résidants de St-Boniface seront heureux d'apprendre que la campagne contre les maringouins par le Métro se continue et que jusqu'à maintenant la ville de St-Boniface a été l'objet de trois visites par les machines à vaporisation.

Le Community Chest demande la permission de faire sa campagne dans notre ville à partir du 1er octobre et demande le support de tous les citoyens.

Coût de pavage

M. André Janssens, de la rue Plinquet, revient à la charge à propos du coût de pavage sur cette rue. Depuis déjà deux ans et demi, M. Janssens et autres résidants demandent à la ville d'être soulagés du coût du pavage parce que cette rue est usité par les grandes compagnies de camionnage. Ils disent aussi qu'on leur avait promis un certain rabais puisqu'on reconnaissait la justesse de leur requête. Cependant, le comité spécial qui avait étudié leur demande avait refusé de leur accorder aucune compensation.

L'échevin Warman dit qu'il n'avait jamais rien promis à M. Janssens sinon qu'il donnerait sérieuse considération à son cas. M. Janssens répète que la rue Plinquet est devenue une route de transport et qu'il ne voit pas pourquoi la ville ne peut obtenir des subsides pour le pavage de cette rue telle qu'elle en a reçues pour le pavage des rues Provencher, Archibald, etc.

M. René de Meyer, un autre résidant de la rue Plinquet, se dit d'accord avec M. Janssens. Dans la discussion qui s'en suivit, l'échevin McKall dit que cinq résidants seulement étaient affectés par le règlement du pavage puisque les autres contribuables sont des maisons d'affaires ou industries; il demande que cette question soit remise au comité pour étudier la possibilité de leur accorder une certaine remise.

M. le Maire remercie publiquement les départements de feu, de polices et des travaux publics pour le beau travail accompli durant les récentes pluies torrentielles.

Objections des échevins

Les échevins du quartier 1 s'objectent au fait que le Métro accorde des permis pour l'opération de commerce ou d'industrie dans des maisons privées du Windsor Park; ceci est contre les lois d'urbanisme.

M. le Maire remarque qu'à Rochester, Minn., on n'entend jamais les sirènes des pompiers ou de la police. Le chef des pompiers de l'endroit dit qu'il n'aime pas s'en servir parce que tout le monde se rend au feu en entendant les sirènes et cela complique les manoeuvres.

Dommages des pluies

A propos de l'aide à ceux qui ont subi des dommages par l'inondation lors des pluies récentes, le secrétaire de M. Roblin dit que le premier ministre est actuellement en tournée dans le nord de la province mais que cette demande sera étudié par le département approprié.

L'ingénieur de la ville se rendra à un congrès à Nouvelle-Orléans et demande la permission de prendre ses vacances à la suite de ce congrès.

M. le Maire, sans faire de déclaration formelle à ce sujet dit qu'il se présentera de nouveau à la mairie aux élections de cet automne et espère qu'il y aura opposition pour rendre les choses intéressantes.

L'échevin Warman propose que l'échevin Softley soit nommé maire suppléant pour les deux prochains mois. Il occupera le poste immédiatement puisque le maire sera absent à partir de mardi et que l'échevin Guilbault est aussi hors de la ville.

Villes-jumelles

L'échevin Softley donne un court aperçu de sa visite à Montignies-sur-Sambre et propose que la ville prépare un document pour le jumelage de nos deux villes. M. Softley donnera un compte rendu de son voyage à une autre assemblée du Conseil.

Lundi prochain étant congé, la réunion des comités aura lieu le mardi 4 septembre.

La décision pour la nomination d'un avocat pour la ville a été remise à une réunion spéciale qui se tiendra le 5 septembre.

A la semaine prochaine.

Commission royale

(suite de la première page)

En 1961, les revenus fédéraux ont atteint $6,664,000,000 dont $2,132,000,000 provenaient d'impôts directs des individus, tels que l'impôt sur le revenu, et $1,320,000,000 d'impôts directs sur les corporations. L'impôt fédéral indirect (taxes de vente, tarifs et droits de douanes) rapportait $2,190,000,000. Le solde du revenu fédéral provenait des contributions au fonds de sécurité sociale ainsi que des placements gouvernementaux.

Les critiques les plus fréquentes visant notre système fiscal touchent l'impôt des corporations, lequel dans certains cas représente plus de la moitié des profits des grandes compagnies, et l'impôt sur le revenu des particuliers aux plus bas échelons.

Le premier ministre, M. Diefenbaker, croit sincèrement que la Commission royale d'enquête sur le fisc pourra travailler assez rapidement pour donner les résultats qu'on attend d'elle.

Le mandat précis de cette commission ne sera connu que dans quelques jours, mais tous espèrent que les modifications qu'elle proposera seront de nature à relever l'économie.

MONTREAL — Désormais, il ne faudra plus parler du "Cercle national des filles d'Isabelle", mais des filles d'Isabelle de l'Etat du Québec, de l'Etat du Manitoba, etc.

Un vote majoritaire lors du récent congrès international des filles d'Isabelle, tenu à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal, en a décidé ainsi.

On demande

Des foyers nourriciers pour enfants catholiques

La Children's Aid Society de Winnipeg vient de poser deux gestes qui intéressent la population catholique, et même de langue française du Manitoba.

En premier lieu, elle a remis à une famille protestante un enfant catholique qu'elle avait enlevé de cet endroit conformément à la loi qui limite ce genre de placement "temporaire". La Société prétend être dans l'impossibilité de trouver un foyer adoptif catholique et convenable pour cette fillette, et elle ne dispose pas de foyers nourriciers catholiques pour la loger en attendant. L'incident rentre ainsi dans les cadres d'un problème plus vaste et double, à savoir, la communauté catholique manque-t-elle de générosité ou la C.A.S. de Winnipeg manque-t-elle d'efficacité dans la recherche de tels foyers?

Remarquons sur ce point que tous les enfants sans foyer de la province relèvent de l'autorité du ministre du Bien-être, une fois que le pouvoir civil est invoqué, et que c'est à celui-ci de surveiller l'observance de l'esprit et de la lettre du Child Welfare Act par les agences à charte provinciale.

En deuxième lieu, la C.A.S. de Winnipeg a annoncé qu'elle proposerait un amendement à la loi du bien-être des enfants. La loi actuelle donne aux parents et surtout à la mère, le droit de déclarer la religion de son enfant au moment où ce dernier tombe définitivement sous la responsabilité publique. La C.A.S. propose, dans le cas où il est impossible de trouver un foyer nourricier de la même croyance que l'enfant, qu'un juge puisse examiner le cas et permettre le placement de l'enfant en permanence dans un foyer d'une autre croyance.

Il est à remarquer que la déclaration de la C.A.S. débute par une série de paragraphes où elle définit clairement et fortement les droits de la mère et de l'enfant en matière religieuse. La C.A.S. explique de plus que le respect de ces droits par la Société facilite son travail auprès des filles-mères. Malheureusement, selon la "déclaration", il arrive parfois que le manque de foyers nourriciers d'une croyance oblige la C.A.S. à placer des enfants dans des foyers d'autres croyances d'une façon tellement prolongée qu'il devient psychologiquement dangereux de transférer l'enfant dans un autre foyer temporaire. Elle demande par conséquent un amendement qui tiendrait compte de cette difficulté.

Il est très malheureux que les journaux de Winnipeg aient omis complètement dans leurs rapports les fortes considérations de la C.A.S. sur les droits de la mère et de l'enfant en matière religieuse.

Evidemment, ces deux gestes soulèvent bien des questions au sujet de la meilleure ligne de conduite à suivre dans cette situation. La loi semble présumer qu'il y aurait une abondance de foyers disponibles qui permettraient aux agences de respecter l'affiliation religieuse de l'enfant qu'il faut placer. La loi ne prétend pas créer les foyers nécessaires.

Cette abondance ne peut venir que de la population qui, par motifs d'humanité et de parenté spirituelle veut bien offrir ses foyers aux petits déshérités de leur foi. La langue française entre en jeu en autant qu'il s'agit assez souvent d'enfants métis. Il se peut que cette générosité ne suffise pas, car en ville la proportion catholique des enfants qu'il faut héberger est de beaucoup plus élevée que la proportion catholique de la population. Les autorités compétentes étudieront sans doute méticuleusement les moyens qui peuvent rendre plus efficace la recherche des foyers et leur partage selon les besoins.

Mais aucune loi, aucun amendement, aucune organisation ne pourrait remédier à ce problème angoissant, si des centaines de familles ne se décident pas à partager leur bonheur avec l'un de ces petits.

☆ ☆ ☆

Voici une traduction du communiqué de la Children's Aid Society de Winnipeg au sujet d'un amendement au Child Welfare Act, en matière religieuse:

• • •

Tous les droits entrainent des responsabilités.

Nous reconnaissons la validité du droit de la mère à spécifier la religion de son enfant, et le droit de l'enfant à cette religion, comme le fait la loi du Manitoba contenue dans les Sections 131 et 131A du Child Welfare Act.

Les clauses de la Section 131 du Child Welfare Act assurent que la spécification par la mère de la religion de son enfant sera maintenue: la loi requiert qu'aucun enfant ne soit placé dans un foyer d'une autre religion, excepté de façon temporaire.

En remettant un enfant à la Children's Aid Society, une mère demande, entre autres choses, que la Children's Aid Society remplisse sa propre responsabilité, c'est-à-dire sauvegarde son droit à protéger la religion de son enfant, et le droit de l'enfant à cette religion.

La Children's Aid Society, à la fois par conviction et par soumission aux termes du Child Welfare Act, respecte l'importance pour la mère de remplir cette responsabilité, car cette mère — probablement sans aucune faute de sa part — est incapable de remplir cette responsabilité elle-même. De plus, du point de vue de notre propre responsabilité envers les enfants, nous croyons qu'enlever aux mères ce droit et l'assurance que nous assumerons la responsabilité qui en découle, pourrait causer de sérieuses difficultés à tous nos efforts pour protéger les enfants et assurer le meilleur milieu possible à leur croissance. Pour ces raisons nous supportons les clauses de l'Acte au sujet des religions — non pas tant pour plaire à tel ou tel groupe religieux ou non-religieux de la communauté, mais pour le bien de nos enfants et de nos filles-mères.

Evidemment, il existe des cas où nos droits individuels doivent céder la place à des biens plus élevés; c'est-à-dire où le bien total de l'enfant s'oppose au bien religieux.

Malheureusement, des occasions se présentent où, pour un certain nombre de raisons, la Société se trouve incapable de sauvegarder la responsabilité qu'elle avait acceptée au nom de la mère et de l'enfant, et acceptée à cause de la conviction de ladite Société, et à cause de la volonté du public telle qu'exprimée dans la loi qui gouverne les actions et la conduite de la Société.

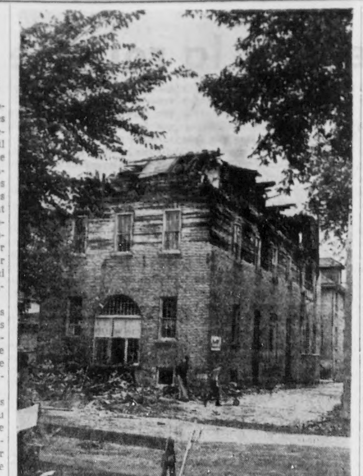
Ces occasions sont rares, et elles ne se présentent jamais pour une raison isolée; c'est-à-dire qu'elles n'arrivent jamais pour la seule raison de la religion de l'enfant.

Il arrive parfois qu'aucun foyer nourricier d'une croyance particulière (et ayant les autres qualités requises aussi) ne soit disponible pour une période assez prolongée. Pendant ce laps de temps l'enfant acquiert des liens étroits avec ses parents nourriciers, lesquels peuvent être brisés seulement au risque de causer des dommages importants à l'enfant. (Comme de raison, il arrive des occasions où les avantages d'un changement pèsent plus lourdement que les dangers prévus, par exemple, quand un enfant est transféré à un foyer adoptif, etc.) Dans l'opinion de la Children's Aid Society on ne doit enfreindre la protection que la loi accorde au choix de la mère que dans une situation des plus graves touchant le bien-être de l'enfant et toute la communauté.

Malheureusement, il n'est pas possible de résoudre par voie de législation toutes les misères qui affligent nos enfants — la discrimination raciale, par exemple . . . et parfois nos efforts rencontrent des obstacles chez ceux qui oublient qu'il nous faut choisir, non pas entre le bien et le mal, mais entre une situation peu imparfaite et une autre pas plus satisfaisante, deux situations imparfaites, et que dans tous les cas la Children's Aid fait face à une tragédie intrinsèque, que l'on peut amoindrir sans pouvoir l'éliminer totalement par une espèce de magie. Quand la loi empêche la Children's Aid de remplir ses obligations, l'amélioration de la situation de l'enfant devient plus difficile.

Par conséquent, la Children's Aid Society recommandera au gouvernement que l'Acte (du bien-être des enfants) soit amendé afin de permettre à la Children's Aid Society de demander aux cours de justice la permission de placer un enfant d'une façon permanente dans un foyer nourricier que la Société trouve acceptable, nonobstant que la Société ne peut pas après une recherche consciencieuse trouver un foyer nourricier de la croyance voulue. Cette permission serait accordée seulement quand la Children's Aid Society aurait établi, preuves à l'appui, qu'elle ne peut pas trouver pour cet enfant un foyer nourricier de la religion qui est indiquée dans l'ordre qui lui donne juridiction. Nous croyons que cet amendement enlèverait les difficultés qui se sont produites occasionnellement, sans enfreindre pour autant le principe que protègent les Sections 131 et 131A de l'Acte.

(Traduction de **La Liberté et le Patriote**.)



Des centaines de spectateurs ont admiré le travail efficace d'une trentaine de pompiers des trois stations de feu de St-Boniface qui, dans la nuit de samedi à dimanche, ont dû lutter pendant sept heures avant de contrôler l'incendie qui ravageait la manufacture de macaroni de M. Lucien Constant, à 254, rue Dumoulin. Deux pompiers ont été blessés. Le propriétaire quitta en hâte la noce célébrée en l'honneur de son neveu, pour venir assister au désastre de la manufacturé possédée par la famille Constant depuis 1913. Une enquête eut lieu cette semaine pour déterminer avec exactitude les dommages subis par l'édifice de trois étages, dans les bureaux, aux machineries, etc. (Photo Napoléon)

Présence française au congrès des hebdomadaires, à Winnipeg

MM. et Mmes Brunelle Léveillé et Henry Lane, de St-Boniface, représentaient **La Liberté et le Patriote** au congrès annuel de la Canadian Weekly Newspapers Association, la semaine dernière, à Winnipeg. Les autres congressistes de langue française étaient MM. Alfred Gadbois, "Minnedosa Tribune" (Minnedosa, Man.), Claude Martin, "La Parole" (Drummondville), Théodore Soucy, "Le Moniteur" (Rouyn), Roméo Clément, "Le Progrès" (Thedford Mines), et Rock Lefebvre, imprimeur de la Reine de la province de Québec.

Cette "présence française" incita les orateurs à dire au moins quelques mots en français au début de leurs discours. Le programme du grand banquet offert par le gouvernement du Manitoba, Manitoba Hydro et le Manitoba Telephone System mettait en vedette la basilique de St-Boniface, sur sa couverture.

Sous les auspices de la Société Historique de St-Boniface, les Voyageurs de la Rivière-Rouge offrirent aux convives un programme folklorique canadien-français: quelques chansons ("Vive la Canadienne", "Je le mène bien mon dévidoir", soliste, Mme Fabiola Turcotte, et "Youppe Youppe sur la rivière") et danses (danseurs: A. Daignault et G. Bousquet; violoneux: P. Léger).

L'exemple du Québec inspire le Manitoba

La première coopérative d'une certaine envergure à voir le jour au Manitoba dans le secteur des pêcheries depuis plusieurs années est entrée en activité à la fin du mois de juillet. Il s'agit de la "Winnipegosis Co-operative Fisheries Lad".

La nouvelle société a été formée par deux groupements de pêcheurs indépendants qui ont décidé de s'unir pour bâtir et exploiter en commun une usine de préparation du poisson. Elle compte actuellement dix-sept sociétaires, dont quelques-uns sont des Métis. Des pêcheurs de race indienne se joindront éventuellement à l'association un peu plus tard.

La section des pêcheries du ministère des Mines et des Ressources naturelles du Manitoba a apporté son concours à l'organisation de cette coopérative.

A l'occasion de cette fondation, on se rappellera que l'an dernier le professeur Louis Bérubé, de l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière et l'un des pionniers de l'organisation coopérative des pêcheurs dans le Québec, a été invité par le gouvernement du Manitoba à se rendre dans cette province des Prairies pour y faire une étude sur les pêcheries et formuler des recommandations en vue de leur mise en valeur de la façon la plus efficace possible.

(Ensemble)

Porter sa croix est bien plus que la supporter.
Saint François de Sales.

* * *

Je ne suis jamais mieux que lorsque je ne suis pas tout à fait bien. — Saint François de Sales.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Remarquez que la première assemblée régulière du mois de septembre aura lieu le mardi 4 septembre, à 8 h. 15 p.m., en vue de la fin de semaine: journée du Travail. Le Grand Chevalier est confiant que ceci n'influencera pas l'assistance, car après le calme relatif de la saison d'été, il y aura bon nombre d'affaires à discuter et d'importantes communications à rapporter.

Les billets de la grande loterie ont été distribués aux membres et le président du comité en charge annonce que déjà la vente s'opère avec un progrès surprenant. C'est une plume au chapeau du Conseil, car cela démontre l'effort exercé par les frères, qu'ils ne se laissent pas impressionner par les bons records des années précédentes et qu'ils réalisent l'importance de cette loterie, non seulement pour les oeuvres charitables du Conseil, mais aussi celles de tous les Conseils du Manitoba.

Félicitations aux frères et à leurs dames qui annoncent les naissances suivantes: René Toupin, une fille; Donald Catellier, un fils; William Dion, une fille.

C'est une grande satisfaction de pouvoir annoncer que Léo Soenen, ex-Député d'Etat, a été élu membre de la Direction Suprême.

A partir du 1er septembre, la nouvelle adresse du secrétaire-financier sera Ile-de-Chênes. Peut-être faudrait-il organiser un comité pour surveiller les va-et-vient du frère Alary!

Néanmoins, toute communication pourra être adressée au casier postal 101, Norwood Grove P. O., St-Boniface.

FIGARO.

Cours anti-communiste donné en septembre par M. Léo-A. Brodeur

En juin dernier, M. Léo-A. Brodeur, secrétaire de la Ligue Catholique pour la Lutte Anti-communiste au Canada et professeur à l'Université Laurentienne de Sudbury, Ontario, a donné une série de huit cours sur "Le Communisme Démasqué" dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Plus de 200 personnes y ont assisté.

Ce premier cours du genre au Manitoba doit être considéré comme un réel succès, à preuve les faits suivants: 1) les personnes inscrites au cours, à elles seules, ont pris 485 abonnements à une publication anti-communiste (C.I.S.); 2) ces mêmes personnes ont acheté près de 500 livres ou brochures en vue d'une étude plus poussée du communisme; 3) de nombreuses demandes ont été faites pour que soit répété le cours de M. Brodeur; 4) un groupe de jeunes professionnels et universitaires ont fondé une association (JCD — Jeunes Canadiens pour la Démocracie —; YCD — Young Canadians for Democracy —) se fixant comme but de faire connaître le plus rapidement possible et au plus grand nombre possible de Manitobains la réalité de la menace communiste dans le monde libre et chez-nous.

C'est précisément cette association qui a pris en main l'organisation d'une deuxième série de cours sur "Le Communisme Démasqué" dans la région de Winnipeg.

Pour que soit atteint un plus grand secteur de la population du Winnipeg métropolitain, les prochains cours seront donnés en anglais. Ils dureront six soirs, les mardis, mercredis et jeudis des deux premières semaines de septembre (les 4, 5, 6 et 11, 12, 13), de 8 h. à 10 h. p.m., à l'Institut Collégial Nelson McIntyre, 188, chemin Ste-Marie.

Le thème fondamental de ce cours est la démonstration de l'énoncé suivant: "Le Communisme vise à une conquête rapide du monde entier, et dans ce but il ne néglige aucun moyen, ayant recours surtout à la duplicité et au mensonge".

Chaque soir du cours il y aura causerie prononcée par M. Léo-A. Brodeur et un film d'environ une demi-heure, le tout devant se terminer définitivement à 10 h. p.m., après quoi les auditeurs qui le voudront participeront à un échange de questions et de réponses. Il y aura également distribution gratuite de feuillets, vente de livres et brochures et étalage de documents communistes et anti-communistes.

Pour tous renseignements et inscriptions: JCD, C.P. 1244, Winnipeg 1; au téléphone: GL 2-4775 et CH 7-7103.

(Communiqué)

Vient de paraître aux

EDITIONS DE L'HOMME

Ma religion est-elle en danger?

Par le R. P. Gérard Labrosse, S.J.

Le problème de la liberté de religion se pose-t-il au Canada? Un certain nombre de faits amènent le R. P. Gérard Labrosse, S.J., à penser que la situation actuelle présente de graves problèmes pour l'avenir. Il analyse cette question dans un ouvrage bien documenté qui vient de paraître aux Editions de l'Homme et qui s'intitule précisément "Ma religion est-elle en danger?".

L'auteur a choisi une maison d'éditions populaires pour publier son ouvrage, car il croit que le problème religieux intéresse toutes les classes de la société.

Différents faits, tels que l'adoption de la "Déclaration Canadienne des Droits", la "refonte" de la Constitution et certaines causes retentissantes (Saumur, Chaput, Roncarelli) ont amené le Père Labrosse à étudier le problème de la liberté de religion au Canada et il s'acquitte de sa tâche avec compétence. Outre ces faits, l'auteur étudie ce qui arriverait à notre liberté de religion si la province de Québec devenait un Etat indépendant.

"Ma religion est-elle en danger?" n'est pas un écrit théologique ni un essai d'apologétique. C'est une étude des faits qui constituent la situation présente. C'est donc un volume d'une brûlante actualité où l'auteur, qui est professeur de philosophie morale, tente de démontrer comment d'une part, la liberté de religion est reconnue et respectée dans notre pays et comment d'autre part, elle pourrait être mieux protégée. Il s'adresse aux adeptes de toutes les religions et même à ceux qui ne se rattachent à aucune dénomination religieuse.

"Ma religion est-elle en danger?", qui est préfacé par James S. Thomson, M.A., D.D., ancien archevêque de l'Eglise Unie du Canada, est en vente partout à $1.00.

On peut également se procurer ce volume en s'adressant au distributeur des Editions de l'Homme: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Cinq banques canadiennes parmi les 72 banques milliardaires du monde

Cinq banques canadiennes font partie du groupe des 72 banques milliardaires du monde. La Banque Royale du Canada occupe le 8e rang, suivie en neuvième place de la Banque Canadienne Impériale de Commerce; la Banque de Montréal est au 13e rang; la Banque de Nouvelle-Ecosse, au 33e, et la Banque Toronto-Dominion, au 37e. Des 72 banques milliardaires, 23 sont aux Etats-Unis, 10 en Angleterre et au Japon, six en Italie, cinq au Canada, quatre en Allemagne de l'Ouest, en France et en Suisse; l'Australie, le Brésil, l'Inde, la Suède, la Belgique et Hong-Kong en comptent chacun une.

Bank of America National Trust and Savings Association a enregistré $11,475,436,000 de dépôts, en 1961; c'est la plus grosse banque du monde, avec siège social à San Francisco. Chase Manhattan Bank, First National City Bank, Manufacturers Hanover Trust Co., des institutions bancaires de New-York, viennent à la suite.

La Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada se placent aux 104e et 210e rangs.

Les Etats-Unis comptent 241 des 500 premières banques du monde; le Japon, 50; l'Allemagne, 30. Ces statistiques sont tirées de "American Banker", un quotidien financier; elles sont fondées sur la valeur du change en numéraire américain.

Les dépôts des 500 banques les plus importantes ont dépassé, fin de 1961, les $300 milliards.



L'Association des Producteurs Laitiers du Manitoba a profité du congrès de la Canadian Weekly Newspapers Association à Winnipeg le 22 août pour présenter "en public", pour la première fois, l'emblème de la province . . . sculpté dans le beurre. Ce bison a exigé quelque 80 livres de beurre, dit son dessinateur, M. Bernard R. Polly, de Neepawa. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. C. H. P. Killick, directeur du Département provincial de la production laitière, et l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, fiers qu'on ait trouvé ainsi un nouvel emploi pour un important produit des fermes manitobaines.

Etude des humanités nécessaire au véritable homme de science

BOSTON — Dans le domaine éducationnel, l'un des problèmes les plus difficiles à régler actuellement est celui de dispenser un enseignement bien balancé en sciences et en humanités, déclare le Dr John Barfoot Macdonald, devenu président de l'Université de la Colombie-Britannique le 1er juillet dernier.

"Les hommes de science ont besoin des humanités et les humanistes ont besoin des sciences."

Le Dr Macdonald explique que l'homme possède déjà les connaissances scientifiques nécessaires pour résoudre les problèmes les plus aigus, mais ne peut quand même les résoudre. C'est peut-être dans l'histoire, la philosophie et les arts qu'il trouvera la solution à ses problèmes.

"En résumé, le plus grand des problèmes, je crois, est l'Homme lui-même et alors qu'avec des méthodes scientifiques, on peut en apprendre beaucoup sur l'Homme, on s'apercevra que par les humanités il en reste encore beaucoup à découvrir."

Homme de science

Nommé, en novembre dernier, pour succéder au Dr N. A. M. MacKenzie, qui prend sa retraite après avoir été président de l'Université de la Colombie-Britannique durant 18 ans, le Dr Macdonald était à Forsyth et à Harvard depuis 1956.

Forsyth est une institution d'art dentaire spécialisé, mais les travaux de recherches et les écrits du Dr Macdonald dénotent que les connaissances de ce dernier dépassent de beaucoup ce qui a trait à l'art dentaire.

Il est parfaitement à son aise pour discuter de toutes les questions universitaires, d'humanités et de sciences, voire même de musique puisqu'il est lui-même pianiste.

Il a beaucoup voyagé en Europe et a refusé une nomination au sein de l'Organisation mondiale de la Santé pour accepter le poste qu'on lui offrait à Vancouver.

Il dit que ses travaux les plus intéressants et ceux qui ont le plus contribué à l'avancement de la science sont en microbiologie.

Au cours de la dernière Grande Guerre, il fut capitaine dans le Corps dentaire à Halifax, à Debert et à Aldershot, N.-E., de 1944 à 1946.

Diplômé en chirurgie dentaire de l'Université de Toronto, en 1942, M. Macdonald a reçu sa maîtrise en science de l'Université de l'Illinois en 1948 et un diplôme en bactériologie de l'Université Columbia, de New York, en 1952.

Son épouse, Beatrice Darroch, née à Carieville, Saskatchewan, a été élevée à Toronto. Les Macdonald ont deux fils, Grant et Scott, et une fille, Karen.

Précieux-Sang

Remerciements

La famille Laurendeau désire remercier tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Pamphile Laurendeau.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Depuis notre dernière visite, bien des choses se sont passées à votre Conseil.

Soulignons qu'à la dernière assemblée générale la cérémonie imposante de l'installation des officiers s'est déroulée sous la présidence du vénérable frère Simon Duguay, Député de District. Il est regrettable de noter ici que, malgré toute la publicité accordée à cet événement, soit par la voie des ondes, la lettre circulaire du vénérable Grand Chevalier et la chronique dans **La Liberté et le Patriote**, si peu de membres du Conseil se soient rendus pour accorder un vote de confiance à leur nouvel exécutif . . . ou bien peut-on blâmer les vacances . . .

Le même soir, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse Basilique, était le conférencier invité. Il nous a parlé du Concile oecuménique et nous a fortement invité à être "disponibles" lorsque le temps viendra de faire notre part à l'invitation de la hiérarchie catholique. Nous remercions publiquement M. l'abbé Deniset-Bernier pour ses bonnes paroles.

Le 9 septembre . . . grand jour pour les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface. Le pique-nique annuel s'annonce pour cette date. Rendez-vous au centre pour 9 h. a.m., heure avancée; départ pour Ste-Anne-des-Chênes, où la messe sera célébrée par notre aumônier, à 10 h. a.m.; des jeux variés pour les enfants; liqueurs douces et crème glacée; prix de toutes sortes On se donne rendez-vous pour le dimanche 9 septembre pour le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb, à Ste-Anne.

Notez bien la date suivante: La prochaine assemblée régulière de notre Conseil aura lieu le mercredi 5 septembre. Un mercredi? Raison: la grande fin de semaine. C'est entendu, pour une fois, l'assemblée générale du Conseil aura lieu le mercredi 5 septembre, à l'heure habituelle.

APRES-TOUT.

Décès

M. P. VINETTE

M. Philibert Vinette, de 250, rue Marion, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le lundi 13 août, à l'âge de 80 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Alma Vinette.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le vendredi 17 août et l'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres Memorial. Le salon mortuaire Desjardins avait la charge des arrangements funèbres.

• • •

M. M.-F. SARAILLON

M. Michel-François Saraillon est décédé à l'hôpital Deer Lodge le mardi 21 août, à l'âge de 68 ans.

Né en France, M. Saraillon vint à St-Boniface alors qu'il était enfant et fut plus tard agriculteur dans le district de Lewis pendant plus de 40 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Angèle; un fils, Paul; une fille, Jeanne, tous de Lewis; trois frères, Georges, Arthur et Marius, de St-Boniface; une soeur, Mme A. Pelletier, de St-Boniface; cinq petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 25 août en la cathédrale de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres Memorial. M. l'abbé R. Prescott était l'officiant.

• • •

MME MYRTLE TETRAULT

Mme Myrtle Tétrault, de 435, rue Edgewood, est décédée le jeudi 23 août à l'hôpital général de Winnipeg.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Emile.

Une messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé R. Baudry le samedi 25 août, dans l'église Holy Cross et l'inhumation eut lieu au lot de famille dans le cimetière paroissial.

Le salon mortuaire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

• • •

MME YVONNE MILLETTE

Le 21 août dernier est décédée subitement à Montréal, à l'âge de 57 ans, Mme Léo Millette (née Yvonne Ayotte), anciennement de St-Boniface. Mme Millette naquit à St-Jean-Baptiste, Man. Elle demeurait à Montréal depuis huit ans.

Les funérailles eurent lieu à Montréal le 25 août.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Roger Tessier; trois soeurs, Irène (Mme Emile Désilets), d'Elie, Annie (Mme Raymond Bruyère), de Boston, et Olive (Mme Jack Haley), de St. Catherines, Ont.; quatre frères, Armand et Jacques, de St-Boniface, Léo, de St-Jean-Baptiste, et Maurice, de Toronto.

Remerciements

Les familles Millette et Ayotte désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs ou de cartes et assistance aux funérailles.

OTTAWA — La Pologne a signé à Ottawa un accord commercial par lequel elle s'est engagée à acheter dès cette année 18 millions de boisseaux de blé. Le sous-ministre du Commerce de Varsovie, M. Franciszek Modrzewski, qui a annoncé la conclusion de l'accord, a ajouté que son pays s'est engagé à se procurer 12 autres millions de boisseaux advenant que la récolte polonaise s'avère insuffisante.

Un "nouveau" quotidien à Québec: l'Action

QUEBEC — On ne peut plus acheter "L'Action Catholique", quotidien québécois qui existait depuis 1915.

Il ne s'agit pas d'une faillite cependant, mais d'un changement de nom. Le quotidien s'appelle maintenant "L'Action", et le "catholique" qui disparaît du titre se retrouve, tout frais dans la nouvelle tenue typographique du journal, dans la mention "quotidien catholique" insérée sous le titre.

Les changements et les rumeurs de changements à ce journal, qui faisaient l'objet de conjectures depuis plusieurs mois à Québec, ont eu leur point culminant dans cette modification du nom, accompagnée d'un rajeunissement dans la présentation et de mutations aux postes de direction.

Le Dr Louis-Philippe Roy, qui était rédacteur en chef de "L'Action Catholique" depuis 1945, devient "directeur" du journal, un poste qui n'existait pas auparavant. Il aura, nous dit-on, à-peu près les fonctions d'un gérant de rédaction, s'occupant du personnel et de l'agencement des nouvelles. Il continuera aussi à écrire des éditoriaux.

M. Lorenzo Paré, jusqu'à récemment chroniqueur de "L'Action Catholique" à Ottawa, succède à M. Roy au poste de rédacteur en chef. Depuis la fondation du quotidien, qui s'appelait à sa naissance, en 1907, "L'Action Sociale", M. Paré est le quatrième rédacteur en chef. Le Dr Jules Dorion et M. Eugène L'Heureux ont été avec le Dr Roy, ses prédécesseurs.

"L'Action" contenait dans son édition liminaire, entre autres innovations, un article de M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la législature provinciale, qui traite en page éditoriale du "fédéralisme horizontal".

M. Lorenzo Paré a affirmé que la collaboration de M. Bonenfant s'inscrit dans un plan d'ensemble d'amélioration du quotidien. "L'Action s'assurera régulièrement des contributions d'universitaires québécois qui commenteront des sujets d'actualité et tenteront de communiquer leur science aux lecteurs de "L'Action".

Le nouveau rédacteur en chef a mentionné les noms du juge Gérard Lemay et de M. F.-A. Angers, en plus de celui de M. Bonenfant, comme collaborateurs réguliers. M. Paré estime que les quotidiens québécois ne tirent pas suffisamment profit des talents des universitaires de notre milieu, et croit qu'il y aurait possibilité à travers le journal, d'opérer une sorte de démocratisation de la culture.

"L'Action" compte aussi obtenir régulièrement des articles en provenance de Londres, Paris et Rome, articles qui seront écrits tout particulièrement pour le quotidien québécois. Dès les débuts, d'ailleurs, on pouvait lire en page éditoriale un long essai de M. Jean Guitton, de l'Académie française.

Ces changements au respectable quotidien québécois n'arrivent pas à l'improviste. En mai, l'administration du journal, confiée auparavant en grande partie à des membres du clergé, a été entièrement remise entre les mains de laïcs, avec la nomination de M. Pierre Jobin au poste de président de L'Action Sociale Limitée (compagnie qui publie "L'Action"), de M. Paul-H. Plamondon au poste de président de L'Action Sociale Catholique, et de M. Charles-H. Robitaille au poste de gérant général.

La cigarette à bout filtre est nocive

CHICAGO — Des expériences ont démontré que les cigarettes contiennent une substance goudronneuse qui a la propriété de provoquer le cancer de la peau chez les souris.

Selon un rapport publié dans la revue de l'Association médicale américaine, des expériences ont été faites avec six marques de cigarettes américaines, dont deux marques de cigarettes à bout filtre.

L'expérimentation, d'une durée d'un an, a été entreprise pour découvrir si le risque de cancer attribué au tabac avait été éliminé ou tout au moins réduit par les modifications apportées au cours des récentes années.

Toutes les marques de cigarettes qui ont servi à ces expériences ont produit des tumeurs, quoique les cigarettes à bout filtre contenaient trois fois moins de goudron que les cigarettes ordinaires. Les tumeurs causées chez les souris par la substance provenant des cigarettes à bout filtre furent moins nombreuses et leur apparition plus lente.

Nature des expériences

L'étude consistait à condenser la fumée provenant de cigarettes fumées par des machines pour en extraire le goudron. Cette substance était ensuite dissoute dans de l'acétone et appliquée directement sur la peau de souris qu'on avait pris soin de raser.

Le rapport explique que "depuis quelques années, les compagnies de tabac ont lancé sur le marché plusieurs nouvelles marques de cigarettes et modifié les marques déjà existantes".

La réclame faite autour de certaines de ces marques laisse entendre que ces modifications ont eu pour effet de réduire la quantité de goudron contenue dans ce tabac.

L'industrie du tabac toutefois soutient qu'on n'a pas encore démontré que les cigarettes causent le cancer.

Le rapport conclut que les résultats de ces expériences sont "indirects mais significatifs".

Une édition hébraïque scientifique de la Bible

JERUSALEM — L'Université Hébraïque de Jérusalem prépare une nouvelle édition scientifique complète de la Bible, à l'aide des dernières découvertes archéologiques et de documents retrouvés récemment, tels que les manuscrits de certains livres de la Bible découverts dans les grottes du désert de Judée, près de la Mer Morte, et les vestiges des fameux manuscrits sauvés de l'incendie qui avait ravagé, en 1948, la synagogue d'Alep et qui avaient été reconnus par Maïmonide, le célèbre philosophe juif du XIIe siècle, comme étant la version la plus correcte de la Bible. La version Samaritaine du Pentateuque ainsi que les commentaires exégétiques seront également étudiés et pris en considération.

Cet immense travail, qui ne sera terminé que dans quelques années, comprend la constitution d'un fichier détaillé où chaque passage de la Bible figurera dans ses différentes versions sur des cartes de couleurs et de tailles distinctives.

Pays de langue allemande et Concile II du Vatican

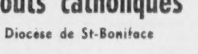
BONN — Dans l'intérêt d'une information correcte sur le deuxième Concile du Vatican, les évêques allemands ont chargé l'évêque coadjuteur de Limburg, Mgr Walter Kampe, de former un groupe d'études publicitaires pour les pays d'expression allemande. La tâche du groupe d'études consistera à réunir du matériel de documentation avant le Concile et à fournir des informations concernant les événements et décisions les plus importantes pendant le Concile; enfin ce groupe d'études sera chargé de commenter devant les journalistes allemands présents à Rome les résolutions du Concile.



M. Marc Meunier vient d'être nommé adjoint spécial de M. F. A. Gaffney, vice-président et directeur du Service routier du Canadien National. Il était auparavant directeur adjoint du secteur de Montréal de la compagnie.

Né à St-Boniface, il a fait ses études au collège de cette ville et à l'Université de Manitoba. L'Université de Montréal lui a décerné une licence en sciences sociales, économiques et politiques. Entré au service du Canadien National en 1929, il fut d'abord attaché au service de la comptabilité à Winnipeg, puis au service de la colonisation et de l'agriculture à Montréal dont, en 1951, il devint surintendant adjoint. Il passa au service des relations extérieures en 1954 et fut nommé directeur des Services français en 1956, directeur adjoint du Service des relations extérieures en 1959 et directeur adjoint du secteur de Montréal en 1961.

Pendant la guerre, M. Meunier a fait partie des forces armées. En août 1954, il fut délégué au séminaire international de l'Unesco sur l'éducation des adultes, à Copenhague. La même année, il représenta le Canadien National au congrès international catholique de l'émigration à Bréda, en Hollande.



Scouts catholiques



Diocèse de St-Boniface

Troupe Notre-Dame-du-Cap

Dimanche soir dernier, 26 août, les deux patrouilles de la Troupe Notre-Dame-du-Cap s'installaient sur les rives de la rivière Aux Rats, à St-Malo, sous les ordres de M. l'abbé Gérard Toupin, aumônier responsable, assisté de Bernard Gautron, de la Troupe St-Eugène. Les campeurs ont été visités mercredi soir par M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain.

Faisons remarquer, à l'honneur de la Troupe Notre-Dame-du-Cap, que ses scouts n'ont pas craint de dresser leurs tentes malgré une température inclémente, et malgré la gelée qui avait déjà laissé sur les feuilles des arbres la trace de ses outrages.

Le thème du camp est la quatrième loi: "Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout".

Rover Moot

Le commissaire diocésain, Herménégilde Dubé, accompagné de sa famille, ainsi que Lucien Loiselle, ACC, ont rejoint le Clan Béliveau à St-Roch-de-Mékinac. Le commissaire Dubé y a pris part notamment au banquet de 25e anniversaire de la 1ère Dollard, troupe traditionnelle des camps-écoles de la branche Eclaireurs.

Les auditeurs de CKSB ont pu écouter, chaque soir, le reportage radiophonique de Robert Painchaud, sur le Clan Béliveau.

TOUJOURS PRET.

Il faudrait chasser les locataires catholiques

WOODSTOCK — Le Révérend J. V. Mills, de Toronto, a dit à une assemblée de 1,000 orangistes, membres des "Chevaliers noirs du Commonwealth", que les protestants qui "acceptaient des catholiques romains comme locataires dans leurs immeubles contribuaient à miner nos vies privées".

Le ministre presbytérien, qui parlait à l'occasion des fêtes annuelles de l'Orangerie, a dit que les protestants qui toléraient d'être taxés pour entretenir des écoles séparées, et ce, en raison du fait qu'ils avaient des locataires catholiques, participaient à la déchéance du système des écoles publiques.

M. Mills a dit qu'il y a deux choses que nous devons supporter et protéger: un drapeau et une école: "l'Union Jack, le seul drapeau; l'école publique, la seule école".

Le pasteur Mills, qui est membre d'un organisme d'éducation dans la région métropolitaine de la Ville reine, a déclaré qu'une minorité n'a pas le droit de compromettre l'établissement de l'école publique, la seule institution où les enfants puissent recevoir une formation libre.

Les fêtes de l'Orangerie sont organisées annuellement pour commémorer les troubles de Londonderry qui, dans les années 1688 et 1689, ont mis un terme aux efforts du prince catholique Jacques II (un Stuart) en vue d'accéder au trône d'Angleterre.

Qu'as-tu donc besoin de te confronter avec tes frères? Ne te suffit-il pas d'être fils de Dieu?

G. THIBON.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Demande qui sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à **10 h. a.m., le mardi 4 septembre 1962**, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront prises en considération.

Cas No 439-62 **St-Boniface**

Demandeur: **Balsar Enterprises**, au nom du propriétaire, V. J Swystun.

Objet: La permission de modifier les restrictions R 1 afin de permettre la construction de trois maisons-duplex sur son terrain.

Propriété: Le côté sud du chemin Elizabeth entre le chemin Alderwood et l'avenue De Bourmont.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La main dans la main; le coeur sur la main!

L'éducation s'infiltre progressivement au Canada français. Même si le processus est un peu lent, il n'en est pas moins sûr. Fait encourageant, cette heureuse influence semble vouloir se propager. Ainsi, par exemple, on constate depuis quelque temps que le renouveau éducatif au Québec franchit les frontières de cette province pour rayonner dans l'Est et surtout dans l'Ouest du pays.

A l'heure actuelle, l'attention se porte principalement sur les provinces de l'Ouest. Deux observateurs, l'un de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada et l'autre de l'Association culturelle canadienne, viennent de nous faire part de leur étude de la question scolaire dans l'Ouest, tout spécialement en Saskatchewan. Tout récemment encore, la Fédération canadienne-française de l'Ouest, représentant les nôtres au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, présentait un important mémoire à la Commission d'enquête sur l'éducation au Québec.

Au point de vue pratique, nous aurions mieux compris que la Fédération ait présenté son document au ministère des Affaires culturelles qui a déjà manifesté son intention de venir en aide aux minorités. Toutefois, nous croyons que la Commission Parent pourra en tirer grand profit. Ainsi, la suggestion de mieux faire connaitre en dehors du Québec l'excellent traitement accordé par cette province à la minorité est bien de nature à inciter les Anglo-Canadiens à plus d'équité envers les nôtres. Il n'est pas moins important que "les jeunes du Québec sachent mieux dans quelle mesure ce même traitement est refusé à leurs compatriotes de l'Ouest". Nous croyons aussi opportune l'idée de mieux faire connaitre au Québec le reste du pays, spécialement l'autre partie du Canada français.

Nous sommes aussi d'avis qu'au moment où le Québec accentue l'enseignement scientifique et économique, il conviendrait de renseigner les futurs ingénieurs, industriels et financiers des possibilités illimitées dans l'Ouest canadien. De plus, nous sommes d'opinion que toutes les remarques contenues dans ledit mémoire sur la centralisation de l'enseignement pourront être utiles à la Commission Parent à un moment où ce système s'accentue au Québec. Certes, il comporte des avantages. Mais les nombreux désavantages, tout spécialement l'effritement du rôle primordial des parents et l'accroissement contradictoire du coût de l'instruction, sont inquiétants. Néanmoins, l'expérience faite dans l'Ouest est une preuve indéniable. A quoi bon se leurrer de beaux rêves?

Il demeure que le point le plus important et urgent du problème éducatif dans l'Ouest, d'après le mémoire et les observateurs précités, c'est de préparer des professeurs de français. La suggestion de créer un collège à cette fin, à Edmonton, est idéale. Il y a aussi d'autres moyens. Que des professeurs québécois aillent enseigner dans l'Ouest. Que le Québec accorde des bourses d'étude dans les écoles normales de cette province à des étudiants de l'Ouest. Cependant, il ne faudrait pas que ces derniers s'établissent ensuite dans le Québec. En outre, il serait bon d'établir un système d'équivalence entre les professeurs de français entre les différentes provinces.

En définitive, le Canada français n'est pas assez fort pour se permettre des pertes. A quoi bon vouloir gagner du terrain dans l'Est, si on le perd dans l'Ouest. Une attention spéciale à cette région s'impose immédiatement. A l'échelon provincial, il faudrait obtenir que les gouvernements traitent les minorités avec égards, à l'exemple du Québec. De plus, les quelque 50,000 des nôtres dans chaque province de l'Ouest déjà affaiblis par la dissémination, doivent compenser par une forte union morale. Enfin, la "petite mère-patrie" devrait augmenter encore son aide aux frères de l'Ouest. Il serait à peu près temps que le ministère québécois des Affaires culturelles passe à l'action, en nommant au plus tôt un directeur et en substituant aux homélies sur les minorités des actes tangibles.

Chose certaine, nos frères de l'Ouest ne peuvent vivre indéfiniment de rêves et d'espérance. Donnons-nous la main et ayons le coeur sur la main pour leur donner un coup de main!

Gérard BERNIER.

(Le Droit)

QUEBEC — Les gouvernements de la France et de la province de Québec élaborent actuellement un programme d'échanges de diplômés universitaires. M. André Rousseau, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, a annoncé à Québec qu'il a entrepris des pourparlers à ce sujet avec l'ambassade de France à Ottawa. Le séjour des universitaires étrangers serait de deux ans.

St-Pierre

Decès

Le 27 août est décédée à l'âge de 67 ans Mme Anna Chouinard, de St-Pierre, Man.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Omer; deux fils, Paul et Léo; quatre filles, Rita (Mme E. Paquette), Hélène (Mme N. Proulx), Mary (Mme G. Lussier) et Mlle Aline Chouinard, à la maison.

Les prières furent récitées en l'église de St-Pierre le 28 août et le service fut chanté le lendemain mercredi 29 août, à 10 h. 30 a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le 14 juillet dernier, à 7 h. 10 du soir, l'avion réacté décollait de Winnipeg, comptant parmi ses passagers neuf pèlerins de l'Ouest canadien, que l'on voit ci-dessus: de haut en bas et de gauche à droite, Mlle Marthe Robin, Mme Hélène Griveau, Mlles Hélène Lemoine et Thérèse Marchildon (la seule de la Saskatchewan, les huit autres étant du Manitoba), Mme Marthe Meckling, Mlle Rose Gauthier, Mme Alda Leblanc, Mlle Jeannette Lanthier et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang (St-Boniface) et chapelain-directeur du groupe. On voit aussi dans la photo M. Arthur D'Eschambault, organisateur, de St-Boniface.

A Londres où ils descendaient neuf heures plus tard, ils se joignirent à un groupe de 25, venus de l'Est du Canada et des Etats-Unis. Ce groupe complet remplissait un autocar de Treasure Tour qui, avec le même chauffeur et le même guide, les transporta pendant quatre semaines à travers l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, la France et les principautés de Monaco et de Liechtenstein. Tous apprécièrent l'avantage d'un guide très courtois qui s'occupe de tous et de tout: distribution des chambres, montée et descente des bagages des chambres d'hôtel a l'autocar ou à la gare ou vice versa, permission d'entrée gratuite dans les divers musées et sur les bateaux d'excursions, visites organisées dans les villes où un guide local renseignait en connaissance de cause. Formule idéale, ajoutent-ils, pour un premier voyage du genre durant lequel on voit le maximum dans le minimum de temps, et dont le programme quotidien tracé d'avance laisse tout de même assez de liberté pour favoriser le repos, les visites personnelles ou les courses aux emplettes. Le billet comprenait aussi un pèlerinage par train à Lourdes (et liberté d'aller à celui de Lisieux). Un dimanche, tous purent voir S. S. Jean XXIII à la fenêtre de son palais à Castel Gandolfo. Que d'impressions profondes tous rapportent des lieux de pèlerinage, des cathédrales aux riches sculptures et mosaïques bibliques, des endroits historiques des débuts de l'Eglise ou du moyen âge.

Par la voix du Père Lemoine, tout le groupe exprime sa reconnaissance et son appréciation aux organisations — Treasure Tour, Air-Canada, l'Agence de voyages D'Eschambault — et aux guides qui les ont conduits par la main et sur la main au cours de ce voyage-pèlerinage à travers l'Europe.

M. et Mme H. Sarrasin célèbrent leur jubilé de diamant à St-Joseph

ST-JOSEPH — Le dimanche 19 août eut lieu à St-Joseph le jubilé de diamant de M. et Mme Hyacinthe Sarrasin. La fête commença à l'église paroissiale magnifiquement décorée pour la circonstance; la parure de glaïeuls blancs légèrement teintés de rose ressortait nettement par son contraste avec la couleur plutôt sombre de l'autel et de son rétable. Les jubilaires occupaient des fauteuils à l'avant de l'allée centrale; le milieu de la balustrade recouvert d'une draperie leur servait de prie-Dieu. Les proches parents occupaient les premiers bancs de la nef. L'église était remplie à capacité.

La grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Georges-Marie Svoboda, curé. L'organiste et la chorale de la paroisse firent les frais de la musique et du chant. Dans une touchante allocution, M. le Curé fit voir la grandeur du mariage chrétien, les principaux devoirs qui s'y rattachent et la récompense promise aux époux fidèles. Les communions furent remarquablement nombreuses. Aussitôt après la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs engagements. La bénédiction fut précédée et suivie du chant de psaumes; le premier en latin et le second en français.

Le banquet, dans la cour attenante à la résidence des jubilaires, fut présidé par M. le Curé. M. et Mme Hyacinthe Sarrasin avaient comme témoins d'honneur M. Philiza Dupuis et Mme Léonie Delorme. Ils étaient entourés de leurs enfants, la Rév. Sr Marie-Olive Sarrasin, S.G.M., du couvent de La Broquerie, la Rév. Sr Thérèse-Adeline, P.M.S.J., d'Otterburne, Hubert, Eloïse, Bernard et son épouse (née Lucille Fillion), ainsi que leurs deux petites-filles, Léonne et Lise. Prenaient aussi part au banquet, les frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs des jubilaires. Les autres invités, groupés sur le gazon dans la grande cour, dégustèrent le contenu des paniers apportés pour cette fête champêtre. Afin d'accommoder ceux qui désiraient s'approvisionner sur place, M. Raymond Girardin, gérant de la Coopérative, aidé d'une équipe de volontaires, avait organisé, à proximité, un comptoir avec service tout à fait recommandable.

A la fin du banquet, la Rév. Sr Marie-Olive Sarrasin, accompagnée des petites Léonne et Lise, porteuses de rubans, lut une adresse aux jubilaires, dont voici en substance le texte:

D'abord, la citation d'un premier verset du Psaume IIIe à l'appui des voeux offerts par la famille, puis un thème où l'on comparait la plus longue vie humaine à une journée; le développement du sujet énoncé consistait à rappeler les étapes successives de la vie des jubilaires par rapport aux différentes parties d'un jour, pour en venir à comparer le "jubilé de diamant" au "repas du soir" après lequel on est libre de prolonger les conversations jusque tard pendant la nuit. Et l'adresse se terminait ainsi: "A l'instar des disciples d'Emmaüs, retenons auprès de nous l'Hôte divin qui a cheminé avec nous, qui a été témoin de nos joies et de nos peines; disons-Lui "Seigneur, demeurez avec nous, car le jour est sur son déclin. Puissions-nous, en sa douce compagnie, continuer la soirée et fêter, avant minuit, les noces de rubis".

L'après-midi se passa à causer en groupes sous le bocage, vaste étendu à l'intérieur du brise-vent, où, non seulement les arbres, mais aussi les fleurs et autre végétation abondent. Félicitations aux propriétaires pour la propreté remarquable que l'on a trouvée partout. La température vraiment favorable n'ajoutait pas peu à la beauté de la fête.

Il serait difficile de donner même approximativement le nombre de personnes présentes, car pendant qu'un bon nombre de voitures passaient des heures sur le terrain de stationnement, d'autres s'y succédaient presque continuellement. Le "Livre d'Or" contient une longue liste de signatures, mais plusieurs des hôtes n'ont pas rempli cette formalité.

Les jubilaires ont terminé la journée en admirant les nombreux cadeaux reçus et en exprimant leur gratitude pour toutes les belles et bonnes choses dont ils ont bénéficié en ce jour tout à fait exceptionnel.

La famille Hyacinthe Sarrasin désire se servir de la voix du journal pour réitérer ses remerciements à M. l'abbé G.-M. Svoboda, curé, et à tous les parents et amis, dont plusieurs venus de loin, qui ont rehaussé cette fête par leur présence. Un merci bien spécial à tous ceux qui ont prêté main-forte dans la préparation ou le déroulement de cet anniversaire; à chacun sa part de mérite, que le bon Dieu les récompense tous comme Il sait si bien le faire.

Ste-Agathe

Le R. F. Jules Sorin, de la Société des Pères Blancs, fils de M. et Mme Jean Sorin, de Ste-Agathe, a prononcé son serment perpétuel, le 15 août, en la cathédrale Marie-Siège-de-la-Sagesse, à Astrida, en Ourundi, Afrique centrale.

Baptême

Le 26 août: Paul-Emile-Joseph, fils de M. et Mme Edphat Dorge, né le 14 août. Parrain et marraine, Joseph et Paulette Dorge, cousins de l'enfant.

Va-et-vient

En fin de semaine, M. Paul-Emile Péloquin et sa mère sont allés conduire leur soeur et fille, la Rév. Sr Joseph-de-Bethléem, M.O., à Lestock, Sask. Ils se sont arrêtés à Laurier chez leur frère et fils, Jacques, qui, avec ses enfants, Gabrielle et Claude, se rendit avec eux à Lestock.

Plusieurs prix distribués aux membres du Club 4-H à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE — Le Club 4-H de jardins et patates a tenu son exposition annuelle à la salle paroissiale le jeudi 23 août. Le juge fut M. J. Corneilson, du département de l'extension. Les tables étaient joliment ornées et la bannière du club formait un décor très original. Sept rubans rouges, trois bleus et six jaunes furent distribués. Le championnat fut remporté par Eveline Bériault et le prix de réserve le fut par Jean-Louis St-Vincent.

Le soir, près de 75 personnes se sont rendues pour admirer les agencements de beaux légumes et assister au programme présenté par les jeunes. Eveline Bériault, présidente, était maitre de cérémonies. Le programme comprenait: "O Canada"; présentation des membres et mot de bienvenue par la présidente; rapport du Club, Emmanuel Bériault, secrétaire; surprise, Pierre, Marguerite et Marcel Lagassé; solo d'accordéon, André Desrosiers; questionnaire des membres 4-H; observation personnelle sur les 4-H, Louis Desrosiers; rapport d'une semaine de vacances à Gimli, Marcel Lagassé; démonstration junior, Eveline Bériault et Pierre Lagassé; poème, Jean-Louis St-Vincent; chant, Michelle Freynet; rapport d'un voyage à la Tête des Lacs, Emmanuel Bériault; accordéon, Hélène et Cécile Dufresne; poème, Marguerite Lagassé; démonstration senior, Louis Desrosiers, Emmanuel Bériault.

Dans son allocution, M. Rodney Siemens, agronome, félicita les membres pour les succès obtenus, les encouragea à continuer et expliqua la manière dont les rubans sont attribués. Il dit avoir bien joui du programme préparé et présenté par les jeunes eux-mêmes; il souligna le numéro-surprise, gentil compliment par lequel Pierre, Marguerite et Marcel Lagassé exprimaient les sentiments et remerciements de tous les membres envers leurs chefs, M. et Mme Honoré Bériault, auquels ils offrirent des fleurs et un souvenir. M. J. Corneilson prit la parole et donna différents conseils aux membres pour les aider à se perfectionner dans leurs projets.

En l'absence des membres du Club Kiwanis, M. Siemens distribua en leur nom les prix pour les plus beaux jardins, soit à Eveline Bériault et à Roland St-Vincent, à Jean-Louis et Robert St-Vincent et à Diane et Roger Pelland. Louis Desrosiers remporta le championnat pour le club de patates et Pierre Lagassé celui de réserve.

Parmi les invités d'honneur à la soirée récréative on remarquait le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire, M. Rodney Siemens, agronome, et M. J. Corneilson, de l'Extension Service. Un film très intéressant fut apprécié de tous.

Après "Dieu sauve la Reine", un délicieux goûter et du café furent servis par les jeunes et on dégusta une bonne collation en échangeant ses impressions entre parents et amis.

M. P. Labelle, de St-Norbert, tué accidentellement le 27 août

ST-NORBERT — Le lundi 27 août, M. Paul Labelle, âgé de 17 ans, mourait à la suite d'un accident.

Né à Virden, il vivait à St-Norbert depuis 14 ans et poursuivait ses études à l'école secondaire de St-Norbert.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Denis Labelle; deux frères, Maurice et François; deux soeurs, Anna et Marie; sa grand-mère, Mme Angéline Labelle.

La dépouille mortelle de Paul Labelle fut exposée à la demeure de ses parents, du mercredi après-midi jusqu'à l'heure du service qui fut célébré le jeudi 30 août à 10 h. a.m., en l'église de St-Norbert. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

St-Lazare

Çà et là

Malgré les pluies régulières tombées dernièrement, la construction de la nouvelle église va bon train. La fondation est terminée et si tout va bien le plancher de ciment sera achevé vers la fin de cette semaine, ou du moins au début de la semaine prochaine.

Après un bon commencement, les récoltes ont été beaucoup retardées par ces pluies. Cependant, les choses ne sont pas à un point critique et si le beau temps revient, les fermiers pourront se dire contents d'une récolte très satisfaisante.

On annonce que M. l'abbé D. McNeil sera bientôt remplacé à Ste-Marthe, Sask., pour continuer son apostolat à la paroisse de Weyburn. Tous les paroissiens connaissent M. l'abbé McNeil qui laisse à St-Lazare des amis qui ne l'oublieront pas. Il était membre du conseil local des Chevaliers de Colomb. Tous lui souhaitent du succès à son nouveau poste.

Les activités de l'Association Athlétique ont été peu nombreuses depuis la journée sportive du 5 août. L'organisation du club de balle-au-camp a été l'une des meilleures entreprises de l'année, et ceux qui en étaient responsables sont plus que satisfaits.

Mme Rosanne Fontaine, de St-Boniface, M. et Mme Cyrenne et leur fils, de Fannystelle, M. et Mme Lucien Guénette et M. Paul Bétournay, tous de St-Boniface, étaient de passage à St-Lazare, la semaine dernière.

Ste-Amélie

Çà et là

M. Gilbert Vandenbosch, qui travaille à Grand Rapids, était en visite chez M. et Mme Julien Vandenbosch et leur famille, du 21 au 26 août.

M. et Mme Jos. Corbel se rendaient à Portage-la-Prairie, le 22 août, pour visiter leur fils, Antoine, patient à l'hôpital.

Mlle Louise Desjardins, employée à Elie, était chez ses parents durant la dernière fin de semaine.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, a aussi passé la dernière fin de semaine avec ses parents.

M. Elsime Soucy et sa fiancée, Mlle L. Leclerc, de Winnipeg, ont visité M. et Mme E. Soucy durant la fin de semaine.

M. John Durauf et son fils, Jack, de Lucky Lake, Sask., visitent leurs fils et frères, Bernard et Arnold.

M. et Mme Dale Myrka et leurs fils, Daniel, Brian et Robert, de Red Deer, Alta, étaient en visite chez M. et Mme Albert Ferec et M. Amédée Pinette, pendant la semaine du 19 août.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, ont visité des parents et amis à Waterhen, Ste-Rose, Dauphin et Ste-Amélie. Ils retournaient le 28 août.

M. et Mme Léo Pilotte et leur fils, Henri, de Transcona, étaient en visite chez M. et Mme L. Archambault, récemment.

Les Rév. Srs M.-St-Joseph, supérieure, et St-Bruno se rendaient à la mission de Makinak avec M. l'abbé C. Vachon, curé, pour enseigner le catéchisme préparatoire pour la confirmation.

M. et Mme Armand Gobillat, de la Colombie-Britannique, étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Levine Lepla et autres parents, à Ste-Rose.

Funérailles à Virden de M. Clovis Renard

VIRDEN — De longue date un citoyen de Virden, M. Clovis-Henri-Joseph Renard s'éteignait doucement à l'hôpital de Brandon, le samedi 11 août après une longue maladie.

Né à Gembes, Belgique, le 19 août 1888, M. Renard vint au Canada tout jeune et vécut sur une ferme à Antler, Sask. Plus tard il vint à Belleview et s'installa définitivement sur une ferme à Scarth. Quand il se retira il demeura à Virden jusqu'à sa mort.

Aimé de tous et toujours bon voisin, M. Renard était bien connu dans ce district.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, André, de Scarth, et Robert, de Calgary; trois filles, Mme Leslie Shepherd, de Calgary, et Mmes Carmen Barré et Fred Van Loo, toutes deux de Virden; quatre soeurs, Mme A. Delvenne, de la Colombie-Britannique, Mmes Jos. Paulhus et J. Tinant, de Bellegarde, Sask., et Mme D. Deleau, de Redvers, Sask. Son épouse, Mme C. Renard, le précéda dans la tombe le 1er octobre 1959.

M. l'abbé J. Schreiber, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Virden, chanta le service funèbre le mardi 14 août. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Aimé Wilvers et Georges Tinant, de Bellegarde, Georges et Busher Deleau, de Virden, Alex. Renard, d'Antler, Sask., et Lucien Paulhus, de Bellegarde, Sask.

Les arrangements funéraires étaient confiés au salon mortuaire Lee de Virden.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur on remarquait Mme Leslie Shephert et son fils et M. Robert Renard et son fils, de Calgary, MM. et Mmes Jos. Paulhus et Vital Tinant et leurs familles, de Bellegarde, M. et Mme Henry Wilvers et leur famille, de Redvers, M. et Mme Georges Magateau et leur famille et M. Lucien Garnier, de Frys, Sask., M. et Mme Alex. Renard et leur famille, d'Antler, Sask., Mme D. Deleau, de Brooks, Alta, et Mme Carlo Maki, de Brandon.

Le coeur humain est comme ces sortes d'arbres qui ne donnent leur baume pour guérir les blessures des hommes que quand le fer les a blessés eux-mêmes.

CHATEAUBRIAND.

* * *

La cloche qui chante a passé par le feu. — R. BAZIN.

A La Broquerie

Cinquantième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises

LA BROQUERIE — Le mercredi 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, marquait la date exacte du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises à La Broquerie.

Cet anniversaire sera célébré le dimanche 21 octobre prochain. Une chaleureuse invitation est lancée dès maintenant aux anciens paroissiens: religieuses, instituteurs, institutrices et élèves, de s'unir aux paroissiens actuels à cette occasion pour venir rendre hommage aux filles dévouées de la Bienheureuse Mère d'Youville qui, depuis 1912, ont accompli de multiples oeuvres au sein de la paroisse.

Pour plus d'informations on pourra s'adresser à la secrétaire du Comité d'organisation, Mlle Marie-Louise Boily.

Mariage
Bourgouin-Désorcy

Le samedi 18 août, en l'église de La Broquerie, à 3 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Jacqueline Désorcy, fille de M. et Mme Jacques Désorcy, autrefois de cette paroisse, avec M. Denis Bourgouin, de Richer, fils de M. et Mme Léon Bourgouin. M. l'abbé Louis Laurencelle bénissait le mariage. Pendant la messe, Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue et les cantiques furent exécutés par Mme J.-E. Bohémier.

La mariée fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en tulle et dentelle avec longues manches en pointes de lis. Le corsage était décoré de paillettes et de perles. Son voile court était retenu par une tiare garnie de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses naturelles.

Les pères respectifs étaient témoins pour leurs enfants.

Les filles d'honneur, Mlles Marie Bourgouin, Claudette Wenden et Irène Fournier, avaient toutes trois des robes blanches et coiffures lilas. Les garçons d'honneur étaient MM. Hubert Wenden, Jean Bourgouin et Bernard Désorcy et les huissiers, MM. Raymond et Guy Fournier.

Après la cérémonie à l'église, tous les invités se rendirent à la salle paroissiale de Richer où un succulent goûter fut servi par Mmes Hector Normandeau et Arthur Balcaen.

M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, présidait à la table d'honneur. M. Adélard Fournier, oncle de la mariée, était maître de cérémonies. Après le goûter, il y eut une soirée dansante.

Pour le voyage de noces aux chutes Niagara, la mariée portait un ensemble rose avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Départ

Le R. P. Louis Vielfaure, P.B., en vacances dans sa famille depuis quelques mois, repartait le mercredi 15 août pour la maison des Pères Blancs à St-Hubert, Qué., où il vient d'être nommé propagandiste par ses supérieurs.

Le Père Vielfaure, qui devait séjourner au Manitoba pour quelque temps encore, adressa un mot d'adieu aux paroissiens aux deux messes le dimanche 12 août. Il exprima son regret de n'avoir pu visiter toutes les familles qu'il aurait aimé visiter et demanda à tous d'offrir ce sacrifice comme il le fait lui-même pour le succès des missions en Afrique.

Décès

M. René Mignot, âgé de 72 ans, est décédé à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, le mardi 21 août.

Né en France, il vint au Manitoba en 1926. Il vécut plusieurs années à Lorette, puis s'établit à La Broquerie vers 1950. Il avait servi dans l'Armée française durant la guerre 1914-1918.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Augustine, un fils, Gilbert; deux filles, Alice (Mme J. Chabalier) et Renée; un frère, Gaston.

Le service funèbre eut lieu en l'église St-Joachim de La Broquerie le samedi 25 août et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le salon mortuaire Desjardins avait la charge des arrangements funèbres.

Va-et-vient

Mme Ghislaine Cayer, de Kelvington, Sask., accompagnée de ses enfants, Lorraine et Joseph, était récemment en visite chez son frère, M. Victor Moiny. Mme Cayer se rendit aussi saluer Mme Hector Normandeau, une ancienne amie qu'elle n'avait pas revue depuis 31 ans.

La Rév. Sr Marie-Geneviève, de la communauté de St-Joseph de Bourg à Rainy River, visitait dernièrement son père, M. Eugène Simard, actuellement de passage à La Broquerie, de même que ses parents et amis.

M. et Mme Hector Normandeau et leurs enfants, Gisèle et Jean, ont fait un voyage dans l'Ouest où ils ont visité Edmonton, Lebret, Saskatoon, Banff, etc. Les voyageurs se sont aussi arrêtés à Ste-Marthe chez M. Zacharie Decelles, le père de Mme Normandeau.



M. Roger Dubois, fils de M. et Mme Edouard Dubois, de La Rochelle, Man., vient de terminer son cours classique au Collège de St-Boniface. Une bourse d'études accordée par le gouvernement provincial lui permettra d'étudier la psychologie à l'Université d'Ottawa, dirigée par les Pères Oblats, où il se rendra le 12 septembre.

Letellier

Baptême

Le 19 août: Louise-Denise-Marie, fille de Paul Fortier et de Marie Fontaine, née le 1er août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Perreault, de Detroit, Michigan, oncle et tante de l'enfant, remplacés par Ermelie Dansereau et Laurent Tétrault. Mme Conrad Dansereau était porteuse.

Laurier

Décès

Le mardi 7 août, à l'hôpital de St-Boniface, M. Lucien Mignon rendait son âme à Dieu après plusieurs mois de souffrance endurée avec patience et résignation. Il était âgé de 19 ans.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire de Ste-Rose-du-Lac.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 11 août dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires de Laurier par M. l'abbé F. Massé, remplaçant M. l'abbé R. Lavoie, curé.

Les porteurs étaient MM. Raymond Parthenay, André Dupré, Gilles Dupuis, Victor Béasse, Antoine Guillas et Luc Gamache.

M. Lucien Mignon naquit à Ste-Rose-du-Lac le 11 juillet 1943. Il était élève de 12e année à l'école supérieure de Ste-Rose.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme René Mignon, deux soeurs, Marie (Mme J.-M. Rocheleau), de Winnipeg, et Claudette; deux frères, Jean et Noël.

Remerciements

M. et Mme René Mignon et leurs enfants désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils et frère, soit par offrandes de messes, fleurs, visites et prières auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles.

Avis concernant l'Acte d'Urbanisme

Avis est donné par les présentes qu'un projet d'urbanisme désigné et connu sous le nom de Projet d'Urbanisme Taché 1962 A et destiné à être appliqué à:

1. toute la demie est de la section 22, et toute la demie ouest de la section 23, Tswp. 8, Rge 5E.P.M. incluant le village non incorporé de Landmark, et
2. approximativement la demie sud des lots riverains 48 à 50 inclusivement; une partie du lot riverain 11 et tous les lots riverains 12 à 22 inclusivement s'étendant entre la rivière Seine et le chemin du gouvernement, plan 2456, W.L.T.O. comprenant le village non incorporé de Lorette, lesdits terrains dans la paroisse de Lorette.

a été préparé pour être considéré par le Conseil de la Municipalité Rurale Taché selon les termes duquel il est proposé de:

(a) Régulariser l'emploi des bâtiments, immeubles et terrain.
(b) Régulariser le site, la hauteur, le volume, les dimensions et la construction des bâtiments et immeubles, les dimensions des cours, courts et autres espaces libres; le pourcentage des sites qui peuvent être occupés par des bâtiments ou des immeubles, et la densité de la population.

Une copie de ce projet, avec les plans ci-joints, peut être examinée sans frais au bureau de la Municipalité Rurale Taché, Manitoba, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi.

Il est proposé de soumettre ce projet au ministre de l'Industrie et du Commerce et que les exposés et objections au projet soient énoncés en écrivant au Conseil de la Municipalité Rurale Taché avant le 9 septembre 1962.

Après approbation et adoption par le Conseil, ledit projet sera soumis au ministre de l'Industrie et du Commerce pour obtenir son approbation. Les groupes intéressés ou les autorités locales concernées par ce projet désirant s'objecter à l'approbation du projet par le ministre devront poser leurs objections en écrivant au Ministre de l'Industrie et du Commerce, Edifice du Parlement, Winnipeg 1, Manitoba, dans un délai de quatorze (14) jours après le 11 septembre 1962.

Après avoir considéré ces objections, s'il y a lieu, le ministre peut publier un ordre approuvant le projet, et le projet sera immédiatement mis en vigueur.

Daté à Lorette dans la province du Manitoba, ce 13e jour d'août 1962.

M. S. Emond,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.



On voit ici M. Eugène Lemoine, de St-Lazare, Man., près d'une grotte dédiée à Notre-Dame de Lourdes, qu'il a lui-même construite avec l'aide de son épouse. La photo fut prise lors de la bénédiction de la grotte, le 15 août, par M. l'abbé G. Régnier, curé de St-Lazare. Pour rehausser la beauté de cette fête, une trentaine de fillettes vêtues de blanc exécutèrent des cantiques à la sainte Vierge et déposèrent des couronnes de fleurs au pied de la statue. Un goûter fut servi aux nombreux paroissiens présents. Cette jolie grotte est située au sommet d'une colline sur la propriété de M. et Mme Lemoine.

Eclatante célébration des noces d'or de M. et Mme E. Cournoyer à Lorette

LORETTE — Le samedi 25 août, M. et Mme Eugène Cournoyer (née Antoinette Manaigre) célébraient leur 50e anniversaire de mariage. A 4 h. p.m., M. l'abbé Gédéon Trudeau, neveu des jubilaires, officiait au renouvellement des promesses de mariage et ensuite célébra la messe d'Action de grâces. Les enfants de choeur étaient Denis Dorge et Raymond Dumaine, petits-fils des jubilaires.

M. et Mme Georges Trudeau, d'Ile-de-Chênes, beau-frère et soeur de la jubilaire, agissaient comme garçon et dame d'honneur. Les jeunes Paul et Rose Cournoyer était petit page et bouquetière.

Les jubilaires firent leur entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale. La Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie touchait l'orgue. Le choeur était décoré de bouquets de palmiers et de fleurs jaunes pour la circonstance.

Pendant la messe, les Dames de Ste-Anne et quelques religieuses de Lorette exécutèrent des cantiques appropriés. Mme A. Hamoline rendit les solos de "Aux noces de Cana", "Cor Jesu Mille Dulcius" et "Donne-nous ton amour", cantique en l'honneur de la bonne sainte Anne. Mme E. Cournoyer était membre assidue de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. On avait aussi illuminé et décoré la statue de cette patronne pour l'occasion.

Deux gendres, MM. P. Raynaud et A. Dumaine, étaient huissiers.

Souper

Les 200 invités se rendirent ensuite à la salle paroissiale très bien décorée, où les attendait un succulent souper servi par la pâtisserie Pelland.

Un petit-fils, M. Richard Dorge, maître de cérémonies, fit des souhaits aux jubilaires et adressa quelques mots de bienvenue aux invités. M. Georges Trudeau, beau-frère, porta le toast.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, leur offrit ses voeux et la bénédiction de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII. M. Denis Dorge, gendre, lut les télégrammes et lettres de félicitations venus du premier ministre, l'hon. John Diefenbaker, l'hon. Duff Roblin, MM. Wallace, Louis Marcoux, préfet de la municipalité Taché, Donat Manaigre, de Pinewood, M. et Mme Olivier Dufresne, de Providence, E.-U., M. et Mme Joseph Dufresne, d'Oka, la famille Frank Grossman et M. et Mme Rosaire Poirier, de Vancouver, C.-B., M. et Mme Josaphat Dorge, de Ste-Agathe, M. Elphège Péloquin, de Winnipeg, Mme Osman Désorcy, de St-Boniface, des Rév. Srs Monique-de-Jésus, nièce, du Précieux-Sang, et Hélène-de-Jésus, S.J.S.H., supérieure au couvent St-Eugène de St-Vital.

Il y eut présentation d'un crucifix, don de leur fille religieuse, la Rév. Sr Marie-des-Apôtres, S.J.S.H.

Adresses

Deux adresses furent lues au nom des enfants et petits-enfants, en français par Adèle (Mme Léo Dubois), qui souligna leur affection et leur reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour eux, surtout pour les richesses spirituelles que les jubilaires leur ont laissées. Une deuxième adresse, en anglais, fut lue par leur fils, Gérard.

M. l'abbé Gédéon Trudeau, neveu des jubilaires, adressa la parole en notant que dans le lien du mariage, l'obéissance qui revient à Dieu aide à maintenir la famille. Il demanda de remercier le bon Dieu d'avoir donné le courage à ces jubilaires d'aller jusqu'au bout. Il les félicita et les remercia de ce bel exemple qu'ils donnent à tous.

M. et Mme Cournoyer

M. E. Cournoyer naquit à Spencer, Mass., et vint à Lorette avec sa famille à l'âge de 6 ans. Mme Cournoyer naquit à Lorette. Ils s'épousaient en 1912 et de leur union naquirent 15 enfants, dont 11 vivants. Un fils, Armand, mourait à l'âge de 30 ans. Ils comptent en plus 65 petits-enfants.

La réception se termina par un chant sur la vie des jubilaires, composé et exécuté par leurs enfants et leurs familles, accompagnés au piano par la Rév. Sr Jean-de-l'Eucharistie.

Les enfants sont Emma (Mme Jean-Baptiste Dufresne), de Montréal, Joseph, Jean et Gérard, Germaine (Mme Paul Raynaud), Rita (Mme D. Dorge), Thérèse (Mme Aurèle Ross), Adèle (Mme Léo Dubois), tous de Lorette, Rose (la Rév. Sr Marie-des-Apôtres, S.J.S.H.), Ida (Mme Télesphore Dorge), de Ste-Agathe, et Laurence (Mme Aimé Dumaine), d'Ile-de-Chênes.

Nombreux invités

Pour le souper on remarquait la présence de MM. les abbés R. Bélanger, Gédéon Trudeau et Henri Prescott, cousin, la Rév. Sr Marie-des-Apôtres, fille des jubilaires, la Rév. Sr Colette-des-Anges, nièce, des Soeurs de St-Joseph, Mme Alex. Arpin, soeur du jubilaire, M. Gaspard Cournoyer, frère, M. et Mme Laurier Régnier, M. le Dr et Mme Normandeau, Mme Raphaël Arpin, MM. et Mmes Emile Poirier, Adaunaï Dubois et Jean-Baptiste Dufresne et leur famille, de Montréal, M. et Mme Jean Arpin, de Toronto, M. et Mme Noël Arpin, de Dryden, M. et Mme Léo Arpin et Mme Joseph Rodrigue, de St-Boniface, neveux et nièces, M. et Mme René Pilon, de Ste-Agathe, M. et Mme Aquin, d'Elie, M. et Mme D. Cloutier, de St-Boniface, M. et Mme Rioux, de St-Pierre, M. et Mme Fernand Lavallée, de La Salle, M. et Mme Lagacé, de St-Adolphe, MM. et Mmes Roland et Maurice Manaigre et Adrien Mousseaux, de St-Boniface, ainsi que de nombreux cousins et amis des paroisses environnantes.

Après la réception, une soirée dansante eut lieu et de nombreuses gens vinrent féliciter les heureux jubilaires.

Remerciements

M. et Mme Eugène Cournoyer désirent remercier les organisateurs ainsi que tous leurs parents et amis qui ont contribué à faire un beau succès de cette soirée. Un merci spécial aux Révérendes Soeurs de St-Joseph pour leur grand dévouement, aux Dames de Ste-Anne pour le beau chant à la messe.

Profession religieuse

Trois religieuses des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe prononcèrent leurs voeux perpétuels dans l'église de Lorette, le 15 août. C'étaient les Rév. Srs Laurent-Marie (Alice Chevrefils), de Powerview, Joseph-de-Jésus (Evelyne Laliberté), de St-Vital, et Anne-Marie-des-Anges (A. Levasseur), de St-Norbert.

Le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé de Ste-Anne, présidait à cette cérémonie. Avant la bénédiction des anneaux, il leur parla d'imiter la sainte Vierge qui a passé sa vie entière au service de Dieu. Il félicita les parents, car la générosité des religieuses revient aussi aux parents qui ont préparé leurs filles au foyer.

Les religieuses entonnèrent le "Veni Creator", accompagnées à l'orgue par la Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie. Ensuite les trois héroïne du jour entrèrent dans le choeur pour faire leurs promesses et recevoir les anneaux bénis. La Rév. Mère St-Jean-Damascène, vicaire générale de la Maison-Mère St-Hyacinthe, et la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, supérieure au couvent St-Eugène de St-Vital, les accompagnaient.

Durant la cérémonie on chanta les cantiques "Adieux, richesses vaines" et "Dieu Tout-Puissant". Au cours du salut du Saint Sacrement, qui suivit la cérémonie, les religieuses exécutèrent le "Te Deum", en Action de grâces.

Les parents des religieuses se rendirent ensuite au couvent, où fut servi un délicieux goûter.

Noces d'argent

En ce même jour, on fêtait le 25e anniversaire de trois religieuses qui se sont dépensées dans l'Ouest. Ce sont la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, qui a été institutrice et supérieure à Lorette pendant plusieurs années et qui a surveillé la construction du nouveau couvent, ainsi que les Rév. Srs Pauline-de-Jésus et Thérèse-du-Coeur-de-Jésus.

Il y eut banquet, chants et adresse par les religieuses. Puisse leur belle carrière s'achever dans l'éclat de l'or et de diamants.

Départ

La Rév. Sr Marie-Lorette (Olivine Dufault), fille de la paroisse et supérieure depuis deux ans, quittait Lorette pour aller prendre son repos à la Maison-Mère de St-Hyacinthe.

PARIS — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a rendu visite à M. Pierre Taittinger, président du Conseil municipal de Paris. Leur conversation a porté principalement sur le nouveau métro montréalais, auquel collaborent des techniciens français.

Cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Oblates à Dunrea

DUNREA — Le dimanche 26 août marquait le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Révérendes Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée à Dunrea, à l'instante requête de M. l'abbé Norbert Bellavance, alors curé de la paroisse.

Les fondatrices étaient au nombre de quatre, les Rév. Srs St-Adélard, Marie-Anne-de-Jésus, Ste-Germaine et St-Gérard. Elles venaient dans cette localité pour y fonder un couvent et ouvrir une école.

Inutile de dire les années de durs labeurs, d'abnégation et de privations que ces vaillantes missionnaires eurent à subir dans ces difficiles débuts. Et depuis, elles se sont remplacées et le nombre a augmenté graduellement pour faire face aux besoins du temps, à la multiplication croissante des enfants auxquels elles ont donné toujours le meilleur d'elles-mêmes.

Aussi, c'est avec un coeur reconnaissant que tous font monter vers le ciel leurs humbles et ardentes prières d'Action de grâces aux intentions des dévouées religieuses qui continuent l'oeuvre des anciennes avec non moins de dévouement. A toutes, remerciements et félicitations les plus sincères.

Puisse la divine Providence les conserver toujours dans la paroisse pour le plus grand bien éducatif et moral des jeunes et de tous les paroissiens en général.

Va-et-vient

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, est revenu enchanté de sa promenade à Montréal, le mardi 21 août.

MM. les abbés R. Lavoie, de Laurier, et P.-E. Caron, d'Ile-de-Chênes, la Rév. Sr E. Gaboury, S.G.M., de St-Boniface, MM. et Mmes Martial Boulet et leurs enfants, de St-Charles, F. Lanoie et leur fils, Denis, de St-Norbert, Willie Conrad et Henri Boulet, de St-Boniface, étaient de passage dans cette localité, dernièrement.

Mme Rosanne Girardin recevait avec plaisir la visite de son frère, M. Léo Poirier, accompagné de son épouse et de ses enfants, de Sudbury, Ont., ainsi que celles de Mme J. Gray (Blanche Gaboury) et de Mlle Constance Gaboury, d'Uranium City, Alta, revenant d'un voyage en Nouvelle-Ecosse.

M. Norbert Carney et son fils, Pierre, se sont rendus à l'exposition mondiale de Seattle.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu la visite de leur fille, Mme Robert Paradis, accompagnée de ses enfants, de Fort William, Ont.

Le dimanche 19 août, M. et Mme Arthur Paradis, accompagnés de leurs enfants, François et Angela, sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Pierre Huberdeau, à St-Lazare.

Joutes de balle-au-camp

Le dimanche après-midi 26 août, un grand ralliement de joueurs de balle-dure et de balle-molle avait lieu dans cette localité. Il y eut dix équipes de balle molle et huit de balle-dure qui prirent part aux compétitions. Finalement, Riverside remporta une victoire chaudement contestée, il faut le dire, par une température de 85°. Aussi les comptoirs de rafraichissements furent fort achalandés et le personnel du restaurant eut fort à faire pour assouvir les appétits de toute la foule assemblée pour jouir du spectacle sportif.

St-Adolphe

Décès

Le jeune Laurent Laramée, âgé de 9 ans, est mort à la suite d'un accident tragique survenu le vendredi soir 24 août.

Il est le fils de M. et Mme Joseph Laramée, de St-Adolphe, qui lui survivent, ainsi que quatre frères, Denis, Robert, David et Carey; deux soeurs, Marguerite et Sharon; ses grands-parents, M. et Mme Avila Laramée, de St-Adolphe, et M. et Mme N. Myskiw, de Prairie Grove.

Le service funèbre fut célébré dans l'église de St-Adolphe le lundi 27 août et l'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Le salon mortuaire Philippe Coutu était en charge des arrangements funèbres.

St-François-Xavier

Décès

M. Jean Zastre, de 66, Handyside, St-Vital, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le mercredi 22 août, à l'âge de 77 ans.

Natif de St-François, M. Zastre y cultiva une ferme jusqu'en 1958, alors qu'il se retira à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Regina; un fils, Meril; deux frères, Louis de Gonzague et Henri; quatre soeurs, Mmes D. Lafrenière, L. Bronseau, R. Pont et Mlle Eléonore Zastre, ainsi que deux petits-enfants, Line et Denis.

Les funérailles eurent lieu à St-François-Xavier le vendredi 24 août, à 10 h. a.m. M. l'abbé P.-E. Halde, curé, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Remerciements

Mme Jean Zastre et sa famille désirent remercier très sincèrement le choeur de chant et l'organiste et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, envois de fleurs ou de cartes ou assistance aux funérailles.

Maillardville

Remerciements

M. et Mme Edouard Parent, de Maillardville, C.-B., désirent remercier du fond du coeur tous les parents et amis du Manitoba qui se sont joints à eux pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage, le 4 août dernier. Un merci spécial aussi au R. F. Joseph Desrosiers, C.S.V., de Montréal, et à leurs enfants de Maillardville pour les télégrammes reçus. Encore une fois, merci à tous.

St-Norbert

Camp scout

La troupe scoute de St-Norbert a campé du 14 au 22 juillet à St-Malo, sur les bords de la rivière Aux Rats.

Pour un premier camp de troupe, ce fut un réel succès. Un groupe de pionniers monta une magnifique chapelle rustique, installa des toilettes confortables et bien situées, installa les tentes de la crémaitrise, puis jeta un pont sur la rivière, juste en arrière du drapeau, situé en plein coeur du camp.

Le dévouement de leurs chefs suppléa à l'incompétence des jeunes scouts et tous purent jouir des avantages d'un camp bien organisé et profitable à tout point de vue.

L'inspection méthodique des coins de patrouille contribua grandement à l'amélioration des conditions de propreté et d'hygiène si importantes au camp.

Les jeux, variés et bien surveillés, aiguisaient les appétits. La nourriture, abondante et savoureuse, fut appréciée de tous. C'est le bain qui, au dire de la majorité des campeurs, fut le plus apprécié.

Les scouts de St-Norbert ont montré un bel esprit pendant tout le camp, comme ils l'ont fait durant toute l'année d'ailleurs. C'est le C.P. Guy Joyal qui s'est mérité le double titre de meilleur C.P. et de meilleur campeur cette année, par décision unanime. Félicitations Guy. Tu le mérites bien.

La troupe de St-Norbert regrette le départ du S.M. J.-L. McDougall, obligé de quitter St-Norbert à cause de ses activités professionnelles. Bonne chance, chef McDougall, bonne chasse!

Fort Garry

Décès

Le mardi 21 août est décédée à l'hôpital général de Winnipeg Mme Emilienne Joyal, âgée de 54 ans.

Née à Fort Garry, Mme Joyal était membre des Dames de Ste-Anne et de la L.F.C. de sa paroisse.

La défunte laisse dans le deuil sa mère, Mme Virginie Plouffe, de Fort Garry; trois fils, Lucien-R., Denis-G. et Edouard-M.; trois filles, Mmes Thérèse-L. Lagimodière et Louise-Y. Marykuca et Mlle Claire-J. Joyal, tous de Winnipeg; sept petits-enfants; une soeur, Mme H. Carrière; deux demi-frères, MM. Damase Lagimodière et Wilfrid Plouffe.

Le service funèbre fut chanté dans l'église St-Vital de Fort Garry, le vendredi 24 août, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Mgr M. Cournoyer, curé, officiait, et les porteurs étaient MM. R. Joyal, E. Gelhorn, C. Lagimodière, R. Papineau, J. et S. Plouffe.

MOSCOU — Des représentants des églises protestantes des Etats-Unis et du Canada, aussi bien que de l'Europe, sont arrivés à Moscou pour se livrer à une étude de la vie sociale et religieuse en Union soviétique. Les délégués sont les hôtes de l'église orthodoxe russe.

Noces d'or de M. et Mme A. Thuot célébrées à Meyronne le 4 août

MEYRONNE — Le 4 août dernier, à Meyronne, Sask., M. et Mme Arthur Thuot célébraient leurs noces d'or, entourés d'un grand nombre de parents et amis. Une foule nombreuse assistait à la messe célébrée à 3 h. p.m., par M. l'abbé Georges Thuot, fils des jubilaires. Le chorale paroissiale exécuta plusieurs cantiques, tandis que Mme L. Girardin touchait l'orgue.

Plus de 200 personnes, sans compter les parents, assistaient ensuite à une réception et un goûter à la salle municipale joliment décorée de guirlandes et de fleurs. Sur la table d'honneur, recouverte d'une nappe en dentelle, on apercevait un magnifique gâteau, entouré de fleurs et de chandelles dorées. Des petites tables bien fleuries étaient disposées tout autour de la salle.

Plusieurs invités prirent la parole durant cette réception: M. George Verbeck, maire de Meyronne, M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota, M. Art. Ulrich, gendre de l'heureux couple, Mlle Dolorès Hébert, qui offrit les voeux des petits-enfants, et MM. les abbés L. Poulin et O. Lemay, tous deux anciens curés de Meyronne. M. Paul Thuot agissait comme maître de cérémonies. Mme D. Dorgan accompagna ensuite les invités qui exécutèrent plusieurs chants en choeur.

Au nombre des enfants de M. et Mme Thuot, on remarquait M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, M. et Mme Maurice Hébert (Lilliane) et leurs enfants, de St-Boniface, Man., M. et Mme A.-W. Perron (Edna) et leurs enfants, de St-Norbert, Man., M. et Mme A. Ulrich (Laura) et leurs enfants, de Champion, Alta, M. et Mme Raymond Thuot (Céline Massicotte), de St-Boniface, M. et Mme Paul Thuot (Ruth Dorgan) et leurs enfants, d'Ottawa, Ont., et Mme Denis Hébert, de St-Boniface. Etaient absents: la Rév. Mère Ste-Monique, du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg (fille aînée), M. Denis Hébert, de l'Armée de l'Air américaine, présentement en Louisiane, M. Dwight Ulrich, de Champion, Alta, et les deux jeunes enfants de M. et Mme R. Thuot. Un grand nombre d'amis de Meyronne, Kincaid et Ferland étaient aussi présents à cette grande fête.

L'heureux couple reçut de magnifiques cadeaux, deux montres en or de leurs enfants, une bourse, une jolie lampe et une superbe corbeille de fleurs de la part de la communauté.

Des télégrammes de félicitations furent reçus du Gouverneur Général, Son Excellence le général Georges Vanier et Mme Vanier, ainsi que de nombreux parents et amis de l'Est. Des lettres furent aussi adressées par l'hon. John Diefenbaker, l'hon. Lester B. Pearson, ainsi que MM. Thompson, Lloyd et Thatcher.

Après la réception de l'après-midi, un souper intime et une soirée réunissaient les proches parents à la maison des jubilaires.

Les membres de la famille Thuot désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui ont contribué à faire de ce 50e anniversaire une fête mémorable, soit par leur présence, leurs cadeaux, télégrammes ou lettres. Des remerciements vont aussi à Mmes Paul Ste-Marie, Robert St-Cyr et John Haack et aux jeunes filles de la paroisse qui se dévouèrent pour servir le goûter.

Mlle Marianne Fournier, fille de M. et Mme Aristide Fournier, de Ferland, Sask., lauréate de 12e année au Concours de Français de l'A.C.F.C. et gagnante du prix provincial de composition avec la note de 93%, est entrée au noviciat des religieuses de Jésus-Marie à Sillery, Qué., le 6 août dernier. Elle a fait ses études primaires à l'école du village de Ferland, et ses études secondaires au couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, Sask.

Wawota

Ça et là

Mme Ida Loiselle et sa mère, Mme Alphonse Lamontagne, de Victoria, C.-B., sont venues visiter leurs nombreux parents et amis de Dumas et Wawota; elles sont retournées chez elles à Victoria le 26 août, enchantées de leurs vacances.

M. et Mme Jean Charles et leurs enfants, de Two Creeks, Man., sont venus passer une semaine à Dumas pour visiter leurs parents.

M. Alex. Boulet, accompagné de sa fille, Mme Ernest Lamontagne, de Dumas, rendit visite à M. et Mme R. Zébière.

MM. et Mmes Alex. Jacques et W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, visitèrent leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

M. Pierre Charles, instituteur, est en vacances chez ses parents, à Dumas.

M. et Mme Fernand Larrivée, de Regina, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Beverley-Ann, née le 13 août à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Baptêmes

Le 26 août: Ronald-Henri et Donald-Charles, fils jumeaux de M. et Mme Edouard Filteau, nés le 17 juillet à l'hôpital de Kipling. Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Burkes, oncle et tante des enfants.

Courval

Ça et là

Mme Albert Fredette (Rose-Marie) et son fils, Richard, de Vancouver, visitaient la famille Wilbrod Tremblay et leur mère et grand-mère, patiente à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw.

M. Raymond Croteau est revenu de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, où il fut patient après s'être blessé à la jambe avec une scie circulaire.

M. et Mme Jacques Moreau et leur fils, David, de Vancouver, Mme M. Barry et sa fillette, France, ainsi que M. et Mme Donald Benett et leur famille visitaient Mme Marie Tremblay.

M. Ronald Landry, ainsi que Lucille et Guy Tremblay, sont revenus dans leurs familles après s'être fait enlever les amygdales, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Félicitations à Mlle Lorraine Tremblay qui a gagné quatre prix provinciaux aux examens de l'A.C.F.C.

M. Léo Tremblay est revenu dans sa famille après avoir passé quelques semaines à l'hôpital. Il ne peut pas encore marcher depuis son accident.

La petite Catherine Tremblay, fille de M. et Mme Raymond Tremblay, est revenue dans sa famille après avoir subi une opération à la gorge.

Ponteix

Décès

M. Charles Symes, de Vancouver, époux de Clara Thibault, est décédé subitement à Glasgow, Montana, le dimanche 5 août, en retournant à Vancouver après avoir passé quelque temps à Ponteix chez des parents, ainsi qu'à Moose Jaw, Regina, Wimmer et Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à Vancouver le 9 août. Mme Z. Thibault, mère de Mme Symes, et M. et Mme Alfred Thibault se sont rendus à Vancouver pour y assister. Mme Z. Thibault est restée avec Mme Symes pour quelques semaines.

Sincères condoléances à Mme Symes et sa famille ainsi qu'à la famille Thibault.

Va-et-vient

M. et Mme Mervin Bird (Armande Dureault) et leurs filles, Joanne et Linda, d'Edmonton, ont visité M. et Mme Armand Levasseur.

Mlle Adèle Douville, fille de M. et Mme Wilfrid Douville, prend un cours commercial à Edmonton. Elle pensionne chez ses oncle et tante, M. et Mme S. Gunderson.

Mme Ernest Jodoin et ses deux fillettes, de Vancouver, ont visité leurs parents, M. et Mme Henri Lallier.

M. et Mme Jules Jodoin et leur fillette, Hélène, de Vancouver, Mme Eugénie Mailhot (Jodoin), de Los Angeles, M. Léo Jodoin, de Ste-Catherine, Ont., et M. et Mme Emile Jodoin, d'Edmonton, sont en visite à Ponteix. Il y eut réunion de la famille Jodoin chez M. et Mme Hubert Jodoin.

M. et Mme Ovide Côté, M. Emile Côté, M. et Mme Laframboise, Mme Emile Boucher, de Dunceth, D.-N., ont visité leurs soeurs, Mmes Délia Côté et Maria Campeau. Mlle Rose Campeau a aussi visité sa mère, Mme M. Campeau.

Mme Cécile Brown, accompagnée de ses trois filles, de Calgary, a passé un mois chez ses parents, M. et Mme Henri Legros, ses soeur et beau-frère, M. et Mme R. Ortman. Avant de retourner, Mme Brown, ses parents, ses frères et sa soeur ont rendu visite à M. et Mme F. Michel, à Eastend. M. Brown, qui a assisté à un congrès à Kansas, a fait une courte visite chez ses beaux-parents avant de retourner chez lui avec sa famille.

M. et Mme Louis Forget et leurs petites-filles, Lorraine et Evelyne Riffle, de Regina, ont passé quelques semaines chez leurs fille et gendre, oncle et tante, M. et Mme Paul Perreault.

M. et Mme Ernest Douville sont partis à Vulcan, Alta, pour y demeurer. Tous leur souhaitent bonne chance.

Mme Laurette Bédard et sa fille, Patricia, d'Edmonton, accompagnées de Mme Clara Birk, de Wells, C.-B., et de Mme Béatrice Ginet, de Neville, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Arthur Carignan.

M. Lévis Jérôme et ses deux filles ont passé quelques jours chez MM. et Mmes Arthur Carignan et Edgar Bédard. Mlle Elaine Jérôme commencera bientôt son cours de garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg.

M. et Mme Edgar Bédard, M. Lucien Bonneville et Mlle Elaine Jérôme sont allés à Saskatoon pour visiter M. et Mme Gilles Bédard, et ont assisté au baptême de leur fillette, Elaine Bédard, née le 3 août à l'hôpital Université.

Mme Gaston Richard et sa fille, Yvette, ont passé une semaine avec leur soeur et tante, Mme Richard, et sa fille, Yvonne, à Regina.

M. et Mme Lucien Levasseur et leurs fils, de St-Brieux, ont passé deux semaines dans leurs familles respectives, à Lac Pelletier et Ponteix.

M. et Mme Achille Stringer et leurs enfants, et M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gerry, de Wainwright, ont passé la fin de semaine du 4 août au Lac Muriel et ont visité Bonnyville, St-Paul et Végreville.

M. et Mme A. St-Pierre eurent la visite de M. et Mme Louis Forest et leurs trois enfants, de Vancouver, et de M. et Mme Emile Forest et leurs six enfants, de Saskatoon.

Mme Elodie Ouellette et son fils, Robert, Mlle Louise Poitier et M. Jacques Gagnon, tous de Montréal, ont visité M. et Mme Wilfrid Liboiron.

M. et Mme Ted Kouri et leurs enfants, Kenneth et Koleen, ont passé deux semaines à Edmonton et Jasper Park.

M. et Mme Herman Benjamin et Raymond, Alice et Joanne Dureault ont passé quelques jours à Winnipeg et à St-Pierre, Man., pour visiter des parents.

M. et Mme Jos. Auger, ainsi que M. et Mme Roger Lacoursière et leur famille, ont passé quelques jours au Parc Cypress.

M. et Mme Charles Gauvin, accompagnés de M. et Mme Philibert Gauvin et leur famille et M. A. Hick, ont passé une semaine au Parc Cypress.

M. et Mme Peter Kouri et leur famille passent un mois à Waskesiu.

Mme Léon Kendergie est retournée à Montréal après avoir passé un mois avec ses enfants, M. et Mme P. Kouri, et leur famille.

M. et Mme Jean Scantland, d'Edmonton, ont visité M. et Mme Albert Gauthier, parents de Mme Scantland.



M. et Mme Alphonse Cyr, mariés en 1912 à Ste-Adélaïde, Qué., et arrivés en Saskatchewan en 1919, ont célébré leurs noces d'or de mariage à Saskatoon. M. l'abbé B. de Margerie célébra la messe d'action de grâces dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Une soixantaine de parents et d'amis se rendirent au café Marigold pour un dîner. M. Jean Van Kleemput, petit-fils, agissait comme maître de cérémonies. Les voeux furent offerts par MM. les abbés A. Ouellet (en français), curé de la paroisse, et B. de Margerie (en anglais). Des lettres et télégrammes de félicitations furent reçus de Son Exc. Mgr F. J. Klein, de l'hon. J. Diefenbaker, de la Ligue des Dames Catholiques, de M. Buckwald, maire de Saskatoon, et de plusieurs parents et amis de la province de Québec. Les jubilaires ont une fille, Bertha (Mme George Van Kleemput), sept petits-enfants et douze arrière-petits-enfants.

Décès de Mme Eugénie Lacasse à Gravelbourg, à l'âge de 84 ans

GRAVELBOURG — Mme Eugénie Lacasse, âgée de 84 ans et demi, est décédée le mardi 21 août au Foyer Youville de Gravelbourg, après quelques jours de maladie.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Joséphine (Mme Hermidas Grégoire), d'Escanaba, Michigan; un frère, M. Arthur Nobert, de Gravelbourg; un fils adoptif, M. Jules L'Heureux, de New Westminster, C.-B., qu'elle eut le plaisir de revoir au Foyer Youville une semaine avant sa mort, lorsque celui-ci lui rendit visite après près de dix ans de séparation.

Mme Lacasse, née Eugénie Nobert, naquit à St-Tite, Qué., en 1878. Après avoir travaillé quelques années au Massachusetts, elle se rendit à Gravelbourg en 1910, où elle habita jusqu'en 1934. Elle demeura ensuite à Ste-Anne, La Broquerie et St-Boniface, Man., avant de retourner à Gravelbourg peu après l'ouverture du Foyer Youville, en 1961.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg et l'inhumation se fit dans le cimetière local. M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche et neveu de la défunte, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Maurice Minne et Alfred Bouchard, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur de chant des représentants de vieilles familles de Gravelbourg qui ont bien connu la défunte, tels que le R. P. Alain Piché, O.M.I., M. le Dr Rosario Morin, M. Ovide L'Heureux et son fils, Denis, MM. Pierre Lafrance et Sylvio Laverdière. Mlle Hermine Lemoine touchait l'orgue.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. André, Marcel, Léo, Claude et Henri Nobert et Jean Lagassé.

Remerciements

Les familles Lagassé, Moquin et Nobert désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de prières ou par assistance aux funérailles.



Mlle Madeleine Caron, fille de M. et Mme J.-A. Caron, de Montmartre, Sask., et infirmière diplômée de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a obtenu une bourse du gouvernement provincial pour aller suivre un cours spécialisé à l'Université McGill de Montréal.

Tremblements à Naples depuis 1900, les séismes ont fait 100,000 victimes

NAPLES — De terribles tremblements de terre ont semé la mort et la destruction dans le sud de l'Italie. Le nombre des victimes s'élèvent à 14 et plus de 200 personnes ont été blessées; les habitants de villages entiers, compris des malades confinés dans les hôpitaux, ont fui dans la campagne pendant que les murs et les toits des maisons s'effondraient sous les terribles secousses.

Les Italiens sont saisis d'une panique fort compréhensible lors de ces tremblements de terre, en raison du nombre élevé de victimes qu'ont fait ces séismes au cours des siècles: depuis, plus de 100,000 personnes ont été tuées dans des phénomènes naturels de ce genre en Italie; le tremblement de terre de janvier 1915 a causé à lui seul, la mort de 29,970 personnes.

Le premier ministre Fanfani est arrivé en toute hâte de Rome, pour se rendre personnellement compte de la situation, et le gouvernement a immédiatement dépêché une aide d'urgence à la région sinistrée. De son côté, le pape Jean XXIII a requis l'agence d'entraide du Vatican de se porter sans attendre au secours des victimes. Le Souverain Pontife a fait par ailleurs parvenir sa bénédiction apostolique aux familles des morts et des blessés.

TORONTO — Les services de santé de l'Ontario ont accéléré leur programme d'immunisation contre la variole. 265 professeurs d'écoles secondaires ont été inoculés à Guelph, l'un d'entre eux ayant voyagé sur le train où se trouvait la famille du jeune William Orr, qui a ramené la maladie du Brésil.

L'avenir des catholiques laotiens

VIENTIANE — Les catholiques laotiens se demandent anxieusement quelle va être leur situation sous le gouvernement de coalition. Un indice très sérieux de cette situation sera la liberté accordée aux missionnaires de se déplacer selon les nécessités apostoliques. On relève que dans les contrées dominées par le Pathet Lao, les missionnaires ont été contraints d'interrompre leur activité.

Le tyran que nous maudissons est peut-être le bras de Dieu qui nous redresse. — GANDHI.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Henri Rivoire et leur fils, Maurice, de Chicago, de Mme Emile Souchotte et sa fille, Lucie, et de M. et Mme Pierre L.B., de Wolseley.

MM. et Mmes Fred et Henri Dolter, accompagnés de leurs fillettes et de leur père, M. Tom Price, sont allés à Belle Plaine visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Junior Seaberley.

Mlle Madeleine Français est allée en vacances pour quelques jours à Montmartre, chez M. et Mme Hubert Mouly.

M. et Mme Pat Egan et leur fils, Bob Kelly, de Regina, sont allés à Corquay visiter leur bru et belle-soeur, Mme Anthony Kelly, de Crenton, Ont., qui était venue assister aux funérailles de sa mère, Mme Peters.

Lac Pelletier

Ça et là

Sincères remerciements à M. l'abbé L. Folk, de Swift Current, qui est venu célébrer la sainte messe le dimanche 19 août.

M. et Mme Fred Trépanier et leur famille, du Manitoba, étaient en visite chez Mme Joseph Monette et Mlle Irène Monette, ainsi que chez la famille A. Létourneau, le dimanche 19 août. Ils ont laissé leurs enfants chez Mlle I. Monette et chez M. et Mme Edgar Spence, pour la semaine, et ils se rendirent à Port Alberni, C.-B., pour y visiter des parents. Ils doivent reprendre leurs enfants en retournant au Manitoba.

Mme Rose-Anna L'Heureux, de Falher, Alta, soeur de Mme D. Monette, est en visite pour une couple de semaines.

M. et Mme Henri Tessier, du Montana, sont venus visiter M. Joseph Tessier, dernièrement.

M. et Mme Gérard Fourny, de Frenchville, a visité M. et Mme Joseph Dumesnil.

Mlle Mariette Lemay, de Ponteix, a passé ses vacances chez M. et Mme T. Couch, d'Admiral.

M. l'abbé Richard Larivière était de passage à Lac Pelletier, dernièrement, ainsi que M. et Mme Marcel Duclos, de Cadillac.

Bonne chance à Mlle Doreen Rambou, de Hodgeville, qui sera institutrice à Lac Pelletier.

Le dimanche 26 août, M. l'abbé Georges Laprise, ancien curé de Cadillac, prenait charge de la paroisse Ste-Anne de Lac Pelletier. Bienvenue dans la paroisse.

M. et Mme Ken Bratin, de Neville, firent baptiser leur fils, Robert-Joseph-André, dans l'église Ste-Anne de Lac Pelletier. M. et Mme André St-Jacques, de Cadillac, étaient parrain et marraine de l'enfant.

M. et Mme Pat. Spetz, d'Admiral, sont les heureux parents d'un fils.

M. Dean Studer était à l'hôpital pour quelques jours, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Tessier, de Swift Current, vinrent en visite chez M. et Mme Joseph Tessier.

Les jeunes se rendirent en grand nombre chez M. et Mme Rosaire Deschamps, à une fête d'adieux en l'honneur de leur fille, Sherald, qui doit prendre un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

St-Brieux

Décès

Mme Joséphine de Goesbriand, de Winnipeg, est décédée subitement le dimanche 19 août à Outlook, où elle visitait son neveu, Daniel de Goesbriand, et sa famille. Elle était âgée de 69 ans. Son mari, Gaston, la précéda dans la tombe en 1942.

Mme de Goesbriand est née en Bretagne et vint avec ses parents à St-Brieux en 1904. Elle demeurait à Winnipeg depuis une quarantaine d'années.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Ernestine Fenny; une petite-fille, Alix; une nièce, Marie de Goesbriand, qui demeurait avec elle; deux soeurs, la Rév. Sr Apolline, religieuse du Bon-Secours à Bar-sur-Aube, France, et Mme Jean-Marie Tétrault (Madeleine), de New Westminster, C.-B.; deux frères, Honoré et Alexis Gallays, de St-Brieux, et de nombreux neveux et nièces.

La messe des funérailles eut lieu en l'église de St-Brieux le mercredi 22 août. La dépouille mortelle fut transportée à Winnipeg pour inhumation dans le lot familial. Le salon mortuaire d'Outlook avait charge des arrangements funèbres.

Les porteurs étaient MM. Hubert, Brieux et Arsène Gallays, Léon Sénécal, Similien Ferré et Ferdinand Rouault.

Mme E. Fenny et Mlle Marie de Goesbriand, de Winnipeg, M. Antoine de Goesbriand et sa fille, Vivianne, de Saskatoon, M. Francis Roy, de Vancouver, M. et Mme Wilbur Blair, de Pathlow, et nombre de parents et amis de la paroisse étaient présents aux obsèques.

Décès

M. Alexandre Carfantan est décédé le jeudi 23 août à l'hôpital de Melfort après une longue maladie et de cruelles souffrances qu'il accepta avec courage et résignation à la volonté divine. Sa fille, Thérèse, demeurait avec lui depuis trois ans. Son épouse le précéda dans la tombe en 1954.

Né en France, M. Carfantan est venu à St-Brieux en 1906, où il demeura depuis.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Alfred et Joseph, de St-Brieux, et Gérard, instituteur à Port Moody, C.-B.; six filles, Marie (Mme Joseph LeJan), de Nipawin, Thérèse, Joséphine (Mme Etienne Creurer), de Melfort, Cécile (Mme Robert Byzick), de Regina, Yvette (Mme John Parker), de Fort McLeod, Alta, et Laurette (Mme Jim Lewis), de Hauterive, Qué.; 21 petits-enfants et une arrière-petite-fille; un frère, M. Joseph Carfantan; une soeur, Marie (Mme Jérémie Aubin), de St-Brieux.

Le service funèbre, chanté par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., eut lieu le samedi 25 août. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Albert Aubin, Daniel Carfantan, Ernest Rouault, Lucien Leray, Denis Roenspies et Brieux Gallais.

Une foule nombreuse de paroissiens et amis de Melfort, Ethelton et Pathlow assistèrent aux funérailles.

Penticton, C.-B.

Va-et-vient

M. et Mme Labonté et leur fille, MM. et Mmes Pesither et Tuther et Mme Florence Dionne, de Prince George, M. et Mme A. Foster, de Vancouver, M. et Mme Joseph Labonté et leur famille, de Sicamous, ainsi que M. et Mme Edouard Labonté, de Keremos, ont visité Mme Emma Labonté. M. et Mme Edouard Labonté se sont rendus à Forget, Sask., et à Winnipeg, Man., où ils rendirent visite à des parents.

M. et Mme Regis Bert eurent la visite de leur fils, Léon, et sa famille, de Calgary.

M. et Mme Stan. Pethibridge et leur famille, de Tees, Alta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alexandre. Tous se rendirent à Spokane.

M. Degand, de Cranbrook, et M. et Mme D. Balzer, de Victoria, visitèrent M. et Mme B. Alexandre, ainsi que M. et Mme Gérald Bellefeuille, de Dollard, Sask.

M. Hugo Dumont est de retour d'un voyage de deux mois chez ses soeurs, en Allemagne et Belgique.

M. J. Guimont est en visite chez sa fille, à New York. Son autre fille, Mme Delacherois, et sa famille, vinrent passer quelques jours avec lui.

Vancouver

Décès

M. Arthur-Joseph Proteau est décédé subitement à l'hôpital de Kelowna, C.-B., le 10 août, à l'âge de 65 ans et 6 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Catherine; un fils, Léonard; deux filles, Mildred (Mme Paul Stewart), de Brantford, Ont., et Lilliane (Mme Turncliff), de Kelowna, C.-B.; 11 petits-enfants; une soeur, Alida (Mme Oliva Hamel), de Vancouver, C.-B.; un frère, Ludger, de Sherbrooke, Qué. Un frère, Adélard, le précéda dans la tombe le 24 avril dernier.

Publication prochaine du rapport Thompson

SASKATOON — On prévoit que le comité consultatif, formé en 1960 pour étudier les besoins de la population de la Saskatchewan dans le domaine de la santé, présentera son rapport définitif au gouvernement dans trois semaines environ. Le rapport est terminé, mais il reste à y apporter des modifications phraséologiques. Le rapport sera transmis au ministre de la Santé, M. Walter Davies.

"Ce qu'il adviendra ensuite du rapport dépendra du ministre", a déclaré le président du comité, le Dr W. P. Thompson. Un rapport provisoire, ne traitant que de l'assurance médicale, avait été remis au gouvernement en septembre 1961 et c'est ce rapport qui servit de base au lancement du plan tant controversé d'assurance médicale en vigueur depuis le 1er juillet dernier en Saskatchewan.

Mlle Hélène Chabot épouse M. M. Bussière à Zenon Park

ZENON PARK — Le 6 août, en l'église paroissiale, M. l'abbé R. Gaudet, curé, bénit le mariage de Mlle Hélène Chabot, fille de M. Ernest Chabot et de feu Mme Chabot, à M. Maurice Bussière, fils de M. et Mme André Bussière, de Vonda. Les solistes pour la messe étaient Mme Gérard Leblanc, MM. Armand Dion et Raymond Poulin; Mme Raymond Larochelle accompagnait à l'orgue.

Au bras de son père, la mariée entrait à l'église au son d'une marche appropriée. Elle était vêtue d'une longue robe blanche, à jupe crinoline, corsage à encolure ronde et longues manches finies en pointes de lis, en organza et dentelle sur satin, garnie de roses blanches et de paillettes. Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait d'orchidées nuancées violet et blanc.

La dame et les filles d'honneur, Mme Olivier Beaulieu, tante de la mariée, et Mlles Donna Smith, Rita Gransch et Henriette Raby, portaient des robes courtes en organza blanc avec boléros en dentelle et coiffures, corsage et bouquets de nuances assorties.

M. André Bussière était le témoin de son fils. Les garçons d'honneur étaient MM. Olivier Beaulieu et Cyrille Chabot, oncle et frère de la mariée, Arthur et Conrad Bussière, frère et cousin du marié. MM. Laurent Bussière et Aurel Brisebois, cousins des mariés, agissaient comme huissiers.

La mère du marié portait un deux-pièces bleu en organza sur soie brochée avec corsage et accessoires blancs. Mme Rita St-Pierre, qui accompagnait le père de la mariée, portait une robe violet à fleurs rose foncé avec accessoires et corsage rose foncé également.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Ernest Chabot, prise de photos-souvenir pour les mariés et leur suite d'honneur à Nipawin, et souper préparé et servi à 125 invités par les Dames Auxiliaires, suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre "Playmates" à la salle paroissiale.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un deux-pièces coquille avec accessoires cuivre.

Plusieurs parents et amis vinrent à l'occasion du mariage Bussière-Chabot: M. et Mme Paul-Emile Soucy, de Nipawin; MM. et Mmes Léo Caouette et Josaphat Chabot, d'Arborfield; MM. Cyrille Chabot et Aurel Brisebois et Mlle Donna Smith, de Lynn Lake, Man.; MM. et Mmes André, Léon, Philippe et Rosaire Bussière et Ernest Beaulieu, MM. Laurent et Conrad Bussière et Mlles Lilianne et Rita Bussière, tous de Vonda; MM. et Mmes Maurice, Lionel et Robert Bussière, Jos. Baril et Oscar Messier, M. Lucien Bussière et son amie, tous de St-Front; Mme Boutin, grand-mère du marié, et une cousine, Mlle Yvette Chaput, de Windsor, Ont.; M. et Mme Rosaire Robitaille, de St-Vital, Man. Ces derniers, anciens résidants de la paroisse, en ont profité pour revoir tous leurs amis et ont passé une journée chez M. et Mme Louis Chartier.

Va-et-vient

Mme Félix Larmand, sa fille, Pauline, et son ami, M. Horace Warrick, de Blaine Lake, sont venus reconduire dernièrement Mme Rose Perreault qui a passé une couple de semaines chez sa fille. Mme Larmand est demeurée chez sa mère et a visité ses frères et soeurs, les familles Chabot, Perreault et autres.

Mme Victor Detillieux est retournée chez elle, à Vonda, avec deux de ses petits-enfants, après avoir passé plus d'un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Réal April.

M. et Mme Gaston Hudon sont venus passer la première fin de semaine d'août chez M. et Mme Edmond Hudon. Ils ont ramené leur fille, Nicole, qui a passé deux semaines en vacances chez ses oncle et tante et sa grand-mère, Mme Jos. Hudon.

M. et Mme J. Fortier et leurs filles, Jacqueline et Louise, ont fait un voyage de deux semaines. Ils ont visité la ville de Winnipeg, MM. et Mmes Dollard et Louis Desrochers, de Mariapolis, la Rév. Sr Marie-Luc-du-Sauveur, de la Présentation de Marie, de St-Lazare, et M. et Mme Léon Dubé et leurs enfants. Ils revinrent par le nord des Etats-Unis et l'Alberta, visitant M. et Mme Harry Skeys et leurs deux enfants, de Calgary, la Rév. Sr Aline, de Notre-Dame de la Charité d'Evron, de Végreville, et Mme Jos. Fortier, au Mont St-Joseph de Prince-Albert.

M. et Mme Raymond Courteau et Mme Augustine McCrea sont de retour de leur voyage dans l'Est où ils ont visité M. et Mme René Bouvier, leurs fille et gendre et leurs trois enfants, de Hull, M. et Mme Achille Meloche et leur famille et Mlle Marie-Anne Hudon, d'Ottawa. Mmes Courteau et McCrea ont visité Ste-Anne-de-Beaupré, leur soeur, la Rév. Sr Marie-Maximin, à la Maison-mère des Soeurs Franciscaines de Marie de Québec, la famille Elzéar Huot, de L'Ange Gardien, et Mmes Eugénie Labrie et Alphée Dubé, de L'Ile Verte. Mme McCrea visite en ce moment son fils, Laurier, et sa famille, à Zenon Park, et sa fille, Florence, et sa famille, à Connell Creek, et Laurent et sa famille, au lac Marean, avant de retourner chez elle, à Haney, C.-B.

Au cours de la deuxième semaine d'août, Mme Pierre Lavigne et deux de ses enfants, Ronald et Roseline, de New Westminster, C.-B., et une petite cousine, Lilianne Gaudet, de Bellevue, rendaient visite à M. l'abbé R. Gaudet, frère de Mme Lavigne.

M. et Mme Gérard Leblanc et leur famille sont revenus de leurs vacances. Ils ont visité leur fille et soeur, Carole, et d'autres parents de Prince-Albert, de Hoey, de Domremy et d'autres endroits.

Mme Roland Richardson et sa soeur, Mlle Aurore Marchildon, de Saskatoon, visitaient dernièrement leur mère, Mme Albert Marchildon, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Euclide Sigouin, et leur famille.

Mme Rosanna Lupien est retournée chez ses fille et gendre, M. et Mme Donat Plante, de Périgord, après un séjour de quelques mois chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt (autre fille de Mme Lupien).

M. et Mme Charles Roy et Mme Yvonne Poulin sont présentement en promenade dans l'Est.

La Rév. Sr Marie-Gabriel, de Notre-Dame de Chambriac, de Ferland, a récemment passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Eugène April, et, le dimanche 12 août, la famille était réunie à l'exception de Gilles, de Regina, qui n'a pu se rendre. Sont venus se joindre à leurs parents, frères et soeurs: MM. et Mmes Gaston Detillieux et Armand Bussière et leurs enfants, de Saskatoon, et Robert April, de Rosetown.

M. et Mme Harry Skeys et leurs enfants, de Calgary, M. et Mme Ted Kelly et leurs enfants, de Vernon, C.-B., étaient en promenade d'une semaine chez les frères et soeurs de Mmes Skeys et Kelly, MM. et Mmes Jean et Paul Fortier, Louis Renaud, Omer Lalonde et Lucien St-Amand.

M. et Mme Denis Chabot sont allés à Prince-Albert, en fin de semaine. Ils ont visité l'exposition de cet endroit le samedi 11 août et passé le lendemain à la plage du lac Waskesiu.

M. et Mme Philippe Brisebois sont allés dernièrement conduire les Rév. Srs Marie-Hélène et Marie-de-la-Trinité à Ponteix et visiter en même temps leur fille, la Rév. Sr Marie-de-la-Visitation, et leurs nièces religieuses.

M. et Mme Théodule Lalonde, leur fils, Claude, et leur nièce, Mme Albert Marchildon, sont partis, le lundi 13 août, en voyage dans l'Est où ils visitaient leurs trois fils et frères, Léonard, et sa famille, de Toronto, le Frère Cyrille, S.C., qui faisait sa profession perpétuelle à Hull, et le Frère Aurel, S.C., d'Ottawa. Mme Marchildon fera un séjour prolongé chez sa fille, Lucienne, et sa famille, de Toronto.

M. et Mme Jean-Marc April et leurs enfants, Maurice et Elaine, et M. Onésime April sont allés passer la fin de semaine du 11 août chez M. et Mme Gérard April, de Saskatoon, où Elaine est restée pour deux semaines avec sa cousine, Carole.

M. et Mme Robert Hudon et leurs enfants, d'Edmonton, sont venus pour une dizaine de jours visiter leurs parents, M. et Mme Louis Renaud et Mme Auguste Hudon, ainsi que leurs frères et soeurs et leurs familles.

VANCOUVER — L'ambassadeur du Japon au Canada s'est plaint de la pression qu'on exerce sur son pays pour l'empêcher d'exporter à destination du Canada. M. Ushiba a déclaré à Vancouver que les autorités fédérales agissent vis-à-vis du Japon de la même manière que les Etats-Unis pour le bois canadien. Il a ajouté que si les Canadiens se sentent brimés par les requêtes américaines, le peuple japonais éprouve la même déception vis-à-vis d'Ottawa.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	88.2	87.4	86.4	86.2	84.4
C.W. no 3	85	84.2	83.2	83	81.2
Fourrage no 1	84.4	83.6	82.6	82.4	80.6
Fourrage no 2	81.4	80.6	79.6	79.4	77.6
Fourrage no 3	78.4	77.6	76.6	76.4	74.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	136.2	135.4	135.6	136.2	135.6
C.W. no 3—6 rangs	134.2	133.4	133.6	134.2	133.6
Fourrage no 1	123.2	122.4	122.6	123.2	122.2
Fourrage no 2	121.6	121	121.2	121.6	121.2
Fourrage no 3	118.6	118	118.2	118.6	118.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	123⅛	122	122⅞	124.2	123⅛
C.W. no 3	117⅝	116.2	116⅞	118.4	117⅝
C.W. 2 rej.	119⅝	118.4	119⅝	120.6	120⅞
C.W. no 4	109⅛	108.2	108⅛	110	109⅛
Ergot	106⅝	105.2	105⅛	107	106⅛
Sur voie net	121⅛	120.2	121	122⅛	121⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	84.4	84.2	83⅛	83.4	82⅛
Décembre	79⅝	79.2	78⅝	78.4	77.4
Mai	81.2	80⅝	79.6	79⅝	78⅛
ORGE —					
Octobre	124.2	123.4	123.6	124.2	123.6
Décembre	119	118.2	118.2	118⅝	117⅞
Mai	120.4	120	119.6	119⅝	119.2
LIN —					
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	362.2	361.6
Décembre	353⅞	353⅞	[illegible]	354⅛	353.4
Mai	339.4	338.4	337.6	339.2	[illegible]
SEIGLE —					
Octobre	123⅝	123.2	122⅞	124	123⅝
Décembre	121⅛	120	120.6	121⅝	120⅞
Mai	124⅛	123.4	124	125⅝	124.6

(Pour la semaine du 20 au 24 août 1962)

Saint-Hubert fête les 25 ans de profession d'une de ses religieuses

ST-HUBERT — Le dimanche 19 août était jour de grande fête pour la paroisse en général et surtout pour la famille Brûlé. C'était le 25e anniversaire de profession religieuse de la Rév. Sr Marie-Gabrielle, des Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

La religieuse jubilaire assista à la grand-messe à l'église avec sa mère, Mme H. Brûlé, et ses deux soeurs aînées, religieuses de la même communauté, les Rév. Srs Marie-Emma et Marie-Emilie.

Le choeur de chant exécuta la messe en partie de saint Basile. A l'Offertoire, deux nièces de la jubilaire, Mmes V. Gatin et G. Istace, chantèrent l'"Ave Maria", puis à la fin de la messe, Mmes F. Couronne et A. Poncelet exécutèrent un autre beau cantique.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé L. L'Heureux, curé, qui commenta les sacrifices et les joies de la vie religieuse.

Après la messe il y eut banquet chez M. et Mme R. Istace, beau-frère et soeur de la jubilaire. M. l'abbé L'Heureux et environ 80 membres de la famille y assistaient. La table d'honneur était décorée de glaïeuls et d'un magnifique gâteau à trois étages, surmonté d'une petite statue du Sacré-Coeur.

Après le repas une adresse fut lue par Mme R. Istace au nom de la parenté. Trois nièces firent les frais des présentations: Jeannine Brûlé lui remit un bouquet spirituel, Elisabeth Brûlé, un superbe bouquet de fleurs, et Geneviève Brûlé, un joli cadeau.

M. l'abbé L'Heureux porta le toast, exprimant les félicitations et meilleurs voeux de tous.

La Rév. Sr Marie-Gabrielle sut remercier en quelques mots émus et bien choisis. L'après-midi se passa en jeux champêtres et chants.

Au souper-buffet il y eut des surprises pour plusieurs autres membres de la famille. La Rév. Sr Marie-Emma, dont l'anniversaire de naissance était le 15 août, reçut une carte avec les voeux de tous, et MM. et Mmes V. Gatin et G. Istace, dont leur anniversaire de mariage était le 16 août, reçurent également des cartes appropriées.

Sont venus de l'extérieur pour cette fête, MM. et Mmes W. Nent et Guy Istace, d'Edmonton, M. et Mme G. Brûlé, de Lebret, Mlle Octavie Istace, de Regina, Mlle G. Brûlé et M. J. Brûlé, de Moose Jaw.

Décès

Le 18 août avait lieu les funérailles de Mme C. Nicolay dans l'église de St-Hubert. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé L. L'Heureux, curé.

Mme Nicolay naquit Mélanie Poncelet, le 3 septembre 1875, à Sart Jahonville, Belgique. Le 6 juillet 1899, elle épousait M. Constant Nicolay. Ils eurent quatres enfants. Arrivés au Canada en 1909, M. et Mme Nicolay s'établirent dans le district de Hazelwood, au sud de Kennedy, jusqu'en 1946, lorsqu'ils se retirèrent chez leurs fille et gendre, M. et Mme A. Durand, de St-Hubert.

Mme Nicolay était de santé chancelante depuis plusieurs mois; néanmoins elle mourait subitement le 15 août.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Roger et Albert, de Hazelwood, et Vital, de St-Hubert; une fille, Germaine (Mme A. Dunand), de St-Hubert; un frère, M. E. Poncelet; 12 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient six neveux, MM. Robert et Albert Istace, Louis et Albert Poncelet, Alex. Boutin et Lucien Jeannot.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, MM. et Mmes C. et M. Vinck, de Grande Clairière, Man., M. et Mme A. Vinck, de Redvers, M. et Mme L. Bauche, d'Antler, Mmes E. Gatin, D. McCormick et B. Davies, de Regina, et autres parents et amis de Hazelwood et Kennedy.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Dureault et leurs filles, de Wolseley, étaient en visite pendant quelques jours chez Mme M. Boutin.

MM. et Mmes Paul et Prosper Couronné et leurs familles, de Vancouver, C.-B., et M. et Mme J. Paradis et leurs enfants, de Winnipeg, visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. et Mme F. Couronné, récemment.

Mme A. Brûlé et sa petite-fille, Agnès Istace, sont allées à Edmonton pour quelques jours avec M. et Mme Nent.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme René Bru et leur fille, Claudette, ainsi que M. et Mme Steve Sulatisky et leur fils, Marc, sont revenus d'un voyage de deux semaines aux Etats-Unis.

M. et Mme Wilfrid Delisle et leurs enfants, Denis et Evangéline, de Hinton, Alta, sont en visite dans la paroisse.

MM. Desmarais, de Hafford, ainsi que leur fille et nièce, la Rév. Sr Anna-Rosario, étaient en visite au couvent.

Mmes Allenby, de North Battleford, et Mme Higgins, de Vawn, visitaient les religieuses du couvent et la famille Jos. L'Heureux.

Saint-Front

Décès

Un télégramme de Prince George, C.-B., reçu le 17 août, annonçait le décès de M. Adélard Messier, âgé de 63 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 20 août dans l'église paroissiale. La plupart de ses enfants et bon nombre d'amis étaient présents.

M. Messier fut élevé dans l'ancienne colonie de Beauchamp, près de Spalding, où il épousait Mlle Imelda Bouchard. Il vint s'établir à St-Front avec sa jeune famille vers 1928. Comme plusieurs de leurs enfants avaient trouvé du travail à Prince George, M. et Mme Messier allèrent les rejoindre en 1958.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Donat, Aimé, Xavier, Noël et Antonio, de Prince George, et Oscar et Eugène, de St-Front; trois filles, Marthe (Mme A. Marcotte), Simone (Mme T. Daniels) et Cécile, tous de Prince George, et une dizaine de petits-enfants.

Autre décès

M. Laurent Plamondon, accompagné de son frère, Orance, et de son père, M. Amédée Plamondon, de Bellsite, Man., faisait un voyage par avion à St-Raymond, Qué., pour assister aux funérailles de l'épouse de son frère aîné, qui est bien connu dans la paroisse, où il a passé sa jeunesse.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six jeunes enfants.

Baptêmes

Le 12 août: Jeannine-Thérèse-Rose, fille d'Emile Plamondon et de Joyce Gycelinck, née à l'hôpital de Spalding, le 4 août. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 août: Lorie-Ann, fille de John Shearer et de Yolande Dufault, née à l'hôpital de Spalding, le 8 août. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Moyen (Colette Dufault), oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

La moisson est commencée depuis quelques jours dans la paroisse et les fermiers s'empressent d'amasser l'abondante récolte que Dieu a bien voulu leur accorder encore cette année.

Les maisons de M. Samson, au village, et Florian et Clément Montes, sur leur ferme, sont actuellement en construction, mais à cause du manque de main-d'oeuvre, les travaux vont au ralenti.

Merci aux personnes qui ont renouvelé leur abonnement au journal **La Liberté et le Patriote.**

Ferland

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, curé, est de retour après un séjour de deux mois d'études à l'Université Laval de Québec.

Le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., passa quelques jours chez ses frères et soeurs, MM. et Mmes Jos. Nogue et Hector Hébert.

M. et Mme Aristide Fournier visitèrent leurs fils et bru, M. et Mme Raymond Fournier, à Saskatoon.

M. et Mme R. Massé et leurs enfants, de Val Marie, visitèrent Mme Pauline Massé, ces jours derniers.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot sont en vacances chez leurs parents après avoir passé six semaines à l'Université d'Edmonton.

M. et Mme Albert Marcotte et leurs enfants, d'Assiniboia, visitèrent les parents de Mme Marcotte, M. et Mme Louis Fournier, dimanche dernier.

M. et Mme Alphonse Rouleau et leurs filles, Marie et Irène, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Gérard Desharnais.

Mme Samborsky (Pauline Larose), de Saskatoon, visitait la famille Rosaire Chabot.

Mme Gérard Fournier visitait ses parents, M. et Mme Aurel Piché, à Gravelbourg.

Mlles Edith Chabot et Noëlla Morin sont en vacances chez leurs parents.

Le jeune René Laberge, de Moose Jaw, passe quelques jours de vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme René Couture.

M. René Fauchon est de retour d'un voyage à Brantford, Ont., où il est allé chercher un autobus neuf pour la grande unité scolaire. M. Fauchon était parti en avion.

M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, visitaient leurs parents, M. et Mme Ephrem Bouffard, dimanche dernier.

M. et Mme Ephrem Bouffard et leurs enfants, Adrien, Joseph et Doris, et Mme Ernest Douville visitèrent M. et Mme Henri Bouvier, à Lisieux, dernièrement.

M. et Mme E. Douville et leurs enfants, de Ponteix, sont venus chez leurs parents avant leur départ pour aller demeurer à Vulcan, Alta.

Baptême

Le 19 août: Rita, fille de M. et Mme Adrien Larose, née le 13 août. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Desautels, de Ponteix.

Décès

M. Georges Arsenault est décédé subitement le mardi 21 août à l'âge de 55 ans.

Le service funèbre, chanté par M. l'abbé G. Thuot, eut lieu en l'église de Mankota, le vendredi 24 août.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme J. Arsenault, de Mankota; une soeur, Mme Victor Clermont, de Ferland; un frère, Denis.

Plusieurs amis de Ferland ont assisté aux funérailles.

Val Marie

Personnel enseignant

Les Soeurs de l'Assomption du couvent de Val Marie sont de retour des vacances annuelles. Le personnel se compose comme suit: la Rév. Sr St-Lionel, supérieure, principale et institutrice des XIe et XIIe années; la Rév. Sr Pauline-Rita, institutrice de musique; la Rév. Sr Marie-Edmond, cuisinière; la Rév. Sr Alma-Marie, institutrice de 1ère année; la Rév. Sr St-Luc-l'Evangéliste, directrice des élèves; la Rév. Sr Berthe-Cécile, institutrice de IXe année. Les professeurs laïques sont M. Jacques Fafard, 7e et 8e années; Mme Rita Demontigny, 6e année; Mme Thérèse Paradis, 5e année; Mme Germaine Nadeau, 3e et 4e années; Mme Hermine Syrenne, 2e année.

Dames de Ste-Anne

Mmes Pierre Cornet, Eugène et Josaphat Paradis ont été reçues dans la Congrégation des Dames de Ste-Anne, dernièrement.

Çà et là

Mlle Cécile Pagé, de la Colombie-Britannique, autrefois institutrice à l'école de Val Marie, était de passage dans la paroisse, récemment.

M. et Mme René Dumonceau et leurs enfants, de Calgary, visitèrent leurs parents, M. et Mme Valère Dumonceau.

M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, ont visité la famille Olivier Pinel.

M. et Mme Jobagy (née Arlene Carlier), de Lethbridge, sont de retour dans la paroisse après une absence de deux ans.

M. Robert Arsenault a acheté le garage de M. Clarence Arnal. Bienvenue à M. Arsenault et bon succès dans son entreprise.

Mme Pierre Pinel (née Emilia Dumont) et deux de ses enfants, Denise et Roger, de Moose Jaw, étaient de passage dans la paroisse, samedi dernier.

Saint-Isidore de Bellevue

Va-et-vient

M. et Mme Hervé Grenier, Mme D. Topping et M. Rosaire Grenier sont allés à Concordia, Kansas, visiter le frère de Mme Grenier, M. Télesphore Gauthier, qu'ils n'avaient pas revu depuis 25 ans.

M. et Mme René Carrière, de Winnipeg, ont visité les familles Grenier.

Après quelques semaines de vacances, Mme Irène Lavigne et ses enfants, Renald, Robert et Roseline, sont partis pour St-Eustache, Qué., où Mme I. Lavigne enseignera.

Mme Solange Lavigne et ses enfants, Marguerite, Jeannette, Suzanne, Guy et Laurent, sont de passage dans la paroisse.

Mlle Lucienne Gareau est revenue de Saskatoon, où elle a pris un cours d'été à l'Université.

Au village, M. Edouard Ethier a vendu sa maison à Mme Edmond Deault et il a acheté la maison de M. Roger Gaudet. Ce dernier se bâtit une maison neuve.

Chaleureuses félicitations aux élèves de la paroisse qui ont eu de bonnes notes aux examens français de l'A.C.F.C.

Mme Médéric Gareau est revenue de l'hôpital St-Paul de Saskatoon; elle se remet assez bien d'une grave maladie.

M. l'abbé R. Gaudet est venu de Zenon Park chercher sa mère, Mme L. Gaudet, qui était ici depuis quelque temps.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. et Mme Saül Chicoine, accompagnés de leurs neveux et nièces, M. et Mme Paul Chicoine, de St-Cyrille de Wendover, Qué., et M. et Mme Lionel Robert, de St-Hilaire, comté Rouville, Qué., ont visité plusieurs de leurs parents à Waskesiu(Parc National de Prince-Albert), Hoey et Léoville, leur fille, Mme Albert Perreault, à Saskatoon, ainsi que MM. et Mmes Albert Gauthier et Gérard Phaneuf.

Après deux semaines de repos, accompagnés cette fois de M. et Mme Albert Gauthier, de Saskatoon, et de M. et Mme Roméo Phaneuf, de Hoey, M. et Mme S. Chicoine retournaient à Waskesiu pour quelques jours. A leur retour, ils allaient reconduire leur fille, la Rév. Sr Marie-Martine, de la Présentation de Marie, et une autre religieuse, à Saskatoon. Tous furent très enchantés de leurs vacances.

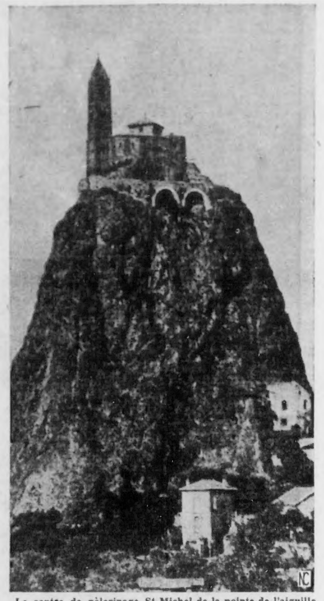
M. Emile-P. Fournier, de Winnipeg, est retourné chez lui après avoir passé une semaine chez sa mère, Mme E.-F. Fournier, de cette ville. M. Fournier, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme J.-Albert Fournier, allèrent jouir d'une bonne fin de semaine à Waskesiu.

Mlle Thérèse Boyer, institutrice, est revenue de Saskatoon, où elle a suivi un nouveau cours donné par Mlle Lina Lucietta, de Chicago. Ce cours s'appelle "The Oral Language Modern Method" et est enseigné à l'Université de la Saskatchewan. A son retour, accompagnée de sa mère, elle alla rendre visite à M. et Mme G. Topp, à Birch Hills.

La Rév. Sr Berchmans-de-l'Enfant-Jésus, Mmes Solange Lavigne et Anne Hourlyk, toutes de Prince-Albert, ont suivi le même cours que Mlle Boyer.

M. et Mme Marcel Pagé et leurs enfants sont allés passer une fin de semaine chez M. et Mme Henri Patenaude, parents de Mme Pagé, ainsi que chez les frères et soeurs de cette dernière, dans les environs de Périgord. M. Pagé, accompagné de son frère, Gérard, revenait de quinze jours de pêche au Lac Deschambault et à Buffalo Narrows; ils eurent beaucoup de succès.

La Rév. Sr Marie-de-Bethléem, de la Présentation de Marie, institutrice au couvent de la Présentation de Marie, à Spiritwood, et le R. F. Regis, S.C., de Hull, Qué., passèrent quelques jours en visite chez leur tante, Mme Adélard Houle, de cette ville, et d'autres membres de leur parenté, dans les environs de Prince-Albert.



Le centre de pèlerinage St-Michel-de-la-pointe-de-l'aiguille, à Le Puy (Auvergne), France, célèbre son millénaire cette année. Bâti en 962 au faîte d'un rocher dont la pierre ressemble à une multitude d'aiguilles, il n'est accessible que par le moyen d'un escalier de 268 marches découpées dans le roc. (Photo NC)

50e anniversaire de mariage de M. et Mme A. Thuot, à Meyronne

MEYRONNE — Le dimanche après-midi 5 août, en l'église paroissiale, M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, chantait la sainte messe en l'honneur de ses parents, M. et Mme Arthur Thuot, qui célébraient leur 50e anniversaire de mariage. MM. les abbés O. Lemay, curé de Val Marie, et Lucien Poulin, de Lisieux, assistaient au coeur.

Les jubilaires qui avaient pris place près de la sainte table étaient entourés de leurs enfants, M. et Mme Maurice Hébert (Liliane) et M. et Mme Raymond Thuot, de St-Boniface, M. et Mme Oreadius Perron (Edna), de St-Norbert, M. et Mme Arthur Ulrich (Laura), de Champion, Alta, et M. et Mme Paul Thuot, d'Ottawa. La plupart de leurs 23 petits-enfants étaient présents.

Leur fille aînée, la Rév. Mère Ste-Monique, S.N.J.M., de Gravelbourg, ne pouvait cependant assister.

Durant la messe, plusieurs cantiques furent chantés par M. l'abbé L. Poulin et MM. Louis Girardin et Louis Roy.

Après la signature du registre, les heureux jubilaires et leurs enfants se rendirent à la salle municipale, où de nombreux parents et amis de Ferland, Val Marie, Fife Lake, Laflèche et McCord étaient réunis.

M. l'abbé Georges Thuot, à la demande de son frère, Paul, qui agissait comme maître de cérémonies, adressa la parole. Il se fit l'interprète de ses frères et soeurs pour exprimer leur joie d'être réunis en une si belle fête, pour remercier leurs parents des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour leur éducation, soulignant aussi sa gratitude personnelle et celle de sa soeur, la Rév. Mère Ste-Monique, les deux aînés des enfants.

MM. les abbés O. Lemay et Lucien Poulin félicitèrent aussi les jubilaires en leur souhaitant de jouir encore longtemps d'une belle couronne de petits-enfants.

M. George Verbeke, maire du village, offrit aux jubilaires les voeux de tous les citoyens de Meyronne et leur présenta une jolie lampe.

Mme A. Thuot répondit en termes reconnaissants. Ensuite un choeur de chants composé de huit jolies petites voix, accompagné au piano par Mme Dorzan, exécuta une chanson appropriée à la fête.

Mlle Dolorès Hébert exprima des voeux au nom des petits-enfants.

M. Paul Thuot remercia les invités au nom de ses parents, d'avoir si bien contribué au succès de la fête.

Pendant que chacun dégustait un délicieux goûter, on procéda au partage du magnifique gâteau.

Les invités se séparèrent ensuite, gardant un doux souvenir de cette belle après-midi.

Remerciements

M. et Mme Arthur Thuot désirent remercier par la voix de **La Liberté et le Patriote** leurs enfants qui ont si bien préparé cette fête et leurs parents et amis qui y ont assisté et qui ont offert de jolis cadeaux.

Saskatoon

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jean-Baptiste Lépine, patiente à l'hôpital St-Paul depuis quelque temps.

MM. Bachand, E. Allard et Deschamps sont de retour dans leur foyer après un séjour à l'hôpital.

Va-et-vient

Tous les enfants de Mme A. Couture se réunissaent à la demeure de cette dernière pour une réunion de famille. Etaient présents, M. et Mme A. Anderson (Florence) et leurs trois enfants, de Wetaskimin, Alta, M. et Mme Gérald Couture et leurs trois enfants, de Saskatoon, M. et Mme Gerald Strother (Denise) et leurs quatre fils, de Montréal, Qué., ainsi que Mlle Jeanne Couture, de Saskatoon.

Trois religieuses de la Congrégation des Filles de la Providence, les Rév. Srs Marie-Claire, supérieure, Marie-Aline et Marie-Théodore, sont installées dans leur nouvelle demeure à 1617, avenue Edward, dans le quartier North Park de la ville. Tous sont très heureux de compter des religieuses dans la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Elles se dévoueront à l'éducation des enfants.

Bienvenue à M. et Mme Louis Lepage et leur famille, qui viennent de s'installer dans le quartier North Park de la ville. M. Lepage enseignera à l'école St. Francis à l'ouverture des classes.

Storthoaks

Candidate religieuse

Quelque 65 personnes se réunissaient le mercredi 22 août à la demeure de M. et Mme Paul Pierret pour une soirée d'adieux en l'honneur de leur fille, Evelyne, avant son entrée chez les religieuses Filles de la Croix.

Deux très belles adresses composées par la Rév. Sr M.-Adélard, de Bellegarde, furent lues, en français par Mlle Odette Walenski, et en anglais par Mlle Claudette De Pape, toutes deux amies intimes et compagnes de classe de l'héroïne du jour. Puis une bourse lui fut présentée de la part de tous les invités. Evelyne, quoique surprise et émue, remercia très aimablement.

L'on servit un délicieux goûter, puis la foule se dispersa en souhaitant à Mlle Pierret persévérance dans cette belle voie qu'elle a choisie.

Le vendredi 24 août, M. et Mme Paul Pierret, accompagnés de M. et Mme Jules Pierret, conduisaient Evelyne à Winnipeg, où elle devait faire son entrée. Puis, le dimanche suivant, ils assistaient à la première messe du R. P. Marie-Marcel (Lucien Carbotte), O.C.C.O., à St-Norbert. M. et Mme Fernand Cop et leur fils, Gilles, se rendaient aussi à St-Norbert assister à cette belle cérémonie et au banquet qui suivit.

Va-et-vient

M. Rodolphe Toupin, de Montréal, a fait un séjour chez ses parents, M. et Mme Willie Toupin.

Mme Théodore Martin, de St-Brieux, a passé quelques temps dans la paroisse chez des parents et amies.

Mme Urbain Beaudoin est partie avec son fils, Hughes, en Colombie-Britannique, où elle y passera quelque temps.

Mme Paul Lalonde et ses trois enfants, de Regina, sont en promenade chez leurs oncle et tante, M. et Mme Albert Bérard, et leur famille.

M. et Mme Lionel Cyrenne et leur bébé, de Val Marie, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Emile Chicoine.

M. et Mme Georges Gervais et leur famille, de Benson, Sask., ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gauthier.

Mme Henri Paradis recevait la visite de ses deux soeurs, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Quarante Heures

Le dimanche 19 août avait lieu l'ouverture des Quarante Heures. Les paroissiens furent très assidus à l'adoration du Très Saint Sacrement pendant ces deux jours.

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes Paul Henrion et Charles Millette à l'occasion de la naissance de fillettes.

Décès

Sincères condoléances aux familles Belva, Chicoine, Antoine et Moreau à l'occasion du décès de leur fils, frère et beau-frère, M. Albert Belva, de Ryerson. M. et Mme Arthur Fillion, de Norwood, sont venus pour les funérailles et ont ensuite rendus visite à leurs parents de la paroisse.

Obédiences chez les Pères Oblats

EDMONTON (La Survivance) — Par décision du Conseil provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan et avec l'approbation des autorités diocésaines concernées, les changements suivants ont été effectués:

Père Fernand Thibault, directeur de la Maison de Retraites fermées de St-Albert.

Père Alphonse Gaudet, prédicateur à la Maison de Retraites fermées de St-Albert.

Père Antonio Duhaime, principal à l'école indienne de Duck Lake.

Père Edouard Rhéaume, chapelain à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton.

Père Etienne Bernet-Rollande, chapelain à l'hôpital Camsell d'Edmonton.

Père Alphonse Roy, professeur au collège St-Jean.

Père Joseph Joly, à la résidence de Cardston, Alta.

Frère Antonio Brossard à la mission du Lac Ste-Anne.

Frère Jacques Trudel à la mission de St-Albert.

Debden

Malades

M. Omer Lajeunesse est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Prompt rétablissement à Mme Edmond Lajeunesse et à M. Pierre Pouliot, hospitalisés à ce même hôpital.

Çà et là

M. et Mme Théobald Huot et leurs enfants ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Victoria, C.-B.

MM. Urgel Lehouillier et Euclide Doré sont partis à Victoria en gros camion transportant le ménage de la famille Huot.

M. Eugène Durette eut la visite de ses neveux et nièces, MM. et Mmes Roland Lavoie et Sylvio Lavoie, de Montréal.

Redvers

Baptême

Le 19 août: Wendy Dawn Anne, fille d'Albert Luyten et de Mary Zielonkia, née le 4 août. Parrain et marraine, M. et Mme Jean George.

Décès

M. Albert Belva, de Ryerson, est décédé le 22 août. Les funérailles eurent lieu dans l'église Notre-Dame-de-Fatima de Redvers, le vendredi 24 août, à 10 h. 30 a.m. M. l'abbé F. Marcotte officiait. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Départ

C'est avec regret que les paroissiens ont appris que M. l'abbé F. Marcotte, curé, quittera Redvers le mois prochain pour prendre charge de la paroisse d Wolseley. Il sera remplacé par M. l'abbé E. Toupin, actullement curé de Bellegarde.

Çà et là

Les écoles de Redvers ouvrIront leurs portes le mardi 4 septembre.

Mmes I. Hancock et Begin sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Ontario, chez leurs enfants.

Mme Eugène Hardi et son fils, Paul, se sont rendus, avec leurs filles et soeurs, Solange et Paula, à Winnipeg, récemment. M. et Mme Hardi et leur fils, Paul, ont aussi passé une fin de semaine à Estevan chez leur fille et soeur, Mme Robert Lamy.

M. Roland Martel a rendu une courte visite à ses frères, à Assiniboia et à Mossbank.

M. et Mme T. Landry et leur fille, Vivian, sont de retour d'un voyage de deux semaines dans l'Ontario, le Québec et les Etats-Unis. Ils étaient accompagnés de leur fille et soeur, la Rév. Sr Marie-Théodule, de Cantal, qui célèbre cette année son 25e anniversaire de vie religieuse, et de leur fils et frère, Jean, et son épouse, de St-Boniface.

Les moissons sont en pleine marche dans le district. Tous souhaitent que cette température idéale continue pour que les fermiers puissent sauver cette belle récolte dont ils ont tant besoin.

Les accidents de la route augmentent. Un passant perdit la vie la semaine dernière à quatre milles à l'est de Redvers, alors qu'il a perdu le contrôle de son automobile. Dans un autre accident, une automobile conduite par M. Wayne Talbot, de Moose Jaw, heurtait le pont de ciment près d'Antler. Heureusement, M. Talbot, sa famille et ses beaux-parents, M. et Mme Belisle, d'Antler, ont évité tout mal. La voiture est une perte complète.

"Mes souvenirs"

(Suite)

Dans la province même, un groupe très peu nombreux, il est vrai, mais assez bruyant, prétendait qu'il était temps que ça change. Qu'est-ce que ça voulait dire au juste? Nous n'en savions trop rien. Mais ce que nous savions au moins, c'est qu'une campagne avait été organisée dans un bon nombre de paroisses avec des mots d'ordre qui nous laissaient croire que ce congrès ne serait pas un congrès d'union nationale dans le genre de ceux qui s'étaient tenus jusque-là.

Comme de coutume, des séances furent consacrées à l'A.C.F.C., d'autres à l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens et une autre à l'Interprovinciale.

L'on prétendit, peut-être avec raison, qu'il fallait abandonner la contribution obligatoire de l'A.C.F.C. pour s'en remettre à une contribution volontaire comme cela se faisait au Manitoba.

Les partisans de la contribution obligatoire prétendaient que si un Franco-canadien n'avait pas assez de coeur pour donner un dollar par année à son Association, il se rayait par le fait même du groupe et nous n'étions pas autorisés à parler en son nom.

Les partisans de la contribution volontaire affirmaient que lorsque nous parlions au nom de nos membres, nous ne représentions qu'une petite minorité du groupe et ils avaient raison. Mais en prenant pour acquit que nous représentions tout le groupe, membres ou pas membres, nous devenions les porte-parole de tous les Franco-canadiens de la province, et ceci sans leur assentiment.

Les débats sur cette question durèrent toute une séance et finalement il fut décidé d'en remettre la solution à l'exécutif qui ferait rapport au prochain congrès. Il y eut des attaques, on sentait des animosités personnelles que nous n'avions jamais constatées auparavant et qui, je crois, ne se sont jamais répétées depuis.

Ce fut sûrement le congrès de l'A.C.F.C. le plus tumultueux et probablement, puisqu'il était tumultueux, un des plus intéressants que nous ayons eu.

La question des visiteurs d'écoles fut encore soumise à l'attention de tous les délégués mais, à dire vrai, l'attention de ces mêmes délégués était ailleurs. On se demandait ce qui allait sortir de ce congrès, qui serait élu à la présidence de l'une ou l'autre des organisations.

Mgr Prud'homme intervint personnellement. Dans un magnifique discours, il fit l'éloge de la France, de qui, dit-il, je suis un fils spirituel. Il invoqua l'image du grand blessé du Manitoba. Il remercia tous ceux qui, sans être Canadiens de naissance, marchaient en accord parfait avec leurs frères de la province de Québec ou d'ailleurs.

M. J.-A. Motut, de Hoey, l'un des meilleurs lieutenants de l'A.C.F.C., qui fit un magnifique travail dans la région de Hoey, Domremy, Bellevue, St-Louis, prit une part active à la discussion, ainsi que M. L. Charbonneau, M. Paul Bourdy, de Laflèche, M. l'abbé Bois, de Meyronne, M. l'abbé Sauners, de Wolseley, et plusieurs autres.

Dans les coulisses se tinrent des conciliabules dans le but de réaliser une union absolument indispensable pour la défense de notre cause. On avait proposé comme président de l'A.C.F.C., M. Raymond Denis et le Dr M. Lavoie. Tous les deux déclinèrent la nomination et c'est M. J.-E. Morrier, homme d'une distinction et d'un tact parfait, qui fut élu à la présidence générale. Les deux vice-présidents furent le Dr L.-A. Aubin, de Meyronne, et Raymond Denis, de Vonda, aumônier général, le Père Auclair, O.M.I., trésorier général, M. l'abbé J.-H. Brodeur, de Prince-Albert.

Six directeurs furent élus pour le Sud de la province: MM. F.-X. Boileau, de Laflèche, A. Marcotte, de Ponteix, Lorenzo Guay, de Gravelbourg, M. l'abbé Bois, de Meyronne, et M. l'abbé Rioux, de Dollard. Il y eut aussi un directeur dans la région de Willow-Bunch, mais je n'arrive pas à déchiffrer son nom.

Sept candidats furent proposés pour le Nord. Furent élus: M. Emile Richard, de Richard, M. l'abbé J.-H. Brodeur, de Prince-Albert, M. J.-C. Bichon, de Prud'homme, le R. P. Adam, de St-Louis, M. Arthur Bertrand, de Marcelin, et M. L. Charbonneau, de Hoey.

L'Association des commissaires d'écoles qui se ressentait encore des luttes précédentes avait peut-être plus de vie que l'A.C.F.C. L'élection de l'exécutif ne fut pas tout à fait aussi tranquille. Pour la première fois un vote fut pris pour la présidence et on me déclara élu à une très forte majorité. M. C. Kleine, de Duck Lake, fut choisi comme vice-président pour le Nord et M. l'abbé J. Bois pour le Sud.

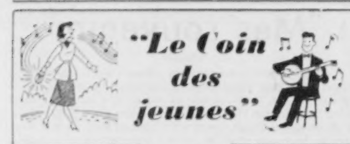
Parmi les directeurs élus, je remarque dans le Patriote de l'Ouest du 28 février 1923 les noms de M. l'abbé Adam, curé de St-Louis, MM. J.-A. Roy, de Delmas, et Jean Hamon, de Gravelbourg.

C'est avec plaisir que je puis dire que ces difficultés internes n'eurent pas de suite trop sérieuse. Evidemment, il en resta bien quelque chose. Le siège de l'A.C.F.C. était à Prince-Albert, celui de l'Association des commissaires était à Vonda. Les deux associations continuèrent à travailler, mais pas toujours dans la même direction. Cependant, les exécutifs continuèrent à entretenir des relations à peu près cordiales. La paix fut définitivement rétablie au congrès de Regina, en 1925.

Nous eûmes, en 1925, le premier examen de français plutôt improvisé, mais qui montra, dès le début, qu'il était absolument nécessaire, si nous voulions faire apprécier l'enseignement du français aussi bien par le personnel enseignant que par les élèves.

Ensuite, à partir de 1926, ce furent les voyages vers l'Est, voyages dits de survivance. Plus tard encore, ce furent les luttes imposées à la minorité par le gouvernement Anderson, avec les congrès conjoints des commissaires d'écoles catholiques, la campagne pour obtenir la nomination du sénateur Marcotte et bien d'autres choses encore dont le souvenir commence déjà à s'estomper dans le temps, mais qui constituent, malgré tout, des pages précieuses pour notre histoire.

Je dois, du moins pour le temps présent, arrêter là cette gerbe de souvenirs pour les reprendre peut-être un peu plus tard si le bon Dieu me prête vie.



Les derniers beaux jours

Chers cousins et cousines,

Quand arrive la fin du mois d'août, quand la rentrée des classes n'est plus éloignée que de quelques jours, il est certain que l'été s'achève. Même si le calendrier ne nous le disait pas, les jours un peu plus courts et les nuits plus fraîches nous l'apprendraient.

Avant d'échanger nos vêtements d'été pour ceux de l'automne et de l'hiver, il convient de faire le point, de se demander ce que cet été nous a apporté.

Sommes-nous plus reposés, en meilleure santé et plus heureux? Avons-nous fait provision de soleil et d'air pur? Avons-nous lu les livres que nous avions mis de côté pour les parcourir durant ces jours où nous avons plus de loisirs? Avons-nous appris quelque chose? Avons-nous resserré les liens de l'amitié et de la parenté? Ou, au contraire, nous sommes-nous laissés porter comme une feuille tombée au fil du courant?

A chaque fin de saison, nous devrions faire le point, comme un commerçant fait l'inventaire de ses biens afin de mettre de côté ce qui ne servira plus et de faire place pour des marchandises nouvelles.

Ainsi, nous ne cesserons de grandir. La vie est bien courte. Nous ne devons pas en perdre un seul instant pour devenir meilleurs, plus sages et plus instruits.

COUSINE JOSETTE.

Dans le sillage des martyrs

Le massacre des 20 Pères du St-Esprit, le 1er janvier 1962, a laissé dans la mission de Kongolo (Katanga, Congo) un vide qu'il faut maintenant combler. Dès le lendemain du massacre, des volontaires se sont offerts pour aller remplacer. De loin déjà, la reprise de la Mission s'organise. Le Père Antoine Mercier, originaire du diocèse de Québec et qui a grandi à Rouyn-Noranda, a été choisi au Canada pour faire partie du groupe de ceux qui auront le bonheur et l'honneur d'aller travailler dans cette mission arrosée du sang des martyrs du 1er janvier dernier.

• • •

C'est dans la nuit du 31 décembre que les 20 Pères de la mission de Kongolo furent arrachés de leur résidence et traînés au camp de la mort. La télévision, la radio et les journaux vous ont raconté les scènes d'horreur qui accompagnèrent cet odieux massacre. Quand les Pères s'avancèrent vers la mitrailleuse, les séminaristes, leurs élèves, les entendirent répéter: "Priez pour nous".

Depuis ce matin du 1er janvier, les petits séminaristes de Kongolo continuent de prier; avec eux, continuons de prier pour leurs bourreaux, du reste étrangers à ce territoire, pour leurs victimes et la belle chrétienté de Kongolo, aujourd'hui sans pasteurs.

Pour que ces petits séminaristes continuent de prier, pour qu'ils s'instruisent et deviennent prêtres, il faut remplacer les maîtres qu'on leur a enlevés. Oui, il faut remplacer ces vingt Spiritains, pour qu'à Kongolo, Dieu continue à se faire connaître et aimer; pour que dans cette région, l'Eglise replante ses racines et s'y affermisse à jamais. Il faut des remplaçants. Je suis de ceux qui se sont offerts. Le Supérieur Général a accédé à ma demande: Dieu soit loué.

Témérité? Course folle vers le martyre? Non! En allant à Kongolo, je ne prétends que faire mon devoir de prêtre, en me portant au secours d'une chrétienté qui a besoin de nous pour survivre. De plus, comme Spiritain, il m'incombe un devoir fraternel: vingt des nôtres sont morts au travail, et quel travail! Parler de Dieu et de son amour pour les hommes. Puis-je me dérober à cette double obligation? Puis-je refuser de recueillir les orphelins de mes frères?

En plus de l'appel pressant de mon devoir de missionnaire, l'amitié m'attire vers la tombe des deux plus jeunes victimes de ce massacre: Jean-Marie Godefroid et Théo Shildermans, mes compagnons d'études à Louvain. Ils comprendraient mal que je ne me porte point à leurs secours, ou plutôt au secours de leur oeuvre, qui est aussi celle du Christ. De plus en plus, je comprends que dans l'oeuvre d'évangélisation, le message que l'on transmet l'emporte de beaucoup sur les moyens dont on dispose pour le faire. Parfois, Dieu permet que la mort violente de quelques-uns serve à la transmission du message évangélique. Que son nom soit béni! Ce m'est une joie immense de pouvoir relayer mes amis Théo et Jean-Marie, dans leurs courses apostoliques inachevées. Puisse Dieu me faire la grâce d'être digne d'eux!

Cependant, je manquerais de franchise si je cachais une certaine appréhension. Il faudra beaucoup de charité, de sagesse et de courage pour faire resurgir Kongolo. Qui peut se prévaloir de telles qualités? Ma première demande, c'est que vous imploriez la pitié du Seigneur sur Kongolo; demandez à l'Esprit Saint qu'il remplisse l'âme de ses missionnaires de grâces, de dons et de vertus; demandez à la Vierge Marie qu'elle nous obtienne clarté et souplesse d'intelligence, pour que le message du Christ soit vécu et transmis dans son intégrité et sa pureté.

Quand vous aurez prié pour moi, vous pourrez vous souvenir que le message évangélique passe par une Eglise incarnée, et que cette Eglise a besoin pour se manifester de temples, d'écoles, de séminaires.

A Kongolo, tout a été détruit et saccagé, collèges, écoles normales, hôpitaux, églises et presbytères. Le premier effort portera sur le séminaire. A l'encontre d'une mission ordinaire qui s'organise au fur et à mesure de ses besoins, nous sommes devant une belle chrétienté en un jour privée de ses prêtres, de ses temples et de ses centres hospitaliers.

Seul Père Canadien au Katanga, je ne doute pas que vous m'appuyerez de vos aumônes et me soutiendrez de vos prières. Dès aujourd'hui, vous pouvez envoyer vos aumônes pour le relèvement de Kongolo, au Père Directeur des Spiritains, 3136, Le Boulevard de Westmount, lequel me les transmettra fidèlement.

Antoine MERCIER, C.S.Sp.

Des élèves de France aux Etats-Unis

Chaque année, l'American Field Service offre à une centaine de jeunes gens de France, de 16 à 18 ans, une bourse pour un séjour d'un an dans une famille américaine.

Le boursier A.F.S. suit régulièrement, comme un élève américain, les cours de la classe terminale d'une école secondaire, en vue d'obtenir le diplôme de fin d'études scolaires américaines. Il participe ensuite à un voyage de plusieurs semaines à travers les Etats-Unis pendant lequel il rencontre de jeunes Américains, mais aussi des étudiants venus de cinquante pays étrangers.

Qui inventa le paratonnerre?

C'est un ambassadeur américain qui inventa le paratonnerre. En même temps écrivain, imprimeur, physicien et homme d'affaires, il vivait au XVIIIe siècle. Son invention enthousiasma ses contemporains, jusqu'aux élégantes qui ne voulurent plus se promener que sous une ombrelle-paratonnerre munie d'une chaîne métallique qui traînait au sol. Bien que cette intervention eût suffit à sa gloire, il est beaucoup plus célèbre pour tout autre chose qui n'est pas du domaine scientifique. Avez-vous deviné son nom?

C'est Benjamin Franklin.

Pour rire un peu

Toto, tu n'as pas honte! Tu es toujours dernier en classe, tu ne fais aucun effort. Moi, quand j'avais ton âge, je t'assure bien que . . .

— Dis, papa, pourquoi elle rit, grand-mère?

• • •

Un client vient chercher ses photos d'identité. Elles sont prêtes.

— Mais! dit-il furieux, j'ai l'air complètement idiot sur vos photos?

— Excusez-moi, Monsieur, répond le photographe, mais vous n'aviez pas demandé de retouches.

• • •

Le roi George VI d'Angleterre avait un jour invité une lady à une partie de cartes. Troublée par un tel honneur, la dame rougit et, perdant complètement la tête, s'excusa en disant:

— C'est impossible! Je sens que je ne pourrais pas distinguer un roi d'un as!

• • •

Un monsieur arrive tout droit au paradis. Saint Pierre l'accueille:

— Vous avez été vite, comment êtes-vous venu?

— Oh! ça a été très vite, dit le monsieur modeste. J'étais en voiture avec ma femme et elle m'a dit: "Chéri, passes-moi le volant, tu seras un ange".

• • •

L'histoire se passe à l'Empire State Building. Une dame demande au garçon d'ascenseur:

— Ce doit être fatigant votre métier!

— Oui, Madame.

— Qu'est-ce qui est le plus pénible, les montées?

— Non, pas les montées.

— Les descentes?

— Non plus.

— Ah! . . . Alors, c'est de vous arrêter puis de repartir perpétuellement.

— Non, non, ce n'est pas ça.

— Mais alors, qu'est-ce qui vous fatigue?

Le liftier prend son souffle et hurle d'un ton exaspéré:

— Les questions!




M. Roger-Georges Vermette, fils de M. et Mme Pierre Vermette, de St-Jean-Baptiste, c'est l'heureux gagnant d'une bourse de $300,00 offerte par le Département d'éducation du Manitoba à un étudiant bien méritant qui saura poursuivre ses études à l'Université de Manitoba.

Jackie Calkins, de l'Université De Pauw, accomplit un travail d'homme alors qu'elle aide à creuser les fondations pour une nouvelle classe à Reine du Rosaire, couvent-école de Thika, Kenya. Derrière elle, John Finn, étudiant à l'Université de Georgetown, Washington, travaille comme un bon. Ces deux jeunes font partie d'un groupe d'étudiants universitaires qui aident aux organisations missionnaires à bâtir des écoles, des hôpitaux et d'autres édifices si nécessaires au Kenya. Ce groupe d'étudiants se nomme les "Crossroaders". (Photo NC)

Saurez-vous diriger?

Pour savoir mener des hommes, commander, diriger, il faut des qualités particulières. Ces qualités, on peut les acquérir mais, au départ, on a, ou on n'a pas, "un tempérament de chef".

1. A. Etes-vous prévoyant? Faites-vous des plans?
   B. ou vivez-vous au jour le jour?
2. A. Savez-vous vous imposer, prendre le commandement d'un groupe?
   B. ou préférez-vous mener votre tâche personnelle de votre côté?
3. A. Lorsqu'une difficulté se présente, prenez-vous une décision rapide?
   B. ou réfléchissez-vous longuement?
4. A. On vous demande un travail difficile: votre premier mouvement est-il de l'accepter?
   B. ou de le refuser?
5. A. Avez-vous plaisir à commander, même s'il faut contraindre les autres à l'obéissance?
   B. ou répugnez-vous à imposer votre volonté?
6. A. Etes-vous combatif? Aimez-vous la lutte?
   B. ou avez-vous horreur des discussions?
7. A. Voulez-vous à tout prix faire triompher votre point de vue?
   B. ou vous est-il indifférent que les autres aient une opinion différente de la vôtre?
8. A. Aimez-vous organiser?
   B. ou vivez-vous suivant votre seule fantaisie?
9. A. Quand les choses ne tournent pas rond, réagissez-vous avec vigueur?
   B. ou avez-vous tendance à tout abandonner?
10. A. Parlez-vous facilement, même devant plusieurs personnes?
    B. ou avez-vous horreur de cela?
11. A. Savez-vous expliquer quelque chose en peu de mots de façon très claire?
    B. ou employez-vous de nombreuses circonlocutions et comparaisons pour vous exprimer?
12. A. Aimeriez-vous faire de l'équitation?
    B. ou préférez-vous les sports moins violents?
13. A. Etes-vous très précis?
    B. ou vous complaisez-vous dans les nuances, dans tout ce qui est vague et indéterminé?
14. A. Avez-vous de l'assurance?
    B. ou êtes-vous mal à l'aise avec des inconnus?
15. A. Etes-vous très actif? Avez-vous toujours des tas de projets en vue?
    B. ou êtes-vous plutôt rêveur? Pouvez-vous rester de longs moments sans rien faire?

REPONSES

Comptez deux points chaque fois que vous aurez répondu oui à la question A, un point chaque fois que vous aurez répondu oui à la question B. Vingt-cinq points et plus: vous êtes né pour le commandement. On dit déjà de vous que vous avez de l'influence sur vos camarades. Attendez néanmoins d'avoir plus d'expérience pour vous imposer en toutes circonstances et surtout apprenez à obéir. **De 25 à 20 points:** vous avez des aptitudes et un certain goût pour le commandement. Si vous voulez développer vos qualités de chef, vous devez apprendre avant tout à vous maîtriser vous-même. **Moins de 20 points:** vous êtes trop individualiste ou trop sensible pour devenir un chef. Vos qualités et vos goûts vous orientent beaucoup plus vers l'étude, la recherche et les travaux personnels.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Refrains de France
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
1.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
2.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
3.00—Radio-Journal, Musique de ballet
3.45—Cinéma, miroir du monde
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—Folklore et Bonne chanson
4.30—Programme russe
5.15—Programme allemand
6.15—Récital du dimanche
6.45—Le chapelet
7.00—Les contes du dimanche
7.30—Le petit concert du Québec
8.00—Radio-Journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport
9.00—Radio-Journal, Cabaret du soir qui penche
10.00—Météo, pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Radio-Sacré-C.
6.45—Bonjour Compatriotes
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour compatriotes
8.00—Nouvelles.
8.10—Jus d'orange et café
8.31—Partage du matin
8.59—Nouvelles locales
9.00—Plein soleil
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Les visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.40—Intermède
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales et météo
12.30—Réveil rural
12.54—Tu es Roi chez Toi
1.00—Une demi-heure avec
1.30—Les propos de Michèle
1.43—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—En vedette
2.15—Aux 3 pignons
2.45—Le quart-heure des malades
2.55—Nouvelles locales
3.00—Communiqués Météo et Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal,
4.15—Le coin des jeunes
4.30—Rythmes sud-américains
5.45—Coeur à coeur
6.30—Nouvelles locales et sports
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.00—Adagio
10.25—Intermède
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.10—Touches d'ivoire
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Radio-Journal, Par les temps qui courent
7.00—Crépuscule avec Monique Chailler
7.15—Regards sur le Canada français
7.30—Programme populaire des jeunes
8.30—Concert de la BBC ou RTF

MARDI

11.15—Fanfare
12.10—Un peu de tout
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—Echos marials
6.00—Radio-Journal, Des idées et des hommes
7.00—Caractères et portraits
7.30—Succès de la chansonnette
8.30—Soirée symphonique

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
12.10—Fantaisies musicales
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Musique semi-classique
7.00—Programme culturel russe
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

11.15—Pensons à nos défunts
11.20—Debden sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Un artiste de concert
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—L'abbé Pierre nous parle
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Quand l'opéra se donne des airs
7.30—Sur les boulevards parisiens
8.30—Panorama
9.00—Concert des Pays-Bas
9.30—Musique de Chambre

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Quelques danses
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—A votre santé
6.00—Radio-Journal, L'Afrique au jour le jour
7.00—Anecdotes historiques
7.30—En vedette
7.45—Nos missions
8.30—Les formes musicales
9.00—Concert de Vancouver

SAMEDI

6.50—O Canada, Ouverture, Horaire
6.55—Prière du matin
7.00—Radio-Journal
7.05—Mon jardin
7.30—Réveil rural
7.45—Radio-Sacre-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Images du Canada
9.00—Radio-Journal, Bonjours compatriotes
9.31—Vacances canadiennes
10.00—Visite à la discothèque
10.30—Fête au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—La tête à l'ombre
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal, Le comptoir du disque
12.30—A votre choix
1.00—Radio-Journal, Les chefs-d'oeuvre de la musique
2.00—Radio-Journal, Variations
3.00—Radio-Journal, Variations
3.55—Intermède
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dînant
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles locales et sports
6.30—Musique de danses
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Jazz Club
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—De l'Olympia au Carnegie
8.55—Chronique sport.
9.00—Radio-Journal, Visite aux chansonniers
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

12ième APRÈS LA PENTECÔTE



CHARITÉ — Le Samaritain

Un prêtre et un lévite passèrent devant la victime sans s'arrêter. Un homme de Samarie — Juif méprisé et regardé comme un impie — a eu pitié du malheureux et s'est arrêté pour panser ses plaies.

"Ceux qui souffrent de la souffrance des autres et qui ne peuvent passer à côté d'une souffrance sans la soulager, ceux-là parfois sans le savoir ont embrassé Jésus-Christ". (P. Lyonnet)

Société Catholique de la Bible

Des vivres pour les Musulmans d'Alger

ALGER — On vient de révéler que, pendant plusieurs mois, une grande action de secours s'est déroulée en faveur des Musulmans d'Alger, action qui revêtait un aspect de "contrebande".

Sous les auspices du Consul des Etats-Unis à Alger, les organisations catholique et protestante d'aide à l'Algérie, ont en effet, fait parvenir des vivres aux quartiers musulmans, alors soumis à un blocus de la part de l'O.A.S. Les habitants de ces quartiers souffraient de la faim. Les vivres étaient "détournés" des contingents parvenant d'Amérique et destinés à l'intérieur du pays. Cette action comportait de grands dangers, l'O.A.S., détruisant presque quotidiennement de grandes quantités de vivres destinés à la population musulmane, afin d'empêcher tout ravitaillement de cette population. Certains de ceux qui tentaient de faire passer des vivres furent même mis à mort.

Les vivres en question étaient déposés secrètement dans des camps situés dans le voisinage des quartiers musulmans, où des camions du F.L.N., avec une escorte armée, venaient les chercher pour les transporter dans les quartiers soumis au blocus. Plus de 3,500 tonnes de vivres (farine, sucre, lait en poudre, fromage) ont été distribuées de cette façon.

Devoirs de conscience des usagers de la route

ROME — Au cours d'une émission intitulée "Du sang sur les routes", la radio vaticane a souligné que l'an dernier, durant les trois jours des fêtes du 15 août, on a enregistré sur les routes italiennes 2,522 accidents, qui ont fait 2,469 blessés et 103 tués et que, durant le premier semestre de l'année en cours, il y a eu 146,330 accidents avec 97,283 blessés et 3,878 morts.

Radio-Vatican a poursuivi: "Plus de 800 fois par jour, plus de 30 fois par heure, le sang est versé sur les routes d'Italie. Des considérations analogues sont offertes par les routes de tous les pays les plus avancés. Il est difficile d'identifier les assassins. Ils n'ont pas de nom. La responsabilité est collective. Sur la route affluent en se croisant rapidement toutes les personnes, tous les véhicules, tous les intérêts, tous les problèmes, toute la vie individuelle et collective.

"La route révèle, en les concentrant et en les exaspérant, toutes les vertus et toutes les faiblesses de la vie sociale et individuelle.

"La route est la passerelle de la civilisation. Le comportement de l'homme est le seul vrai responsable de cet inutile massacre qui transforme les routes en chemin de mort. Une vraie civilisation exigerait que les caractéristiques des véhicules, l'efficience des routes, le comportement des usagers fussent toujours et partout coordonnés pour la protection de la valeur suprême de la vie de l'homme, fondement, fin et sujet de toute réalité sociale.

"Le christianisme a un vaste champ d'application, sur la route, au volant: l'automobile n'est pas un jouet, la route n'est pas une piste sportive. On ne conduit pas pour se libérer de ses complexes psychologiques, pour exhiber son audace et son habileté, ou pour établir des records de rapidité.

"Personne, en prenant place au volant ou en s'insérant dans le tourbillon de la route, n'entend faire du mal ou tuer. Aucun des centaines de milliers d'usagers de la route, impliqués dans des accidents, ne s'estime sincèrement responsable des tragédies provoquées.

"Il leur semble difficile d'admettre qu'un instant de négligence, de distraction, de légèreté, ait été l'élément décisif du heurt fatal. Tout révèle un manque d'éducation routière, un manque de contrôle personnel, une absence de respect de la vie et des biens d'autrui, une pauvreté de charité et d'amour.

"Une plus grande sensibilité humaine, une formation chrétienne plus complète transformeraient les routes en itinéraires de sérénité et de joie."

OTTAWA — Le nombre des fonctionnaires fédéraux et leurs salaires ont sensiblement diminué pendant les mois de mars et d'avril. Les chiffres de l'an dernier indiquent que le gouvernement employait 337,083 personnes; ce chiffre est maintenant de 336,991.

Notes agricoles

20 vaches peuvent faire mieux que 40

A une époque où l'on ne jure que par la grosseur, il est réconfortant de constater parfois que le nombre n'est pas toujours une garantie infaillible de réussite.

Il importe surtout d'attraper au passage les faits concrets tendant à prouver que la qualité peut l'emporter sur la quantité, d'autant plus que ces faits se font plus rares, semble-t-il.

L'un de ces faits vient d'être rapporté par une agence de contrôle laitier de l'Ontario — la Dairy Herd Improvement Association. Il est le résultat d'une étude, en 1959 et 1960, d'un grand nombre de troupeaux ontariens dont le lait était destiné aux laiteries ou vendu à l'état pure. Il vaut la peine de s'y arrêter un moment.

Il y avait des variations considérables entre troupeaux de mêmes dimensions, signale le rapport. Mais le rapport prouve que les revenus nets tirés de la production laitière ne doublent pas automatiquement lorsqu'un producteur garde 46 vaches ou plus au lieu de n'en avoir que 23.

En fait, 85 exploitants de fermes laitières, avec un troupeau moyen de 20 à 25 vaches, ont touché un revenu net plus élevé qu'une quinzaine de cultivateurs qui avaient à traire de 45 à 50 vaches par jour.

Différence de $200

La quinzaine de cultivateurs, avec des effectifs de production s'élevant à 46 vaches en moyenne, ont retiré un bénéfice net moyn de $4,183 par ferme. La production moyenne par vache: 9,193 livres annuellement.

Par contre, les 85 cultivateurs gardant de 20 à 25 vaches seulement ont touché en moyenne un revenu net par ferme de $4,359. La production par vache: 10,731 livres par année.

Ajoute le même rapport, certains propriétaires de fermes laitières ont obtenu des recettes d'au-delà de $13,000 avec une cinquantaine de vaches donnant 10,792 livres. L'inverse est également vrai, il y a des troupeaux laitiers de 20 à 25 vaches qui ont rapporté tout juste un peu plus de $1,000 à leurs exploitants, la production moyenne par vache étant de 8,948 livres.

Les auteurs du rapport n'en dégagent pas moins la leçon suivante: Tout compte fait, peu importe le nombre de vaches que vous ayez — 18 ou 80 — les revenus demeureront restreints si le rendement laitier par unité est peu élevé. Par ailleurs, le profit est d'ordinaire intéressant quand le rendement laitier par vache est élevé, même si le troupeau renferme un nombre limité de têtes. La production par vache: voilà le principal noeud du problème!

Mr. Hobbs Takes A Vacation

Voici quelques aperçus du film "M. Hobbs prend des vacances".

Fiche technique: metteur en scène, Henry Koster; scénario, Nunnally Johnson d'après un roman de Edward Streeter; directeur de la photographie, William C. Mellor; musique de Henry Mancini; distribution, 20th Century Fox.

Fiche artistique: Mr. Hobbs, James Stewart; Mrs Hobbs, Maureen O'Hara; Katey, Lauri Peters; Joe, Fabian; Mr. Turner, John McGiver.

Scénario: Mr. Hobbs rêve de passer des vacances paisibles et idylliques, seul avec sa délicieuse femme Peggy. Mais Mrs. H. Hobbs, elle, a l'esprit de famille. Elle n'a qu'une envie: revoir ses filles, ses gendres et ses petits-enfants. Alors, qui cédera? et, en fin de compte, quel genre de vacances prendra ce si charmant Mr. Hobbs? Ce seront de toutes façons, quatre semaines de détente très amusantes . . . pour nous!

J'ai aimé: James Stewart éblouissant dans ses moindres gestes, encombré de bagages, aux prises avec une vieille pompe hydraulique ou un voilier récalcitrant; il est toujours merveilleux de finesse et de désinvolture.

Maureen O'Hara, ravissante jeune grand-mère.

Les vacances très amusantes que ce couple attendrissant nous fait passer.

Je n'ai pas aimé: Plusieurs passages creux et quelques redites.

Les photographies assez plates et les couleurs banales.

C. J.

Le jeu de l'argent n'est pas immoral

CITE DU VATICAN — Le jeu de l'argent n'est pas immoral en lui-même, soutient l'"Osservatore della Dominica", l'hebdomadaire officiel du Vatican. Il peut toutefois le devenir, ajoute-t-il, si le joueur risque des sommes d'argent dépassant ses moyens ou utilise l'argent nécessaire à l'achat de choses plus importantes, tels les besoins de sa famille.

En réponse à un lecteur qui demandait s'il est immoral de jouer à la loterie ou de participer à des cagnottes de soccer, le journal a répondu que le droit canon interdit le jeu de l'argent seulement aux membres du clergé.

Puis l'"Osservatore della Dominica" note qu'il est très rare qu'on entende parler d'une personne qui s'appauvrit en jouant à la loterie, mais que par contre, il est moins rare pour une personne achetant un billet de loterie de s'enrichir soudainement.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 16

Mais son geste m'apprend bien autre chose: c'est que ce sac contient une lettre de Jacques. Encore une joie! Décidément quand la chance s'en mêle!

J'entonne une vieille chanson canadienne:

"A la claire fontaine
"M'en allant promener,
"J'ai trouvé l'eau si claire
"Que je m'y suis baignée . . ."

Sophie m'accompagne au refrain:

"Il y a longtemps que je l'aime,
"Jamais, je ne l'oublierai . . ."

Comme les gens doivent nous envier, qui nous voient passer sur la route. Nous sommes des femmes, des jeunes filles, élégantes, assez jolies . . . Et cette large voiture noire, aux nickels brillants, qui file, silencieuse; et notre chanson qui s'en échappe comme d'une cage de chardonnerets! . . .

— Sais-tu que nous avons un rossignol fou, au pensionnat?

— Ça existe? demande Sophie.

— Pourquoi pas? Penses-tu que les hommes aient le monopole de la folie?

— C'est une question que je ne m'étais pas posée . . . Et puis?

— Et puis, rien. Il chante hors de saison. Oh! Pierrefleur est une étrange maison . . . La nuit . . .

— La nuit, dit mère, j'espère bien que tu dors, et que les revenants ne viennent pas te tirer par les pieds.

— Eh bien, si, justement.

Je ris et tous s'associent à mon rire, bien qu'il n'y ait vraiment pas de quoi! Mais nous baignons dans une sorte d'euphorie.

Le ciel est d'un gris doux sur lequel se découpent les Alpes; les arbres ne sont pas encore dépouillés de toutes leurs feuilles, et celles qui restent leur font une somptueuse parure. Quant aux sapins, chacun sait qu'ils ne consentent jamais à se dévêtir: ce sont des arbres décents.

Et je commence une autre chanson, que Sophie encore accompagne:

"Mon beau sapin, roi des forêts.
"Que j'aime ta parure.

Je chante sans prétention; mais mon amie a une voix superbe.

— C'est une voix à cultiver, Sophie, dit maman qui lui fait force compliments.

— Bah! Chère madame, à quoi cela me servirait-il?

C'est bien de Sophie: elle veut que tout serve.

— Pourtant, lui dis-je, l'art pour l'art, cela ne te dit rien? Tu pourrais chanter, plus tard, pour ton mari et tes enfants . . . J'aimerais tant savoir, moi! Je n'ai aucun talent, hélas!

— Tu es jolie, riposte-t-elle. Cela suffit.

— Jolie, moi?

Je sais bien que je ne suis pas laide; mais mes cheveux rouges, ma grande bouche et mes taches de rousseur, me donnent un complexe.

— Comme si tu l'ignorais! Personne ne te l'a jamais dit? . . .

Jacques? . . . Il ne m'a pas dit que j'étais jolie, mais seulement charmante, ce qui est bien différent! Il fait peu de compliments, Jacques . . . Le docteur Régnier a ceci de commun avec lui.

Pour la première fois, je les mets en parallèle . . . Jacques, Philippe . . . Philippe, Jacques . . . Leurs deux prénoms se mettent à danser dans ma tête, les lettres s'entremêlent, s'illuminant, comme les lampions au soir de notre Premier Août, notre fête nationale . . .

— Lâcheuse, s'écrie Sophie . . . Tu me laisses finir toute seule "ta" chanson.

Mais nous arrivons à Villeneuve; un petit vent froid balaie le lac et coupe la crête des vaguelettes, des mouettes rassemblées sur un rocher jasent comme des commères. Soudain, sur le mot d'ordre de l'une d'elles, elles s'envolent toutes à la fois et l'air retentit de leurs cris plaintifs.

. . . Nous ne mettons pas longtemps à trouver le restaurant où l'on nous sert d'immenses plats de filets de perches baignant dans le beurre. Père a demandé trois "décis" de vin blanc; nous le dégustons dans de tout petits verres; et nous terminons le repas par une salade d'ananas de conserve.

— Nous prendrons le café à Montreux, décrète maman, en regardant passer les gens.

Après tout, c'est une occupation qui en vaut une autre. Ce qui m'étonne, c'est ma patience. Je sais que Sophie a une lettre pour moi. Je devrais bondir et, surtout, je devrais déjà être en sa possession. Mais non, j'attends, placide, l'estomac bien garni, béate. Le bonheur dont on est certain s'émousse . . . Il se dissout en petites joies de rien du tout. Jacques, que diriez-vous si vous lisiez le fond de ma pensée?

Je me lève pour aller me laver les mains, espérant bien que Sophie, à qui j'ai fait signe, va m'emboîter le pas. Dieu merci! elle a compris.

— Alors? . . . dis-je en tendant la main dès que nous sommes dans le corridor.

Alors, quoi?

— Donne-moi la lettre de Jacques.

— Mais je n'ai pas de lettre de Jacques.

— Dans ce cas, pourquoi as-tu tapé sur ton sac d'un air mystérieux?

— D'un air mystérieux? . . . Tu as rêvé! . . . J'ai tapé sur mon sac pour que tu le regardes. Maman me l'a acheté hier. Te plaît-il?

— Je me moque bien de ton sac! Non! Non et non! Il ne me plaît pas. On le dirait fabriqué avec des peaux de souris. En le voyant, on songe à la peste. Alors, tu n'as pas de lettre?

Je la fustige du regard, comme si elle était responsable du silence de Jacques.

— S'il ne t'écrit pas, qu'y puis-je? Je ne peux le faire à sa place! Tu deviens impossible. On peut dire que l'amour ne te réussit pas. Regarde, moi, est-ce que je cherche autant d'histoires?

— Tu ne sais pas ce que c'est que l'amour. Toi, tu est la petite bonne femme qui ne veut pas chanter . . .

— Et toi, tu es une râleuse. Voilà.

Maman et madame Lorrin arrivent juste à temps pour mettre un terme à une discussion qui menaçait de dégénérer en dispute.

— Que vous êtes rouges, mes enfants! dit la première. Dirait-on pas que vous avez bu chacune un litre entier de ce bon vin blanc!

Les deux hommes font assaut de générosité, chacun d'eux voulant payer. Ils ne se sont pas encore mis d'accord quand nous revenons vers eux. Pere, enfin, propose une transaction:

— C'est nous qui vous avons invités; c'est donc nous qui paierons. Vous nous offrirez le café et un petit digestif.

Sur ces bonnes paroles, nous partons contents . . .

Contents? Tous. Sauf moi. Cette journée est gâchée. Jacques ne m'a pas écrit alors que je le sais en Suisse. Et j'ai failli me brouiller avec Sophie . . .

CHAPITRE XIII

Que le ciel soit clair ou sombre, que l'on soit heureux ou malheureux, le temps passe. J'en fais, une fois de plus, la constatation au soir de ce dimanche qui commença, pourtant, sous les plus heureux auspices et s'achève si tristement.

Je dis au revoir à ma chambre, à la Poste que je vois de la fenêtre de la salle à manger, à mon petit bureau de citronnier marqué de taches d'encre.

Maman a demandé un taxi, car père a un travail à préparer pour demain. Et puis, j'ai remarqué qu'il n'aime pas m'emmener à Pierrefleur . . . A-t-il quelque remords de m'avoir enfermée là-haut?

Ciel! Tandis que la voiture démarre, je vois Jacques, mon Jacques, immobile au bord du trottoir. Il avait les yeux fixés sur notre maison.

Le coeur me fait mal, à force de battre à contre-coups! Jacques! Déjà, l'autre nuit, dans le parc du pensionnat, il errait à me rechercher. Il ne peut donc vivre sans moi? Me voilà transformée en héroïne de roman . . .

— Qu'as-tu? . . . dit mère. Tu trembles? . . Il ne fait pourtant pas froid . . .

J'ai envie de répondre que je suis malade, que je veux revenir à la maison . . .

J'ai envie. Mais je ne dis rien du tout et, tête basse, angoissée, je rentre au bercail.

Fabienne m'attend dans notre chambre, plongée, selon son habitude, dans un livre. Elle est un peu pâle et ses paupières rougies témoignent de larmes récentes.

— Avez-vous passé un bon dimanche?

— Oui, dis-je d'un ton maussade . . . Je crois avoir aperçu mon fiancé devant notre maison . . .

— Vous croyez? ironise-t-elle . . . Le connaissez-vous donc si peu, que vous gardiez quelque doute à ce sujet? . . . Étrange amour que le vôtre! . . . Avez-vous vu aussi le docteur Régnier?

— Hier. Puisque c'est lui qui m'a emmenée!

— Je sais. Mais aujourd'hui?

— Non. J'ai vu Sophie et ses parents. Nous sommes tous allés déjeuner à Villeneuve.

Elle soupire, baisse le nez sur son livre. J'ôte mon manteau, je passe une blouse par-dessus ma robe, et j'ouvre un Atlas.

* * *

C'est à se demander si je n'ai pas rêvé! Juste dix minutes avant l'heure du dîner, madame Barret me fait appeler au parloir. Et, là, je la trouve en grande conversation avec . . . Jacques de Virens.

— Nancy, me dit-elle, monsieur de Virens est un journaliste français qui fait une série d'articles sur l'éducation des jeunes filles, en Suisse. Il est venu se documenter chez moi, et j'en suis très fière . . . Je ne sais comment, j'en vins, au cours de notre entretien, à prononcer votre nom . . . Peut-être est-ce lui qui le prononça, car il connaît les Lorrin qui sont de vos amis, je crois . . . Vous plairait-il de répondre aux quelques questions que vous posera monsieur de Virens?

— Oui, madame . . .

Si madame Barret était moins profane aux choses de l'amour, elle devinerait que ce tendre sentiment existe entre Jacques et moi, bien qu'il ait, lui, une attitude absolument irréprochable. Mais le tremblement de ma voix en disant ces deux mots "oui, madame" . . . Et mes mains serrées l'une contre l'autre . . .

— Madame Barret me disait la douceur de ces maisons d'éducation qui ressemblent à des villas de vacances. J'ai pu voir le parc; il est tout simplement merveilleux et doit inciter aux promenades et à la rêverie.

— La rêverie, interrompt Madame Barret, voilà justement, cher monsieur, l'une des choses que nous n'encourageons pas chez nos étudiantes. La rêverie, à mon sens, déforme l'esprit; elle montre la vie sous un faux jour; elle donne naissance à de vains espoirs. Nous voulons des jeunes filles pratiques, ayant bien les pieds sur la terre, et qui seront, plus tard, de bonnes mères de famille.

— Et vous, mademoiselle, qu'en pensez-vous? Après avoir entendu madame la Directrice, j'aimerais votre avis.

Les idées sont tellement brouillées dans ma tête que je n'arriverai jamais à les démêler. Heureusement, la surveillante vient demander madame Barret.

— Je vous laisse, dit-elle en se levant . . . Je vous préviens, cher monsieur, que dans dix minutes mademoiselle Muller devra se rendre au réfectoire.

— Espérons qu'en dix minutes elle aura satisfait ma curiosité . . . Merci, madame. A tout à l'heure. Je prendrai congé de vous . . .

Dès qu'elle a le dos tourné, Jacques me met sur les genoux une boîte de carton que je n'avais pas remarquée.

— Tenez, Nancy, vous me garderez ça précieusement.

— Qu'est-ce que c'est? dis-je haletante.

— C'est Caroline.

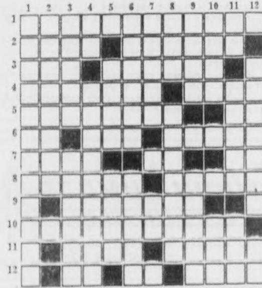
— Caroline?

— O ma chérie, j'aurais tant de choses à vous dire et les minutes nous sont comptées . . . Voici l'affaire. Caroline est cette tortue que nous avons vue, un jour, tenue en laisse par un Arabe. Cet Arabe est devenu mon ami, et il me l'a confiée. Son maître est actuellement très malade, et il ne voudrait pour rien au monde que ce petit animal, sacré à ses yeux, ne tombe dans des mains mercenaires.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 343 —



HORIZONTALEMENT

1—Cérémonie commémorative.
2—Ingénu. — Viscère du thorax.
3—Vieux. — Démangeaison vive.
4—Genre d'insectes hémiptères. — Sillage d'un navire.
5—Femme qui écrit en vers. — Numéro.
6—Représente le rire. — Enlève la vie. — Lieu de l'arène pour les taureaux.
7—Instrument pour attaquer. — En cet endroit. — Entonne.
8—Etat de ce qui bée. — Petit chat.
9—D'Italie.
10—M'occupai avec minutie des moindres détails.
11—Fleur. — Globe.
12—Dans. — Tellement. — Saison (plur).

VERTICALEMENT

1—Illettrés.
2—Organe des animaux aquatiques.
3—Fille du frère. — Celui qui commande.
4—Conifère. — Application d'esprit.
5—Pneumatique. — Cicatrices saillantes d'os fracturés.
6—Prise de passion. — Pronom.
7—Organe de forme circulaire (plur). — Fille d'Inachos.
8—Indubitable. — Mettent le tain d'une glace.
9—Partisane. — Que nous apportons en naissant.
10—Lettre grecque. — Adresse.
11—Bouts de rien. — Chacune des parties d'un nombre. — Colère.
12—Forme larvaire de batraciens urodèles amphibies du Mexique. — En les.

SOLUTION DU PROBLEME No 342

■ **Horizontalement:** 1. Oreille-dours; 2. Nobliau — Tria; 3. Ile — Es — Canal; 4. Rani — Erse; 5. Ogivette — Sro; 6. Mésocarpe — An; 7. Tir — Ionise; 8. Erigent — El; 9. Caser — Réel; 10. Il — Es — Ses; 11. Elue — Amont; 12. Sentimentale.

■ **Verticalement.** 1. Oniromancies; 2. Rolage — Allé; 3. Ebenistes — Un; 4. Il — Ivoire — Et; 5. Lie — Ecrire; 6. Las — Ta — Sam; 7. Eu — Etrier — Me; 8. Crépon — Son; 9. Otas — Entrent; 10. Urnes — Esta; 11. Ria — Rasée; 12. Salmonellose.

La rentrée pose des problèmes même après l'âge scolaire

La fin des vacances est, hélas, toute proche. Après les quelques semaines passées au grand air dans une atmosphère de détente, il va falloir recommencer l'existence coutumière. Les habitudes vont reprendre leurs droits et la routine de la vie quotidienne va remplacer les improvisations joyeuses. Les problèmes de la rentrée, grands et petits, seront fidèles au rendez-vous.

Le budget familial souvent déséquilibré et toujours amenuisé, devra être rétabli avec beaucoup de perspicacité. Il sera probablement nécessaire de faire des économies et cela à un moment où l'on aurait justement besoin de dépenser davantage. Les échéances sont nombreuses: le loyer, les impôts et les charges de scolarité doivent être réglés avant toute chose. Les frais du chauffage et de la garde-robe d'hiver s'ajouteront à ces postes principaux, sans parler de certains déboursés occasionnés par des travaux de réfection ou d'installation, envisagés et peut-être même déjà commandés avec optimisme avant les vacances. Le montant des moyens dont on disposera sera alors nettement inférieur à celui qu'il faudrait avoir pour faire face à toutes les obligations. L'ingéniosité peut, parfois, se substituer au compte en banque. Bien sûr, aucune astuce ne permettra d'éviter les règlements des sommes dues à son percepteur ou à son propriétaire. Le prix du charbon ou de la pension des enfants devra évidemment être acquitté aussitôt la rentrée, tandis que l'aménagement de la maison peut se prêter à des arrangements plus souples, n'exigeant aucun investissement immédiat.

Le choix

Un autre grand problème peut se poser à l'occasion des études. Ceux qui n'ont pas pu le résoudre avant de partir, ne disposeront plus de beaucoup de temps ou de moyens à la veille de la rentrée scolaire. Sans perdre un jour, ils devront s'informer auprès des organismes compétents, s'ils ne veulent pas compromettre sérieusement l'avenir de leurs enfants. Le choix d'un établissement, d'une pension ou d'une école professionnelle, peut être lourd de conséquences — celui d'un métier n'est pas moins grave.

Les femmes exerçant une activité professionnelle auront aussi leurs préoccupations particulières. Il vaudrait mieux ne rien laisser au hasard. Les journées sont généralement trop courtes pour faire face à toutes les tâches et il ne faut pas abuser des heures réservées au sommeil; ce serait au détriment de la santé et surtout de l'équilibre nerveux. Un tel surménage pourrait entraîner une dépression nerveuse ou un affaiblissement de l'organisme, plus dangereux encore en hiver, lorsqu'il faut mener de front son travail professionnel, et personnel; il sera donc prudent d'éviter toute fatigue inutile; un plan bien conçu aidera à alléger le fardeau quotidien. Le choix sensé d'appareils ménagers, une installation rationnelle et un horaire établi après mûre réflexion et, naturellement, strictement observé, permettront d'y parvenir.

Beauté nouvelle

La beauté et tout ce qui la concerne préoccupe également les filles d'Eve à leur retour à la vie quotidienne. C'est un de ces problèmes dont on aurait tort de minimiser l'importance. L'hiver et son climat généralement pénible à supporter, exige des soins différents et plus suivis que pendant la belle saison. Dès la rentrée il va falloir surveiller son régime et établir un programme précis. Lorsqu'il fait froid le corps exige un nombre considérable de calories, fournies surtout par une nourriture équilibrée et non par une suralimentation. Pour pallier la vie trop sédentaire, on s'efforcera d'exécuter régulièrement des mouvements de culture physique qui font travailler tous les muscles. Ainsi pourra-t-on maintenir son poids normal, sauvegarder sa silhouette.

La décoration de la maison, comme son installation, posent au seuil de l'hiver un certain nombre de problèmes. L'éclairage doit être révisé, l'amélioration du chauffage peut être envisagée non seulement au point de vue du rendement, mais aussi sous un angle esthétique. Radiateurs et poêles savamment camouflés fournissent les mêmes calories que des appareils nus et ne déparent plus un intérieur meublé avec soin. Des doubles rideaux en tissu moëlleux orneront les fenêtres et protégeront mieux contre le froid que les légères parures estivales.

Une bonne maîtresse de maison tâchera de résoudre tous ces problèmes, grands et petits, suivant ses possibilités et en faisant d'abord le plus urgent qui peut déterminer le confort indispensable et immédiat. Elle se préoccupera ensuite de l'embellissement de son foyer.

Dès la rentrée, madame fera le point: elle ne s'affolera pas, même si elle doit rencontrer d'innombrables difficultés, elle procédera avec ordre et d'après un programme établi sans précipitation. Elle n'aura plus ensuite qu'à le suivre fidèlement et tout arranger pour sa plus grande satisfaction.

Cette tunique d'écolière multiplie les vertus pratiques. Grâce à son dessin ingénieux, elle s'allonge et s'élargit tout comme la petite fille qui la porte . . . Quant au tissu, un mélange "Terylene" et viscose, il se lave en un tournemain et dispense du repassage, même pour les plis. Une création Edith Werner, qui porte la marque distinctive de "Eevee".

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La dernière invention dans le domaine des soins de beauté, s'adresse aux toutes belles qui ont appris à "ne plus s'étonner de rien". Il s'agit de cils artificiels réalisés en fourrure. Ils sont censés se rapprocher le plus possible de ceux pourvus par la nature, sauf qu'il en coûte bien davantage et ne s'inscrivent pas dans la catégorie des petits budgets. Chaque cil est fixé séparément au bout, de façon à éviter une frange trop lourde. Ces nouveaux cils artificiels adhèrent aux paupières.

Ceci nous amène à nous demander si, un jour, ce ne deviendra pas du chic de porter des cils de vison.

* * *

Au cours d'un repas, on dit beaucoup de mal de la médecine et des médecins. Un médecin présent encaisse avec philosophie:

— Je sais, dit-il, que nous avons beaucoup d'ennemis en ce monde.

Et l'un des convives de répondre, perfide:

— Et plus encore dans l'autre . . .

* * *

Pour activer la circulation du sang, mélanger par parties égales du jus de cerise, du jus d'abricots et du jus de pamplemousse. Ce cocktail "beauté" est en même temps un cocktail "santé".

* * *

En frottant bien avec de l'huile camphrée vous pouvez enlever les taches blanches que font les plats chauds sur la table vernie de la salle à manger.

* * *

Le poisson n'a pas de tissus conjonctifs durs et, en conséquence, il est facile à mastiquer. La protéine et la graisse du poisson sont aussi faciles à digérer.

* * *

Noé a manqué une magnifique occasion en ne laissant pas le couple des moustiques se noyer.

* * *

Les bagages de fibre peuvent aussi retrouver un beau poli en les nettoyant avec une éponge simplement humectée d'eau pure, puis en les enduisant entièrement d'huile de lin.

* * *

Ce qu'on dit: Pas si pire.

Ce qu'on doit dire: Pas si mal.

* * *

A Cologne, un grand magasin a construit un stationnement à étages. Il perçoit un certain montant à l'heure, mais le coupon qui a servi au stationnement est accepté en paiement de marchandises. Ainsi le stationnement devient gratuit et le magasin fait de bonnes affaires.

* * *

Certaines personnes ne prendront jamais place à l'avant de l'église à moins qu'elles n'y soient transportées par les employés des pompes funèbres.

* * *

Les lunettes coûtent cher et méritent qu'on en prenne bien soin. Si vous les posez sur une surface dure, les verres peuvent s'égratigner. Il est bon d'aller voir votre opticien régulièrement. Les montures peuvent se déformer et les branches devenir lâches.

* * *

Tout le monde veut un ami, personne ne s'occupe d'en être un.

Krudner.



Comment reconnaître les courges d'été et d'hiver? Au premier plan, la courge à la moelle d'un jaune pâle et la courgette zucchini, toutes deux appelées courges d'été. A l'arrière-plan sont les courges à écorce dure, surnommées courges d'hiver. De gauche à droite: la courge à gland (Acorn), la courge Butternut, et la courge Buttercup. La Section des consommateurs recommande de cuire les courges d'été avec la pelure soit à l'eau bouillante, à la vapeur ou frites. Quant à la courge d'hiver, on peut la cuire au four dans son écorce, ou encore à l'eau bouillante ou à la vapeur.

La crise de l'adolescence

Il n'y a pas à le nier, tous les adolescents, garçons et filles, entre quatorze et dix-neuf ans, trouvent des raisons de se plaindre de leurs parents. "On ne me laisse pas sortir, on ne me donne pas assez d'argent on me sermonne tout le temps, on ne me fait pas confiance, on ne cesse de me poser des questions", voilà leurs principaux griefs. Les jeunes filles ajoutent qu'on les empêche de parler aux garçons, ou encore d'assister à des réunions mixtes, de s'habiller à leur goût". Elles ne manquent jamais de conclure leur exposé par cette phrase caractéristique: "Je suis très sérieuse pour mon âge et on me donne trois ans de plus que mes quinze ans."

Je ne viens pas m'interposer dans la querelle entre les parents et les enfants. Mon propos ne vise qu'à encourager un peu les parents en leur disant que ce n'est qu'une crise et qu'elle passera. C'est ce que les éducateurs appellent l'âge fou et très peu d'adolescents y échappent. Mais les parents doivent veiller à ce que cette crise ne se prolonge pas trop et surtout que leurs enfants parviennent à l'âge adulte en acquérant une maturité complète. Pour cela, ils doivent posséder une patience infinie, une tendresse immense, la diplomatie d'un ministre des affaires extérieures et la fermeté d'un chef d'état. Ils devront demeurer stoïques quand leurs enfants rechignent pour un rien, réclament une liberté de plus en plus grande et remplissent la maison d'airs de "rock n'roll" et de "hit parade", refusent de se laver et surtout de peigner leur chevelure ébouriffée. Qu'ils tiennent la corde bien serrée, en l'allongeant peu à peu chaque jour mais qu'ils la retirent quand on trompe leur confiance.

De leur côté, les adolescents doivent se dire qu'ils ne savent pas tout, que leur cervelle est farcie de notions fausses et romanesques, qu'ils ne sauraient pas user de la liberté qu'ils réclament, sauf pour faire des sottises, et qu'ils ont besoin des conseils, de la protection et de la direction de leurs parents.

Que les jouvencelles impatientes de se lancer dans des idylles compliquées se disent qu'elles ont bien le temps et qu'il est préférable de se préparer au mariage et à la maternité avant de commencer des amours. Qu'elles n'oublient pas surtout que le bagage de connaissances qu'elles peuvent acquérir avant vingt ans sera probablement tout ce qu'elles auront. Qu'elles se disent aussi que la confiance des parents, ça se gagne et ça se mérite.

MAMIE.

La foudre qui se fit cordon bleu

UNIONVILLE, Iowa — En revenant de vacances, Mme Addie Hull n'a eu qu'à se mettre à table.

Son réfrigérateur contenant trois poulets rôtis à point, des oeufs cuits à la coque et un vaste assortiment de légumes qu'il n'y avait qu'à réchauffer.

La foudre avait été cuisinière. En frappant un arbre près de la maison de Mme Hull, elle avait dérangé le système de réfrigération qui devint système de chauffage.

L'orage passé, le réfrigérateur redevint sage et les aliments cuits furent congelés jusqu'au retour de la maîtresse de maison.

Courrier de Louise

Q. — Que pensez-vous de gens méchants qui font tout pour ruiner la réputation d'une personne alors qu'il n'existe aucune cause de lui faire un tel mal? — DESOLEE.

R. — A mon avis, les gens qui sèment la calomnie aux quatre vents sont encore plus vils que ceux qui écrivent des lettres anonymes, et cela n'est pas peu dire car j'éprouve pour ces derniers une répugnance indescriptible. Une bonne réputation est le bien le plus précieux que nous possédons. La perdre à cause d'une ou de plusieurs calomnies est une chose terrible. De nos jours, on est porté à traiter presque tous les défauts graves comme des maladies et à prétendre que les personnes qui se rendent coupables de délits graves sont de grands malades et ne sont pas vraiment responsables de leurs actes. Trop souvent, on ne veut pas admettre qu'il existe des méchants, et pourtant ils sont beaucoup trop nombreux. La seule chose qu'une victime de la calomnie puisse faire, normalement, est de continuer sa route la tête haute en ignorant les vilains propos qui circulent à son égard. Si les choses se gâtent trop, et que l'identité du calomniateur est connue, elle peut consulter un homme de loi en lui fournissant des preuves des méfaits de la personne accusée. Il saura prendre les moyens de la faire taire et peut-être aussi il pourra obtenir qu'elle se rétracte. Ces cas sont très difficiles à régler, cependant, car les calomniateurs sont généralement très rusés.

Il est assez rare, vous savez que ces personnes soient victorieuses bien longtemps. J'en ai connues qui ont causé d'incroyables chagrins, même à des proches parents, et qui ont eu à récolter de très tristes fruits des "coups de langue" qu'ils avaient donnés. La calomnie est l'arme du jaloux et de l'envieux et les personnes qui s'en servent pour faire du mal à leurs semblables sont des lâches.

* * *

Q. — Nous sommes deux jeunes couples qui avons de jeunes enfants et qui nous rendons souvent service. A tour de rôle, nous gardons les enfants pour permettre à l'autre couple de sortir pour se changer les idées, ou même pour aller passer une fin de semaine à la plage. Nous nous entendons très bien et les enfants, à peu près du même âge, s'entendent à merveille. Une voisine que j'aime bien, à distance, me demande de garder ses trois enfants plus grands que les miens et très turbulents, pendant une semaine, me disant qu'elle fera la même chose pour moi à la première occasion. Franchement, je ne veux pas commencer de telles relations avec cette famille, et je trouve que nous ne sommes pas assez intimes pour qu'elle me demande une telle faveur. Je lui ai dit que j'en parlerais à mon mari, pour ne pas la froisser par un refus immédiat. Comment éviter de le faire maintenant?

CE SERAIT TROP.

R. — Dites-lui simplement qu'à cause de la disparité d'âge de vos enfants, vous croyez sincèrement que "ce serait trop" pour vous et que votre mari partage votre avis. Montrez-vous aimable mais ferme, surtout si vous ne tenez pas à entretenir des relations suivies avec ces voisins.

* * *

Q. — Est-il vrai que la loi qui défendait à ceux qui recevaient la pension de vieillesse d'aller vivre ailleurs qu'au Canada a été annulée? Certains me disent que oui, d'autres, qu'elle existe encore. Où pourrais-je obtenir des renseignements sûrs?

PENSIONNAIRE.

R. — Je crois savoir que cette loi a, en effet, été annulée. Pour en être bien sûr, vous n'avez qu'à écrire à l'adresse inscrite sur l'enveloppe contenant le chèque que vous recevez chaque mois. On se fera un plaisir de vous fournir les informations que vous désirez à ce sujet. Merci de vos bons souhaits de rétablissement et de la confiance que vous témoignez au Courrier.

* * *

Q. — Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours des personnes qui gâtent les fêtes de famille ou les noces par leurs abus de boisson. Recemment, nous avons assisté à une réception qui avait été préparée avec le plus grand soin et qui aurait été une joie pour les hôtes et les invités si certains de ces derniers ne s'étaient rendus coupables des plus grossières impolitesses, voire même des insultes. Je me demande pourquoi aussi, après avoir été témoins de manquements semblables en maintes occasions, les gens invitent de nouveau ces tristes personnages. Puisqu'ils ne savent pas se conduire comme des hommes et des femmes respectables, il me semble qu'on devrait les laisser de côté et assurer ainsi le succès de ces fêtes. Qu'en pensez-vous? — DEGOUTEE.

R. — Je suis tout à fait de votre avis. Les noms de ces trouble-fêtes devraient être éliminés des listes des invitations de toute la région. Si cela se produisait, ces gens-là se rendraient peut-être compte jusqu'à quel point leur conduite dégoûte tout le monde, sans compter qu'ils sont cause de scandal pour les jeunes. Souhaitons que vos remarques leur servent d'avertissement.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Grassouillette veut-elle se transformer en tour

par le Dr Adrien Plouffe

Chère Grassouillette, vous ne pouvez pas maigrir en continuant de vous empiffrer de beurre, de crème, de rôti de porc bien gras, de tartes, de gâteaux à plusieurs étages et de chocolats! Et pardessus le marché vous grignotez toujours quelque chose entre les repas! Et le comble c'est que vous êtes toujours en automobile! Vous ne marchez pas, vous ne prenez aucun exercice! Vous avez — du moins on le dirait — oublié que vous avez des jambes! Et pourtant votre seigneur et maître a raison de les trouver jolies! Allons, prenez votre courage à deux mains et soumettez-vous au régime alimentaire que votre médecin vous a prescrit. Que diable, le jeu en vaut la chandelle! Vous étiez, il n'y a pas si longtemps, une jeune femme remarquable par son élégance, mais vous voilà dans la catégorie des personnes grosses et grasses, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manquent de sveltesse!

L'autre jour, des gosses effrontés, je le reconnais, ont chanté en vous voyant: "La tour, prends garde!" La gent enfantine est sans pitié, mais le mot "tour" appliqué à la personne que vous étiez il y a deux ou trois ans, devrait vous ouvrir des horizons sur la nécessité où vous êtes de suivre le régime qui s'impose à une grosse petite madame qui voudrait bien retrouver sa taille élancée! Vous n'ignorez pas ce que l'élégante minceur peut ajouter de grâce à la beauté d'une fille d'Eve.

Et puis, c'est à prendre ou à laisser. Ou bien vous acceptez de suivre votre régime et vous cessez d'engraisser ou bien vous continuez d'abuser de tous les mets gras et sucrés dont vous raffolez et vous voilà en route pour une obésité encore plus prononcée.

Vos glandes ne sont pas en cause. Le spécialiste en endocrinologie vous l'a affirmé. Il s'agit donc comme presque toujours d'une alimentation trop riche et trop substantielle. Alors résignez-vous aux sacrifices nécessaires.

On ne saurait maigrir en s'adonnant avec amour à toutes les délices de la table.

— Mais . . .

— Grassouillette, douce et ineffable amie, il n'y a pas de mais. Il y a tout simplement des mets auxquels vous ne devez plus toucher, sous peine de devenir une tour encore plus imposante! Je sais, la gourmandise a des raisons que la raison ne connaît pas. Et Pascal serait de mon avis. Alors, tâchez de trouver dans votre volonté assez de dynamisme pour accepter le régime de la Faculté. Vous trouvez ce régime odieux, d'une dureté inhumaine. Je vous comprends, mais je comprends aussi que vous devez vous courber sous les Fourches Caudines de la thérapeuthique, si vous voulez retrouver un brin de votre élégance, de cette sveltesse qui vous rendait si désirable, au temps naguère.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 191, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

GARDERAIT ENFANTS à la maison pendant que la maman travaille. Les enfants d'âge pré-scolaire pourraient bénéficier d'un cours préparatoire. Signaler: CEdar 3-2118. 21-1381-22C.

ON DEMANDE — Opératrices de machines à force motrice d'expérience pour atelier de vêtements de sport pour dames. Travail léger. Excellentes conditions de travail. Atelier à air climatisé. Tout congé payé. Emploi permanent. S'adresser personnellement à: Young Ideas Ltd., 246, avenue McDermot. 21-1372-22C.

ON DEMANDE — Garage à louer aux environs des rues Carrière et Guay ou [illegible] avenue, à St-Vital. Signaler: CHapel 7-5411. 21-1380-21C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 670, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Commodités de cuisine. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1168. 20-1363-21C.

A LOUER — Chambre, avec petit déjeuner si désiré. Près de toutes commodités. Jeune homme de préférence. Libre: 1er septembre. Signaler: CHapel 7-2649. 20-1360-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Près écoles et hôpital. Libre: 1er septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-4251. 18-1302-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces; 2e étage. Poêle et réfrigérateur fournis. Signaler: CEdar 3-6165. 17-1265-T.F

A LOUER — Entre les rues Kitson et Traverse. Garage. Libre: 1er septembre. Signaler: CHapel 7-6082. 19-1324-T.F

A LOUER — Logis: 3 pièces non meublées. Salle de bain. Libre: 1er septembre. S'adresser à 320, rue La Vérendrye, St-Boniface. 21-1385-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près des écoles et autobus. Convenable pour institutrices ou personnes qui travaillent. Libre actuellement. Signaler: CHapel 7-1688. 21-1384-T.F.

A LOUER — 478, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces, cuisine et salon-chambre à coucher. Entièrement meublé. Idéal pour 2 étudiantes. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6810. 21-1377-21C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. 2e étage. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1047 ou CEdar 3-4281. 21-1376-T.F.

A LOUER — Rue Horace. Demi-duplex: 6 pièces. Soubassement. Convenable pour famille. Près écoles et églises catholiques et autobus. Libre: 15 septembre. Signaler: CEdar 3-3967. 21-1375-22C.

A LOUER — St-Boniface. 541, rue Langevin. Chambre meublée. Pour hommes. Signaler: CEdar 3-3567. 21-1373-22C.

A LOUER — Restaurant. Couple marié de préférence. S'adresser à: Au Blé D'or, Ste-Anne-des-Chênes. Téléphones: résidence, GArden 2-5533, ou Au Blé D'or, GArden 2-5551. 20-1362-21C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces non meublées. Très propre. Complètement privé. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Libre: 1er septembre. Signaler: WHitehall 3-9024. 20-1361-T.F.

A LOUER — Chambres, avec pension si désiré. Pour étudiants ou personnel enseignant. Signaler: ALpine 3-9969 de 6 h. à 7 h. p.m. 19-1343-21C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Pour homme. Près autobus et toutes commodités. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-1745. 19-1332-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 ou 4 pièces. Non meublé. Broche pour poêle. Machine à laver. Chauffage et eau inclus. Place de stationnement. Signaler: SPruce 5-1439. 18-1292-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et laveuse. Pour 1 ou 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er septembre. Signaler: CHapel 7-6082. 18-1288-T.F.

A VENDRE — Crinoline pour robe de mariée. Comme neuve. Moitié prix. Signaler: CHapel 7-8238. 21-1382-21C.

A VENDRE — Brûleur-transformeur à l'huile "Gun type". Avec contrôles et réservoir de 200 gallons. Signaler: CEdar 3-4345. 19-1346-T.F.

A VENDRE — Pièces d'automobile "Studebaker" 1951 déconstruite. S'adresser à: 489, rue Giroux, ou signaler: CEdar 3-4458. 21-1386-22C.

A VENDRE — 25 vaches et taures enregistrées. Plusieurs viennent d'entrer au lait ou sur le point d'entrer. Ce troupeau est clair de brucellose et de tuberculose. S'adresser à: Maison St-Joseph, Otterburne, Man. Tél.: 327-12. 20-1369-21C.

A VENDRE — Grand lot: 100' x 200' sur bord du lac. Nouvelle sous-division à la plage Hillfide, 2 miles de l'église catholique et de la Plage Albert. $1,200. Appeez ou voyez Léonard David, Victoria Beach. Téléphone: 754-2394. 20-1350-23C.

A VENDRE — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Appelez propriétaire: GRover 4-1154. 21-1387-21C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 5 ans. Complètement privé. $20,500. $9,000 comptant, ou échangerait sur bonnes machines agricoles. Signaler: CEdar 3-6270. 21-1379-22C.

A VENDRE — Parc Windsor, 8, Echo Bay. Maison: 3 chambres à coucher. Lot paysagé. Principal, intérêts et taxe: $97.00 par mois. 5½% d'intérêt sur 1er hypothèque. Paiement initial très bas. Raison de vente: départ. Pas d'agent, s.v.p. Signaler: ALpine 3-3662. 21-1378-T.F.

A VENDRE

Maison: 5 pièces. Soubassement. Complètement moderne. Chauffage: huile. Garage. Lot: 1 acre. Téléphone: 549, St-Georges, Man. 21-1374-22C.

A VENDRE — Ste-Anne. Près écoles, église et hôpital. Maison en stuc: 7 pièces et salle de bain. Chauffage: eau chaude. Fenêtres et portes en aluminium. Lot: 52' x 300'. Téléphone: Ste-Anne, GArden 2-5323. 19-1329-21P.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4757. 13-1163-25C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Installation du gaz. 2 autres maisons de 4 pièces chacune. Signaler: CHapel 7-3639. 19-1337-21C.

A VENDRE — Transcona. Maison: 3 chambres à coucher, 4 ans. Près école et église catholiques. Prix: $13,200. $3,500 comptant. Pas d'agent. Appelez propriétaire: CAstle 2-0374. 20-1370-21-C.

A VENDRE — St-Malo. Restaurant. Bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. S'adresser à: Antoine Gosselin, St-Malo, Man. Téléphone: 339-6. 20-1356-21C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Pas d'agent. Libre: 30 septembre. S'adresser à: H. E. Gray, 64, avenue Crawford, St-Boniface. Téléphone: GLobe 3-4231. 20-1355-22P.

A VENDRE — Bungalow moderne: 5 pièces. Meublé ou non. Sur terrain de 2 acres sur rue principale à Ste-Anne. S'adresser à Paul Desautels. Téléphone: GArden 2-5563. 20-1351-23C.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes. Maison: 9 pièces, 5 chambres à coucher. Lot: 95' x 148'. Chauffage: huile. Eau chaude. Située en face des écoles, près de toutes commodités. Possibilités commerciales. Taxe: $125. Prix raisonnable. S'adresser à M. Henri Campagne, Boîte 46, Ste-Anne, Man. 17-1268-21C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 3 ans. Panneaux d'acajou dans salon. Grande cuisine moderne. Chauffage: gaz. Complètement moderne. Belle rue résidentielle. Lot de rivière: 50' x 350'. Près église et école catholiques. Paiement intial: $1,200. Paiements sur hypothèque: $95 par mois. Appelez propriétaire: GLobe 3-0997. 18-1304-22C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F.

A VENDRE

Ferme: 783 acres. 10 milles de St-Boniface. Machines aratoires, vaches et contrat de lait de 15,500 livres. Prix raisonnable.

ON DEMANDE

Maison ou bungalow en échange sur triplex ou duplex situé près de l'hôpital St-Boniface.

Petite ferme équipée pour l'élevage de volailles.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-1383-21C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison de rapport. 2 salles de bain. Taxe: $160.00. $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue La Vérendrye. Duplex: 3 et 4. Chauffage: huile. Chambre supplémentaire au soubassement. Bon revenu. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Bonifcae — Epiceries et viandes. Logis: 5 pièces attenant. Location idéale pour commerce. Bon chiffre d'affaires. $13,000, inclus bâtisse, marchandise et accessoires.

Norwood — Rue Hill. Bungalow: 13 ans. 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000. Balance à 7% d'intérêt.

Norwood — Enfield Crsecent. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Salle de bain au 1er étage. Chauffage: eau chaude. Lot: 68' x 200'. Salle de récréation. Plomberie supplémentaire au soubassement. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Duplex moderne: 3½ et 4. Chambre supplémentaire au soubassement. $10,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille: 8 pièces. $5,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Au prix raisonnable de $12,200 à termes.

A LOUER

St-Boniface — 640 pieds carrés pour bureau.

A. AYOTTE
194, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
18-1315-21C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — 257, Enfield Crescent. Maison: 8 pièces. Salle de bain au 1er étage. 4 ou 5 chambres à coucher. Lot: 52' de largeur. Bel emplacement pour immeuble-appartement. Possession: 15 septembre. Titre clair. A termes si désiré.

St-Boniface — Avenue Provencher. Triplex. Revenu mensuel: $240.00. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Près Précieux-Sang. Bungalow: 6 pièces. Comptant requis: $3,000. Balance: $80.00 par mois.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 4 pièces. Comptant requis: $4,000.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. $13,500. Revenu mensuel: $150.00. A termes.

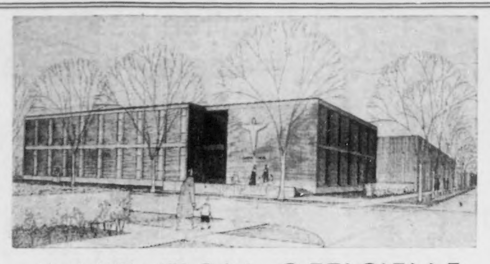
Parc Windsor — Maison: 5 pièces. Echangerait pour maison de 4 chambres à coucher au Norwood.

Rue Alloway — Près hôpital Miséricorde. Maison: 10 pièces. Revenu mensuel: $125.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.

Swan Lake, Man. — Maison neuve: 5 pièces. 24' x 38'. Complètement moderne. Bonne eau. Lot: 70' x 180'. Vérande. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.

H. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
11-1271-21C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appelez Hébert Realty. CEdar 3-1816. 11-812-T.F



INVITATION OFFICIELLE

Les anciens paroissiens du Sacré-Coeur, ainsi que les paroissiens actuels et les anciens élèves de l'école du Sacré-Coeur, ainsi que les élèves actuels, sont tous cordialement invités à l'ouverture de la nouvelle école le dimanche 9 septembre 1962, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Vu le grand nombre de paroissiens actuels et anciens la tâche d'envoyer une invitation à tous et à chacun aurait été insurmontable. Nous vous prions d'accepter ceci comme invitation officielle et de venir en grand nombre pour l'ouverture de la **nouvelle école du Sacré-Coeur.**

De l'avortement aux théories racistes

ROME — "Faudrait-il supprimer tous ceux qui souffrent d'infirmités graves?" Telle est la question que pose l'"Osservatore Romano" à propos du cas de Mme Finkbine, qui s'est soumise, en Suède, à une opération d'interruption de la grossesse, par crainte de mettre au monde un enfant monstrueux.

Le journal rappelle que par la bouche de Pie XII, l'Eglise a réaffirmé que l'on n'a pas le droit de supprimer un être humain, quel qu'il soit et pour quelque motif que ce soit; justifier un acte tel que celui de Mme Finkbine par la volonté de ne mettre au monde que des enfants sains, comme l'a fait l'organe communiste "Unità", équivaut à adopter les thèses racistes des nazis ou provient de la volonté délibérée de battre en brèche la morale chrétienne.

L'"Osservatore Romano" relève ensuite que le cas de Mme Finkbine soulève une fois de plus la question de savoir si l'Etat peut et doit intervenir dans ce domaine. Le journal estime que tous les Etats devraient interdire l'avortement sous quelque forme que ce soit.

"Personne au monde, et donc l'Etat, affirme le journal du Vatican, ne peut autoriser la suppression d'un innocent, dans aucun cas, pour aucune raison. Une telle autorisation constitue une violation ouverte de la loi morale. Le foetus est déjà une véritable créature humaine avec tous les droits et toutes les prérogatives de celle-ci, dont le droit à la protection que l'Etat doit à toute vie humaine."

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface centre — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation au soubassement. $13,500.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: 22 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Residence, WHitehall 3-2134
17-1280-21C.

A VENDRE

Norwood — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage et grand lot boisé. Plein prix: $8,500. $1,000 comptant.

St-Vital — Triplex. Presque neuf. Stuc et plâtre. Lot: 50' x 120'. Garage. Plein prix: $15,500.

St-Boniface — Maison: 4 grandes pièces. Chauffage: gaz. Garage. Près école Provencher. Plein prix: $11,000 avec $1,500 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements. 4 logis de 3 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot. Bien situé. Plein prix: $24,500.

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Marchandise et accessoires. Très gros chiffre d'affaires. Grand logis pour propriétaire. Comptant requis substantiel ou échangerait sur propriété de ville.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot boisé. Près des écoles catholiques. Plein prix: $7,900.

St-Boniface — Immeuble-appartement. Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Gaz. Vendrait ou échangerait sur magasin en ville ou en campagne.

Pour plus d'information s'adresser à
PAUL GAGNON
269, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-7603
11-1282-21C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Près hôpital — Maison: 4 chambres à coucher. $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance avec termes faciles.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3, 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Joe. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
11-1279-21C.

Décès

MME DELLA SAUVE

Mme Della Sauvé, de 847, Lipton, est décédée à l'hôpital Miséricorde le dimanche 26 août à l'âge de 77 ans.

Le service funèbre fut célébré par Mgr O. J. McInerney en l'église St-Edouard de Winnipeg, le mardi 28 août et l'inhumation eut lieu au cimetière St. Mary's.

Mme Sauvé naquit à Ste-Anne-des-Chênes et demeurait à Winnipeg depuis 1905. Elle était Dame de Ste-Anne.

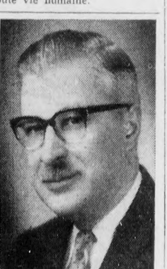
La défunte laisse dans le deuil trois fils, Louis, de Portage la Prairie, Arthur, de Hamilton, Ont., et Frank, de St-Boniface; deux filles, May (Mme W. E. McKinnon), d'Ottawa, et Yvonne (Mme E. G. Wheeler), de Winnipeg; six petits-enfants; deux demi-frères, M. Allan Rivard, de Port Coquitlan, C.-B., et M. Eric Rivard, de St- Boniface; trois demi-soeurs, Mmes Inez Gautier et Edna Gautier, de St-Boniface, et Mme Irène Gautier, de Ross.

La préparation du Concile au diocèse d'Arras

ARRAS — Son Exc. Mgr Huyghe, évêque d'Arras, a exprimé le désir de rencontrer les militants d'Action catholique de son diocèse, avant le prochain Concile. L'évêque veut prendre avec eux un contact semblable à celui qu'il a eu avec ses prêtres, en mai et en juin.

Quatre réunions grouperont chacune une centaine d'adultes, pour la plupart délégués des mouvements et services. D'autre part, les jeunes organiseront également des rencontres analogues.

Un questionnaire a été élaboré par une équipe de laïcs sur deux thèmes principaux: "La qualité de la présence des chrétiens au monde de 1962" — "Les responsabilités que les laïcs doivent prendre dans les institutions de l'Eglise pour lui permettre d'accomplir efficacement sa mission".



Les membres de la famille Ducharme, les administrateurs et les actionnaires de "La Sauvegarde" ont cédé leur entreprise au Mouvement Coopératif Desjardins, récemment, de sorte que les Canadiens français garderont en permanence une institution d'assurance qu'ils avaient contribué à bâtir à même leurs économies depuis 60 ans. Cette transaction financière, qui agrandit les institutions du "groupe Desjardins" à Lévis, a suscité certaines nominations, dont celles de l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, premier président de la Société de Gestion d'Aubigny, qui opéra la transaction, et de M. Alfred Rouleau, ci-dessus, nouveau président de "La Sauvegarde".

Le cardinal Cushing veut aller en pays de missions mais Rome ne voudrait pas

BOSTON — Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, qui a 67 ans, souhaiterait obtenir la permission du pape pour se joindre aux missionnaires de St-Jacques en Amérique du Sud.

"J'abandonnerais avec joie mon bureau pour aller travailler pour mes frères au Pérou, en Equateur, en Bolivie et en d'autres pays où ils seront assignés à l'avenir", écrit le cardinal dans un article publié dans le "Boston Traveler".

Le journal dit avoir appris que le cardinal avait demandé il y a deux ans au Vatican de le libérer de ses fonctions pour devenir missionnaire, mais les autorités de l'Eglise le persuadèrent de rester à Boston. Le cardinal Cushing a lui-même fondé la Société de St-Jacques-Apôtre.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS "MARQUE DISTINCTION" à vendre à
St-Norbert — Ile-des-Chênes
St-Vital

Maisons de 2 chambres à coucher

St-Boniface — Rue Giroux — $11,500. Rue Marion — $13,900.

St-Vital — Rue Lenox — $9,500. Financement sur entente.

Ile-des-Chênes — Lots: ½ acre. Idéal pour vétérans.

St-Norbert — Lots: près église et école.

Parc Windsor — Maison à niveaux variés, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Paiement initial: $1,100.

A vendre — Ferme dans paroisse catholique française, 460 acres avec 450 en culture, 360 ensemencées. Bonnes bâtisses, machineries aratoires. Le tout: $46,500. Financement et intérêt à bons termes.

S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1 Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Doug Harvey retourne aux Rangers de New York

MONTREAL — Doug Harvey, joueur-instructeur des Rangers de New York la saison dernière, a accepté une offre de salaire estimée à $30,000 par le club new yorkais, mais comme joueur seulement. "L'offre était trop alléchante pour être refusée", a déclaré M. Harvey. Le club new yorkais lui a également apparemment accordé la permission de disposer de son temps libre comme bon il l'entendait, et cela signifie que si M. Harvey le désire, il pourrait éviter des pratiques du club et venir à Montréal.

Les Rangers ont acquis Doug Harvey, des Canadiens, la saison dernière, un club avec lequel il s'était distingué pendant 14 ans. M. Harvey a été choisi sur la première équipe d'étoiles à neuf reprises au cours des dix dernières saisons. Dans l'autre cas, il a été désigné sur la deuxième équipe. Il a aussi été récipiendaire du trophée Norris à sept reprises durant les huit dernières saisons.

Cloches allemandes pour une église française

DIJON — Depuis le 20 août, la commune de Manlay (Côte d'Or) dispose de deux cloches qui répondent au nom symbolique de "Marie-France" et de "Marie-Germaine". Le 20 août 1944, Manlay avait été incendié et rasé par l'armée allemande et le clocher n'avait pas échappé à la destruction. Ces deux cloches ont été offertes à la commune par le cardinal Frings, archevêque de Cologne.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JEAN FRANCOIS COMBOT, late of the Postal District of Saint Laurent, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate must be filed with the undersigned at 304 Avenue Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of October, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 28th day of August, A.D. 1962.

L. A. REGNIER,
Solicitor for: Pierre Combot, Senior, Executor.

AVIS

AVIS EST DONNE par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la prochaine session ou à l'autre suivante pour obtenir un décret incorporant une compagnie sous le nom de PACIFIC TRANSMISSION COMPANY avec un capital autorisé d'un million de dollars ($1,000,000.00) divisé en cinq cent mille (500,000) parts d'une valeur de deux dollars ($2.00) chacune, dans le but de construire et d'opérer une pipeline ou des pipelines au Canada ou à l'étranger pour le transport et la transmission de gaz naturel à l'état liquide, gaz ou tout autre hydrocarbure liquide ou gazeux.

DATE à Ottawa, Ontario, ce 20e jour d'août A.D. 1962.

GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE et HENDERSON,
88, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.
Avocats pour les demandeurs.

Rencontre internationale à Rome sur la vie rurale

De nombreux délégués d'organisations catholiques rurales se retrouveront à Rome du 2 au 10 septembre pour participer à la Rencontre internationale des catholiques sur la vie rurale. Plus de 150 délégués de divers pays ont déjà fait parvenir leur adhésion.

Cette rencontre se relie à celle qui eut lieu à Rome du 25 juin au 2 juillet 1951, où les problèmes du secteur agricole furent affrontés pour la première fois au point de vue international.

Dieu qui fait les croix fait aussi les épaules, et nul ne l'égale dans l'art des proportions. — P. PRIN.

Cuisinière pour légers repas nocturnes
Expérience non requise
Femme mariée, de préférence
S'adresser à
A & W WALK-IN
288, rue Marion, St-Boniface

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

INSTITUTRICE DEMANDÉE À QUÉBEC

On demande dame ou demoiselle de 22 à 40 ans pour enseigner surtout la langue anglaise à des garçons et filles, 10 et 11 années, dans collège commercial bilingue. Expérience si possible.

Ecrivez le plus tôt possible à: RUEL BUSINESS COLLEGE, 34, Côte du Passage, Lévis, Québec (10 minutes du Château Frontenac à Québec).

Spécifiez: âge, religion, poids, taille, qualifications, expérience et salaire désiré. Chambre et pension.

Deux amies seraient acceptées: l'une comme institutrice et l'autre comme concierge et bonne.

19-1336-21C.